

Relizane : décès du SG de la wilaya atteint du coronavirus P.3

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information
D'ORAN

COMMISSION DE LA FATWA Un sacrifice sous conditions

Lire l'article de Houari Barti page 3



A QUELQUES JOURS DE L'AÏD
Le marché du mouton dans tous ses états

Lire l'article de Sofiane M. page 3

Coronavirus : le chaud et le froid !

Lire l'article de Tahar Mansour page 2

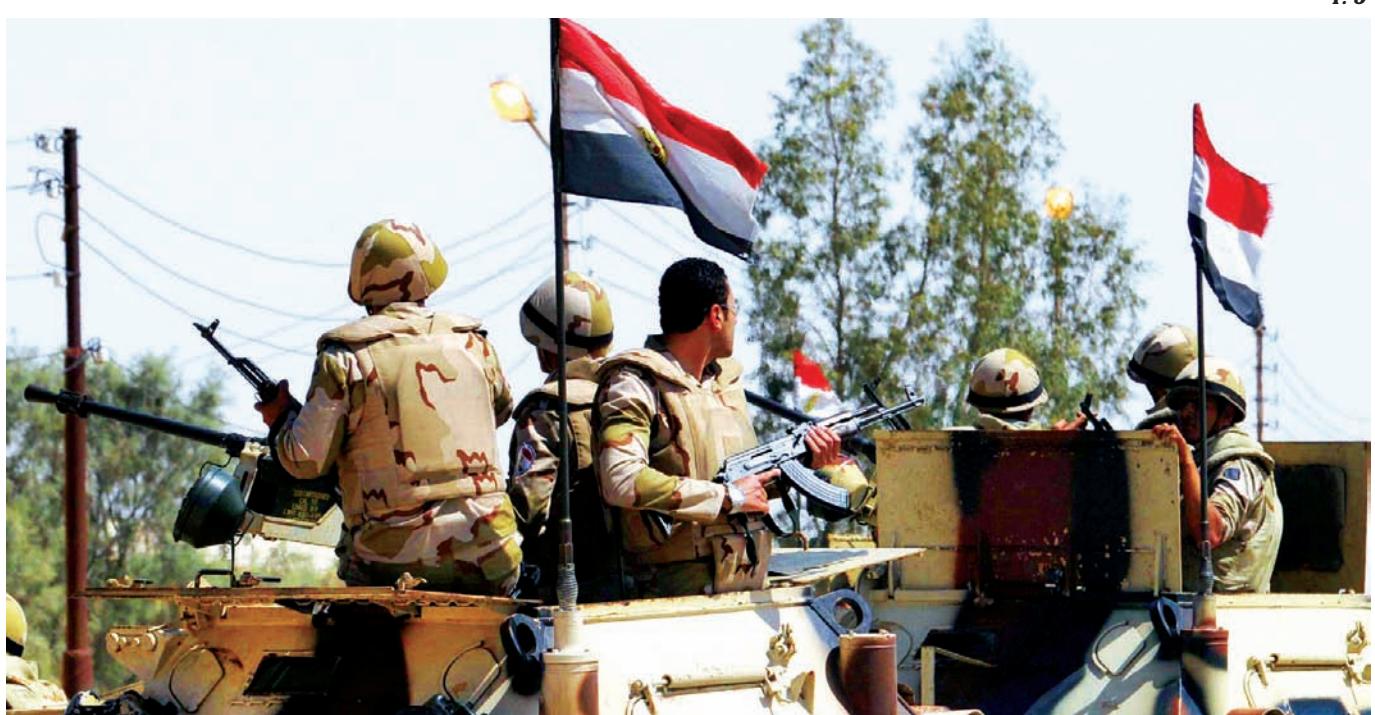


Mouvement dans le corps des Douanes P.4

FEU VERT DES PRO-HAFTAR POUR UNE INTERVENTION ÉGYPTIENNE

Risques d'embrasement en Libye

P.5



Violences, pression et dépression à l'ère du Coronavirus

Le syndicat des psychologues tire la sonnette d'alarme

M. Aziza

Le syndicat national algérien des psychologues (SNAPSY) a appelé les pouvoirs publics à la création d'un numéro vert dédié à la détresse psychologique que ce soit pour les personnes atteintes de Covid-19, pour leurs proches et pour le personnel médical. Le Docteur Khaled Kedad, président du Syndicat National Algérien des Psychologues (SNAPSY) a affirmé que son syndicat avait déjà fait une proposition du genre au début de la propagation de cette pandémie en Algérie, auprès du ministère de la santé.

Il a expliqué que le numéro vert «30 30» qui est déjà opérationnel et est censé assurer une écoute et un soutien psychologique à toute la population. Mais, dit-il, «le numéro vert qu'on réclame devrait fournir une prise en charge psychologique aux malades, à leur proches et aux équipes médicales et paramédicales intervenantes, afin de prévenir des situations d'épuisement et de stress extrême et de dépression chez les personnes atteintes et leurs proches».

Le Dr Kedad a estimé qu'après plus de quatre mois de lutte contre le coronavirus, «notre pays se trouve, selon un constat général, débordé» comme c'est le cas de plusieurs pays dans le monde, notamment suite à cette progression inquiétante des cas de Covid-19 qui se sont multipliés. Et de souligner: «qui dit débordement, dit panique».

Il a affirmé que la hausse alarmante des violences contre le personnel médical «qui existaient déjà et qui ont été dénoncées maintes fois par les différents syndicats du secteur» était prévisible en cette période de confinement et de pressions sociales et sanitaires provoquées par la pandémie du Coronavirus. Et d'expliquer qu'«il y a des personnes qui n'arrivent pas à

se contrôler au moment de la panique. Il y a ceux qui ont des réactions dépressives, d'autres qui ont des idées suicidaires et certaines catégories recourent à la violence face à un drame». Dr Kedad souligne l'aspect médical demeure prioritaire dans la lutte contre le Coronavirus en Algérie, mais il ne faut surtout pas négliger l'aspect psychologique.

A noter que l'hôpital Mohamed Boudiaf de Bouira a été pris d'assaut par des personnes qui ont tenté d'agresser le personnel administratif de la structure. Ils voulaient faire sortir le corps d'un membre de leur famille décédé, sans attendre les résultats du test au Covid-19. Des vidéos diffusées quotidiennement à travers les réseaux sociaux, témoignent de la recrudescence des actes de violences contre le personnel médical dans différentes structures sanitaires du pays.

Sur sa page Facebook, Lyes Merabet, Président du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP) a dénoncé ces actes de violence en affirmant que «la violence ne résout pas les problèmes».

Le président du Snapsy a affirmé que l'ensemble des syndicats ont dénoncé la mauvaise gestion du secteur de la Santé. «Manques de structures et de personnels, et violence contre le personnel médical, mais nos appels sont restés sans échos. Et aujourd'hui, c'est le personnel médical qui est en train de payer la facture!» Et d'affirmer que le ministre de la santé n'a rencontré aucun syndicat du secteur, depuis la seule et unique rencontre qui a été tenue le 26 mars dernier. «Il est entouré par des experts, mais il devrait en principe solliciter les syndicats du secteur qui sont en contact permanent avec le personnel de la santé qui est à bout de souffle», conclut le président du Snapsy.

Coronavirus : 527 nouveaux cas et 10 décès enregistrés

Cinqui cent vingt-sept (527) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 332 guérisons et 10 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 20 216, soit 1,2 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1027 alors que le nombre des patients guéris est passé à 14 351, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. M. Fourar a également fait savoir que 73% des décès représentent la catégorie d'âge de 60 ans et plus.

En outre, 32 wilayas ont enre-

gisté un taux inférieur à la moyenne nationale, tandis que 11 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures, alors que 14 autres ont enregistré entre 1 et 5 cas, et 23 wilayas ont notifié plus de 6 cas chacune. Par ailleurs, 58 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar.

Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques.

Coronavirus : le chaud et le froid !



Tahar Mansour

dans sa propre maison, regardée avec condescendance ou avec sévérité, c'est selon, mais toujours avec une méfiance mêlée d'une peur diffuse.

Partout ailleurs à travers le territoire national, les gens se sentaient plus ou moins à l'abri et regardaient les Blidéens avec curiosité. Petit à petit, Alger, trop proche de Blida peut-être, commença à compter ses malades et ses morts, quelques wilayas du Centre-Nord suivirent puis c'est tout le territoire national, avec quelques petites exceptions qui ne le sont plus. Le nombre de contaminés n'était pas élevé et les statistiques quotidiennes faisaient ressortir une situation pas très alarmante.

L'utilisation de la chloroquine pour le traitement a commencé à donner des résultats satisfaisants, de même que pour le confinement puisque nous avons commencé à enregistrer une baisse du nombre de cas confirmés chaque jour, et le gouvernement a entamé une levée de confinement progressive. Nous avons cru que le cap dangereux était dépassé et les gens ont, subitement, oublié toutes leurs peurs. Les gestes destinés à nous prémunir contre la contamination se sont relâchés, il y en a même qui ont organisé des fêtes de mariage ou autre et nous nous apprêtons à reprendre une vie normale. Puis, soudainement, vint la douche, froide ou chaude, on ne le sait pas encore, mais quelle qu'elle fut, elle a fait mal. Le nombre de cas confir-

més quotidiennement a explosé, atteignant pratiquement les 500 par jour, le nombre de décès a dépassé les mille et celui des cas confirmés se rapproche dangereusement de la barre fatidique des 20.000. Les gens commencent à paniquer et il n'est plus rare de les entendre parler d'une véritable catastrophe. «Que se passe-t-il ? Nous avons cru que tout était terminé et nous nous retrouvons à la case départ, avec beaucoup plus de nouveaux cas ? Vous voyez ce qui nous arrive quand nous ne nous conformons pas aux mesures d'hygiène ?» affirment certains, en oubliant que ce sont justement eux qui ne se sont pas conformés à ces mesures. Puis c'est l'interdiction de se déplacer entre les wilayas que nous vivons présentement et les citoyens ne savent plus quoi penser entre certains alarmistes qui prévoient une hécatombe ou qui l'annoncent déjà, ceux qui minimisent la pandémie ou qui n'y croient pas du tout et, enfin, ceux qui prennent la chose au sérieux et qui dépensent toute leur énergie pour y faire face. Mais, à ce jour, il faut dire que la situation est quelque peu confuse et il conviendrait aux responsables concernés de tout mettre en œuvre pour une communication fiable et précise afin d'éviter les affres de la rumeur, tout en veillant au respect strict des décisions du gouvernement en même temps qu'une prise en charge efficiente des personnes atteintes afin de couper court à tout malentendu.

Bouira

Le directeur de l'hôpital échappe à une agression

Le directeur de l'hôpital 'Mohamed Boudiaf' de Bouira a échappé de justesse, à une agression, en s'échappant de son bureau situé au rez-de-chaussée d'un bâtiment. Selon nos informations, la famille du défunt a demandé au directeur de lui remettre le corps de son proche qui était à la morgue, avant la publication des résultats des tests confirmant ou pas que le décès de la victime est dû au coronavirus. Les

mêmes informations indiquent encore, que le directeur de l'hôpital leur a recommandé de patienter juste le temps de recevoir les résultats et que s'ils sont positifs, ce sera les services publics qui se chargeront de son enterrement, en respectant le protocole. Dans le cas contraire, ils pourront récupérer la dépouille et l'enterrer sans risques.

Mais, les membres de la famille

primé dans le sillage des manifestations violentes qui ont secoué le Mali les 10 et 11 juillet derniers, leur «préoccupation» et appellé toutes les parties à «la retenue et au dialogue». Non sans

vigueur toute forme de violence comme moyen de règlement de crise». Dès lors, on veut trouver une autre voie pour aboutir à la paix et la stabilité dans ce pays, autre que celle de l'accord de paix et de réconciliation signé à Alger en 2015. Car, les représentants au Mali des quatre organisations en question se disent «persuadés» que les conclusions d'une récente mission de bons offices de la Cédéao «posent les bases d'une solution appropriée». Est-ce à dire qu'il existe une volonté d'éloigner l'Algérie du dossier malien ? Il faut en convenir, certains pays œuvrent à parasiter les efforts diplomatiques de l'Algérie, d'une part pour amoindrir son influence régionale et l'installer au centre de dangereuses conditions de confluences régionales, que cela soit au Mali, en Libye et ailleurs, et d'autre part faire persister l'insécurité à ses frontières au Sud et à l'Est.

D'où la nécessité pour l'Algérie de redéployer ses efforts pour contribuer à la stabilité de ce pays. Avec cette nouvelle donne du mouvement de contestation qui fait sienne une aspiration démocratique légitime, dont «la dissolution du Parlement, la formation d'un gouvernement de transition dont il désignerait le Premier ministre, ainsi que le remplacement des neuf membres de la Cour constitutionnelle, accusée de «collusion avec le pouvoir».

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Dangereuses confluences régionales

condamner avec vigueur toute forme de violence comme moyen de règlement de crise». Dès lors, on veut trouver une autre voie pour aboutir à la paix et la stabilité dans ce pays, autre que celle de l'accord de paix et de réconciliation signé à Alger en 2015. Car, les représentants au Mali des quatre organisations en question se disent «persuadés» que les conclusions d'une récente mission de bons offices de la Cédéao «posent les bases d'une solution appropriée». Est-ce à dire qu'il existe une volonté d'éloigner l'Algérie du dossier malien ? Il faut en convenir, certains pays œuvrent à parasiter les efforts diplomatiques de l'Algérie, d'une part pour amoindrir son influence régionale et l'installer au centre de dangereuses conditions de confluences régionales, que cela soit au Mali, en Libye et ailleurs, et d'autre part faire persister l'insécurité à ses frontières au Sud et à l'Est.

D'où la nécessité pour l'Algérie de redéployer ses efforts pour contribuer à la stabilité de ce pays. Avec cette nouvelle donne du mouvement de contestation qui fait sienne une aspiration démocratique légitime, dont «la dissolution du Parlement, la formation d'un gouvernement de transition dont il désignerait le Premier ministre, ainsi que le remplacement des neuf membres de la Cour constitutionnelle, accusée de «collusion avec le pouvoir».

Commission de la fatwa Un sacrifice sous conditions



Houari Barti

La commission de la fatwa relevant du Ministère des Affaires religieuses et des wakfs, s'est prononcée, hier, sur le rituel du sacrifice de l'Aïd El Adha, pour cette cette année, dans un contexte particulier marqué par des appels à son annulation à cause des risques liés à l'épidémie de Coronavirus. Dans un communiqué rendu public hier en fin de journée, la dite commission a autorisé la célébration de ce rituel mais sous conditions.

Dans ce communiqué, la commission rappelle en guise de préambule «que la fête de l'Aïd El Adha intervient cette année dans des conditions particulières marquées par la propagation de la pandémie du Coronavirus». Une épidémie qui «a provoqué des milliers de cas d'infection et des centaines de morts, et causé la suspension des prières en groupe et notamment celle du vendredi, en plus de la suspension pour l'ensemble des musulmans de par le monde, des rituels de la Omra et du Hadj», est-il souligné.

Et d'ajouter «eu égard aux questionnements soulevés par les citoyens (...), la commission ministérielle de la fatwa, après sa réunion et sa concertation avec le comité scientifique chargé du suivi de la propagation de la pandémie du Coronavirus et dans le cadre de ses différentes rencontres avec les parties en relation avec le sujet, a décidé de porter à l'attention des fidèles sa position sur le sujet.»

D'abord, elle «réaffirme le caractère de sunna de ce rituel avec toutefois, la nécessité d'observer toutes les

mesures de prévention sanitaires nécessaires, sans pour autant constituer une obligation.»

La commission rappelle que «l'abattage des bêtes se fait après la prière de l'Aïd et non avant».

Elle note, en outre, que «les fidèles n'ayant pas les moyens financiers d'acheter un mouton ne sont pas tenus d'observer ce rituel du sacrifice, en particulier durant cette crise qui a influé négativement sur le pouvoir d'achat des familles, tout autant que ceux qui ne peuvent pas réunir les conditions de sécurité sanitaires et ceux qui craignent la transmission du virus à cause des conditions d'acquisition et d'abattage des bêtes.

La commission ministérielle de la fatwa ne manque pas, par ailleurs, d'encourager à cette occasion, particulièrement durant le contexte actuel, les valeurs de solidarité et de partage, qui demeurent l'essence même de ce rituel, en faisant preuve de générosité envers les plus nécessiteux.

Elle souligne par ailleurs qu'il est autorisé pour des membres de la même famille de se cotiser pour l'achat d'un mouton. Il est également admis, selon le même communiqué, de déléguer la tâche d'abattage et de dépeçage des bêtes à des abattoirs agréés ou à des personnes qualifiées, estimant même qu'une telle délégation répondrait mieux aux conditions de sécurité sanitaire et de prévention contre la propagation du virus. La commission a rappelé, par ailleurs, que les fidèles peuvent procéder à l'abattage des bêtes le deuxième et même le troisième jour, si cela permet d'éviter les rassemblements.

Relizane

Décès du SG de la wilaya atteint du Coronavirus

Le secrétaire général de la wilaya de Relizane, Boubeker Bouriche, est décédé, lundi soir, suite à une infection par le Covid-19, a-t-on appris, hier, des services de la wilaya. Le défunt, âgé de 60 ans et malade chronique, a rendu l'âme, lors de son transfert à l'hôpital. Il présentait de graves difficultés respiratoires. Les analyses

avaient confirmé qu'il était atteint du Coronavirus, a-t-on ajouté de même source.

Boubeker Bouriche a déjà occupé le poste de secrétaire général de la wilaya d'Annaba puis chef de daïra de Mila et d'Arzew (Oran). Il a été nommé secrétaire général de la wilaya de Relizane en octobre 2018.

A quelques jours de l'Aïd Le marché du mouton dans tous ses états

Sofiane M.

L'incertitude pèse sur le marché du mouton de l'Aïd El Adha suite aux dernières mesures de prévention contre le coronavirus (fermeture des marchés de bétail, interdiction des points de vente et des déplacements entre les wilayas...) ainsi que des rumeurs sur une annulation du rite de sacrifice. A quinze jours seulement de l'Aïd El Adha, le marché du mouton hésite et rares sont les petits éleveurs qui gardent leur optimisme face au recul de la demande. Les perspectives du marché sont plus sombres de jamais.

Nombreux éleveurs, qui ont investi tout leur argent, craignent de ne pas trouver preneur à leurs moutons. Certains, plus entrepreneurs, ont eu recours, dans un fait rarissime, à leurs carnets d'adresse pour vendre leurs moutons à leurs clients habituels. « J'ai longtemps hésité cette année pour acheter le mouton de l'Aïd à cause de la crise sanitaire. Mais il y a quelques jours seulement, j'ai été contacté, par téléphone, par un éleveur qui me procurait chaque année un mouton pour l'Aïd El Adha. Il m'a même réservé un bon mouton et avec un prix fort raisonnable », confie ce père de famille.

Outre le carnet d'adresse client, ces petits éleveurs ont investi les réseaux sociaux et les sites internet pour maximiser leurs chances de vendre leurs moutons. Sur les réseaux sociaux, en particulier Facebook, et sur de nombreux sites internet, les annonces de vente de mouton de l'Aïd foisonnent et des publicités vantent des moutons au goût exceptionnel. Sur leurs pages Facebook, des éleveurs proposent des moutons de bonne race, à l'exemple de ceux d'Ouled Djellal (Biskra) ou ceux d'El Bayadh, «100% bio, vaccinés avec viande certifiée».

Les moutons sont photographiés sous leurs plus beaux profils. L'acheteur intéressé peut trouver tous les détails (âge, poids, alimentation, région d'origine, présence ou non de cornes...) sur ces petites annonces. Les annonceurs rivalisent d'imagination pour se démarquer de leurs concurrents. Certains proposent des moutons « toutes catégories, pure race, avec une alimentation 100% naturelle et à des prix imbattables et négociables ». D'autres proposent une livraison à domicile du mouton et des services après-vente : abattage et écorchage au niveau de l'abattoir avec assistance d'un vétérinaire. Ces méthodes branchées de vente du mouton séduisent nombreux clients et essentiellement dans les grandes villes du pays en particulier durant cette crise sanitaire. Une bonne partie des acheteurs qui craignent l'accélération des contaminations au coronavirus préfèrent recourir aux réseaux sociaux pour commander leurs moutons au lieu de faire, comme chaque année, le tour des fermes et des points de vente « illégitimes ».

Ces formes de commercialisation des moutons, qui favorisent la distanciation sociale dans cette période de crise sanitaire, ne comportent presque aucun risque vu qu'il ne s'agit pas en réalité d'une vente à distance ou de commerce électronique comme c'est le cas sous d'autres ciels vu que rares sont les acheteurs qui disposent de cartes bancaires de paiement électronique. Le web est simplement utilisé comme support pour la promotion publicitaire du mouton. L'acheteur intéressé peut contacter le vendeur par téléphone ou mail avant de fixer un rendez-vous. La transaction commerciale se déroule généralement après la visite du point de vente et le mouton est payé cash par l'acheteur.

Le tendance baissière du marché est certes défavorable pour les petits éleveurs, mais certains revendeurs et les grands éleveurs semblent tenir le coup dans un marché en marasme. Cet éleveur, qui dispose d'une grande ferme ne semble aucunement inquiété par la baisse de la demande. Il n'a d'ailleurs pas baissé ses prix. L'agneau est proposé dans cette ferme entre 44.000 et 54.000 dinars, alors que pour un bon mouton, il faut débourser au minimum 62.000 dinars. Les moutons de grand gabarit sont cédés à 73.000 dinars.

Ce grand éleveur, que nous avons interrogé, n'envisage aucunement de brader ses moutons. Il reste confiant dans l'avenir. «La décision d'interdire les déplacements entre les wilayas des Hauts Plateaux et les grandes villes ainsi que la fermeture des marchés de bétails a asséché le marché. L'offre est en baisse dans les grandes agglomérations et on s'attend à une hausse de la demande de la dernière semaine avant l'Aïd El Adha», soutient notre interlocuteur. Les décisions prises par le gouvernement depuis mi-mars dernier (confinement, déconfinement, reconfinement), pour juguler la progression des contaminations au coronavirus perturbent à la fois l'offre et la demande sur le marché du mouton. Les perspectives semblent incertaines sur le marché et si les petits éleveurs choisissent la prudence en vendant leurs moutons à des prix sacrifiés, certains gros éleveurs préfèrent miser tout sur un retour de la situation. Dans ce marché qui baigne dans l'anarchie totale, ce n'est pas l'offre et la demande qui vont influencer les prix, mais les décisions du gouvernement, liées à la crise sanitaire, qui vont fixer cette année le prix du mouton.

Raiña
Raïkoum
Amine Bouali

Chaque après-midi, après avoir fait la cuisine et le ménage et lavé à grande eau la maison de fond en comble car elle n'a jamais supporté la poussière et les microbes et qu'enfin elle disposait d'un instant à elle pour se reposer, la mère se mettait devant sa machine à coudre et confectionnait des petites robes en tissu fleuri qu'elle vendait ensuite à prix modique aux commerçants du quartier.

Pour tous les membres de la famille, cette machine à coudre était sacrée. C'était devenu l'emblème de la lutte pour la survie, le symbole de l'amour maternel. Son ronronnement ré-

gulier donnait à notre foyer un petit air d'usine de poche. Certains soirs, les effluves de la guerre noircissaient le ciel au dessus de nos têtes. Partout dans le pays, la misère faisait ployer les échines. Alors, près du citronnier du patio, on écoutait la mère qui nous enseignait le courage et la patience.

Puis, sans se rendre compte, mille et une vies sont passées. Les joies ont succédé aux peines. La vieille machine à coudre a pris sa retraite à la maison. Le visage de la mère s'est densifié et brillait d'une lumière aurorale. Ce qu'il y avait de meilleur en nous, on le lui devait.

Sétif Décès du directeur de la poste et de télécommunication suspecté atteint du coronavirus

Le directeur de la poste et de télécommunication de la wilaya de Sétif, Mohamed Tayeb Redjem, est décédé, mardi, à l'établissement public hospitalier, EPH-Chahid Chahouh Abdalkader d'Aïn El Kebira au Nord de Sétif, a-t-on appris du chargé de l'information auprès de cette structure de santé, Rabah Bendif. Le défunt suspecté atteint du coronavirus, a été admis lundi soir au service d'isolement de l'hôpital Ain El Kebira et a rendu l'âme mardi à l'âge de 62 ans, a précisé la

même source à l'APS. Il sera inhumé conformément aux dispositions applicables pour les cas atteints du Covid-19, «même si les résultats du dépistage du virus effectué au défunt n'ont pas été donnés», a-t-on fait savoir.

Déposée en mars La demande d'adhésion de l'Algérie à la BERD approuvée

«Les actionnaires de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ont approuvé la demande d'adhésion de l'Algérie», annonce un communiqué de l'institution.

M. M.

Le communiqué précise que la demande d'adhésion a été déposée par les autorités algériennes «en mars» pour «devenir membre en vue d'accéder au statut de pays bénéficiaire des services de financement et de conseil de la BERD». Il s'agit de «la première étape du processus» et l'Algérie «devra remplir certaines conditions avant que le processus d'adhésion puisse se conclure», ajoute-t-on. Cité dans le communiqué, Jürgen Rigitrink, Président par intérim de la BERD, affirme: «Nous sommes très fiers et heureux d'accueillir l'Algérie en tant que tout récent membre. J'ai hâte d'amorcer les travaux dans le pays dès que nos actionnaires auront pris la décision définitive. Notre objectif est de libérer le potentiel de l'Algérie, en particulier dans le secteur privé, pour créer des emplois et promouvoir un développement durable». M. Jürgen Rigitrink a assuré que «la BERD peut mobiliser d'importantes ressources financières, ainsi qu'une expertise technique et des services de conseil». Lorsque la «décision

définitive» sera prise, «la Banque rechercherait des opportunités de stimuler la compétitivité du secteur privé, d'encourager une offre d'énergie durable et d'améliorer la qualité et l'efficacité des services publics dans le pays», note encore le communiqué de l'institution.

La BERD rappelle qu'elle «investit et appuie déjà les réformes des politiques à mettre en œuvre en Egypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en Tunisie et en Cisjordanie et Gaza». «À ce jour, la Banque a consacré plus de 12 milliards d'euros à 260 projets, répartis dans la région du sud et de l'est de la Méditerranée (SEMED), qui concernent «les ressources naturelles, les institutions financières, les agro-industries, les industries manufacturières, ainsi que les infrastructures, notamment pour améliorer les services d'électricité, d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées dans les municipalités, ou de transport». «La BERD est détenue par 69 pays, l'Union européenne et la Banque européenne d'investissement (BEI)».

Mouvement dans le corps des Douanes

La Direction générale des Douanes a opéré lundi un mouvement partiel qui a touché 27 chefs d'inspection divisionnaire au niveau des aéroports, des ports et des postes frontaliers au Sud, à l'Est et à l'Ouest du pays, a indiqué un communiqué de la direction. Ce mouvement périodique vise à «concrétiser le rôle pivot et important des services des douanes sur le terrain», a précisé le communiqué, ajoutant qu'il s'agit aussi de soutenir les efforts soutenus consentis en terme de traitement douanier, du renforcement de l'efficacité du contrôle en toute fermeture.

té, ainsi que la promotion de la performance douanière pour la protection de l'économie nationale et le citoyen.

Ce mouvement a pour objectif la lutte contre la fraude dans toutes ses formes, la contrebande et les crimes économiques transfrontaliers, a fait savoir la direction des Douanes dans son communiqué. Le mouvement partiel consacre aussi la nouvelle approche de gestion des ressources humaines basée sur la compétence et l'engagement en vue de promouvoir et de moderniser le service public douanier, a conclu le document.

Attar participe par visioconférence à la réunion Opep et non opep

Le ministre de l'Energie, Abdellatif Madjid Attar, participe aujourd'hui mercredi aux travaux de la 20ème réunion du Comité ministériel mixte de suivi Opep et non-Opep (JMMC), consacrée à l'examen de la situation du marché pétrolier international et à ses perspectives d'évolution à court et moyen termes, a indiqué mardi un communiqué du ministère. «Le ministre de l'Energie et Président de la Conférence de l'OPEP, Monsieur Abdellatif Attar, participera aux travaux de la 20ème Réunion du Comité ministériel mixte de suivi OPEP/non-OPEP (JMMC), qui se tiendra, le mercredi 15 juillet, par Visio-conférence», a précisé la même source. Selon le ministère, les membres du JMMC auront également à évaluer le niveau de respect des engagements de baisse de la production des pays signataires de la Déclaration de Coopération pour le mois de juin 2020, tels que décidés lors de la 10ème Réunion ministérielle OPEP et Non-OPEP du 12 avril. Cette réunion a été précédée, hier mardi, par celle du Comité Technique Conjoint (JTC).

Pour rappel, le JMMC est composé de sept pays membres de l'OPEP (Algérie, Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis, Irak, Koweït, Nigeria et Venezuela) et de deux pays non membres de l'OPEP (Russie et Kazakhstan).

Covid-19 Des sanctions sévères contre ceux qui s'en prennent aux personnels de la santé

Un texte de loi viendra prochainement renforcer le dispositif de protection de tout le personnel médical, paramédical et administratif, en sus de celle déjà consacrée par les lois de la République, a annoncé mardi un communiqué des services du Premier ministre. Il a été constaté, ces dernières semaines, de «multiples agressions physiques et verbales perpétrées à l'encontre du personnel médical, paramédical, administratif et de citoyens se trouvant dans l'enceinte de certains hôpitaux et autres structures et établissements sanitaires à travers tout le territoire national, pendant l'exercice de leur noble mission au service de la Nation», a fait savoir la même source. Dans le même cadre, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le Commandant de la Gendarmerie Nationale, le Directeur Général de la Sûreté Nationale et les Walis «ont été instruits à l'effet de prendre toutes les dispositions nécessaires, à la lumière des orientations de Monsieur le Président de la République et du Premier Ministre, pour l'application stricte de la loi et la mise en œuvre immédiate des sanctions les plus sévères à l'encontre des auteurs de ces violations». Il a été également relevé, poursuit le communiqué des services du Pre-

mier ministre, la manipulation et la diffusion d'images via les réseaux sociaux et médias interposés, et qui portent atteinte à la dignité des patients et de leurs familles, ainsi qu'au professionnalisme et à l'intégrité morale du corps médical. «Ces actes inadmissibles dont la finalité est de porter atteinte à la sécurité et à l'intégrité des personnes et des biens publics, et dont les auteurs tentent vainement de décrédibiliser l'action du service public de santé et les efforts déployés et sacrifices consentis par l'ensemble des personnels du corps médical, sont réprimés par les lois de la République», a souligné la même source. Ces actes, a indiqué la même source, qui sont «étrangers à notre société et rejetés par elle, prennent une dimension beaucoup plus grave dans cette conjoncture que vit le Pays, où tous les efforts doivent être orientés et focalisés sur la prise en charge des malades et la protection sanitaire de nos concitoyens, face à l'épidémie de Coronavirus (Covid-19)».

M'sila Quatre cadres, dont l'ex-directeur des ressources en eau, placés en détention

Le juge instructeur près le tribunal de M'sila a placé en détention préventive l'ancien directeur de wilaya des ressources en eau (qui assume actuellement la même fonction à Mila) et trois (3) cadres de la même Direction pour leur implication dans des affaires de corruption, a-t-on indiqué mardi dans un communiqué du parquet près le même tribunal. Les trois autres cadres de la Direction des ressources en eau de la wilaya de M'sila occupent les postes de chefs de service de mobilisation des ressources hydrauliques, de l'administration et des moyens et de l'assainissement, a-t-on précisé de même source, soulignant que 27 autres personnes ont été placées sous contrôle judiciaire. Le 13 juillet

courant, 31 personnes dont trois chefs de services à la direction des ressources en eau de la wilaya de M'sila, l'ancien directeur de wilaya du secteur et actuel directeur à Mila et des chefs d'entreprises ont été présentés devant le tribunal de M'sila pour leur implication dans des affaires de corruption sur lesquelles une enquête a été menée par la brigade d'investigations de la gendarmerie nationale à M'sila, a-t-on indiqué. Après avoir été entendus par le juge instructeur, les mis en cause ont été accusés de «passation de marchés en infraction à la législation», de «dilapidation de deniers publics», de «négligence flagrante ayant conduit à la perte de deniers publics» et d'«octroi d'avantages in-

dus à des tiers.» Le juge instructeur a ordonné ainsi de placer en détention préventive l'ancien directeur de wilaya des ressources en eau et trois autres cadres de la Direction et de mettre sous contrôle judiciaire les 27 autres co-accusés, a-t-on précisé de même source.

La brigade d'investigations de la gendarmerie nationale a ouvert une enquête à la demande de l'ex-wali de M'sila Brahim Ouchène, sur la base du rapport de l'inspecteur général de wilaya relatif à des dépassements dans l'octroi de marchés dans le secteur des ressources en eau, notamment en matière de mobilisation des eaux souterraines destinées à l'eau potable, avaient indiqué les services de wilaya.

Relizane Une bande spécialisée dans l'émigration clandestine et l'escroquerie démantelée

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention de la sûreté de wilaya de Relizane ont mis hors d'état de nuire une bande spécialisée dans l'émigration clandestine et l'escroquerie, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Cette opération a été menée sur la base d'informations parvenues aux services de la sûreté de wilaya

et une plainte déposée par un jeune ayant fait l'objet d'escroquerie par cinq individus dont deux résidant dans la wilaya d'Oran auxquels il aurait versé une somme d'argent en contrepartie d'une traversée clandestine vers l'Espagne par mer, a-t-on indiqué.

Les enquêtes approfondies et l'intensification des recherches ont permis l'identification des mis en cause et la perquisition dans leurs

domiciles s'est soldée par la saisie d'une barque, d'un moteur, d'un réservoir d'essence et d'équipements utilisés pour l'émigration clandestine, a-t-on fait savoir. Une procédure judiciaire a été engagée contre les cinq prévenus devant les autorités judiciaires pour "constitution d'une association de malfaiteurs, organisation d'émigration clandestine et escroquerie".

Près de 43 tonnes de produits alimentaires acheminées vers Sétif

Le ministère du Commerce a donné, en collaboration avec le Croissant rouge algérien (CRA), le coup d'envoi d'une caravane de solidarité constituée notamment de près de 43 tonnes de produits alimentaires destinées à la wilaya de Sétif, dans le cadre des efforts de solidarité pour la lutte contre la propagation de l'épidémie de la Covid-19. «Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a donné lundi, en compagnie de la présidente du CRA, Saida Benhabiles, le coup d'envoi d'une caravane de solidarité du secteur du commerce vers la wilaya de Sétif, lit-on dans un communiqué publié mardi sur la page Facebook du ministère. A cette occasion, M. Rezig a déclaré que cette caravane

était constituée de 43 tonnes de produits, principalement alimentaires, outre des produits de nettoyage et médicaux, en tant que contribution offerte par le ministère avec la participation de commerçants des wilayas de Boumerdes, Tipasa et Blida. Pour le ministre, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la responsabilité sociale du ministère avec le CRA. Le ministre du Commerce avait donné samedi dernier des instructions aux directeurs régionaux du secteur afin d'assurer l'approvisionnement, en produits de base, des 29 wilayas concernées par l'interdiction de la circulation dans le cadre des efforts de lutte contre le nouveau coronavirus. Le Président de la République, Abdellatif Tebboune avait présidé jeudi une séance de travail consacrée à la situation sanitaire dans le pays à la lumière de la hausse du nombre de cas de Covid-19 dans plusieurs wilayas, à l'issue de laquelle plusieurs décisions avaient été prises, dont l'interdiction de la circulation routière de et vers les 29 wilayas impactées, pour une semaine, à compter de vendredi dernier. Les wilayas concernées sont : Boumerdes, Souk Ahras, Tissemsilt, Djelfa, Mascara, Oum El Bouaghi, Batna, Bouira, Relizane, Biskra, Khemchela, M'sila, Chlef, Sidi Bel Abbès, Médéa, Blida, Bordj Bou Arreridj, Tipaza, Ouargla, Bechar, Alger, Constantine, Oran, Sétif, Annaba, Bejaia, Adrar, Laghouat et El Oued.

Feu vert des pro-Haftar pour une intervention égyptienne Risques d'embrasement en Libye



La tension est montée d'un cran en Libye. En effet le parlement basé dans l'est de la Libye qui appuie le maréchal Khalifa Haftar a dit être d'accord avec une intervention militaire de l'Egypte contre la Turquie en Libye en cas de «menace». La Libye est déchirée par un conflit entre deux pouvoirs rivaux: le Gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par l'ONU et basé à Tripoli et le maréchal Khalifa Haftar, qui règne sur l'Est et une partie du Sud.

Le premier est soutenu par la Turquie, qui a des militaires sur place, et le second par l'Egypte voisine,

les Emirats arabes unis et la Russie. «Aux forces armées égyptiennes d'intervenir pour protéger la sécurité nationale libyenne et égyptienne, si elles voient une menace imminente pour la sécurité de nos deux pays», a indiqué dans un communiqué diffusé dans la nuit de lundi à mardi le Parlement élu en 2014, qui compte essentiellement des pro-Haftar.

Le Parlement réagissait à un discours du président égyptien Abdel Fattah al-Sissi le 20 juin, dans lequel il avait menacé d'intervenir en Libye, en réaction à une implication directe de la Turquie.

Les relations entre Le Caire et Ankara se sont dégradées après la destitution en 2013 en Egypte du président islamiste Mohamed Morsi, soutenu par la Turquie. Avec l'appui d'Ankara, les forces loyales au GNA ont engrangé d'importantes victoires depuis début juin, reprenant le contrôle de l'ensemble du nord-ouest de la Libye. Les troupes du maréchal Haftar n'ont pas pour leur part cessé de reculer ces derniers mois, essayant des revers qui ont signé l'échec de leur offensive sur Tripoli lancée en avril 2019. «Nous appelons à des efforts concertés entre les deux pays frères, la

Libye et l'Egypte, pour assurer la défaite de l'occupant envahisseur (la Turquie) et préserver notre sécurité nationale commune», a ajouté le parlement dans son communiqué. «Les dangers posés par l'occupation turque représentent une menace directe pour notre pays et pour les pays voisins, surtout pour l'Egypte», a-t-on ajouté de même source. Le parlement ne reconnaît pas la légitimité du chef du GNA Fayez al-Sarraj, et soutient un gouvernement rival basé lui aussi dans l'est et l'«Armée nationale libyenne» (ANL) autoproclamée du maréchal Haftar. Il est par ailleurs affaibli par des divisions. Une quarantaine de députés anti-Haftar sont notamment partis pour Tripoli où ils ont élu un autre président de l'assemblée. Les Emirats arabes unis ont de leur côté mis en garde contre les menaces du GNA de prendre le contrôle de la ville de Syrte, située à mi-chemin entre Tripoli à l'ouest et Benghazi à l'est. Ces «tambours de guerre (...) peuvent déboucher sur de graves conséquences politiques et humaines», a averti sur Twitter le ministre d'Etat aux Affaires étrangères Anwar Gargash. Il a appelé à un «cessez-le-feu immédiat», en invitant les Libyens à choisir «le dialogue».

LE POIDS DES INGÉRENCES

Ce développement intervient alors que les appels se multiplient pour une issue pacifique

au conflit. Dernièrement lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'Onu sur la crise en Libye, des appels ont été lancés pour la fin des ingérences étrangères et le retour à la table du dialogue, seule voie menant à un règlement pacifique de la situation dans ce pays.

A la faveur de cette rencontre, l'Algérie a réitéré sa position consistant à trouver une solution politique à la crise basée sur le respect de la souveraineté et l'unité du peuple libyen ainsi que de l'intégrité territoriale de la Libye. Intervenant lors de cette réunion par visioconférence du Conseil de sécurité à New York, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a réitéré la position de l'Algérie en faveur d'une solution politique à la crise libyenne et appelé «toutes les parties régionales et internationales concernées par la question libyenne à intensifier les efforts pour trouver une solution à la crise à même de garantir l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye». Il a mis en avant l'approche de l'Algérie, à laquelle adhèrent toutes les parties libyennes, et qui est «basée sur l'arrêt de l'effusion du sang, le dialogue comme seule et unique voie de règlement de la crise conformément à la légalité internationale et aux conclusions de la Conférence de Berlin, et dans le respect total de la volonté souveraine du peuple libyen».

Mali

Après l'effusion de sang, pouvoir et contestation à l'heure de choix ardus

Par Serge Daniel et Amaury Hauchard

Le président malien Ibrahim Boubacar Keïta et le mouvement qui réclame son départ soupèsent leurs options dans une crise qui continue à secouer le pouvoir après des troubles sans précédent depuis des années à Bamako. La capitale renoue progressivement avec la vie ordinaire après l'agitation qui a fait au moins onze morts entre vendredi et dimanche. Pour la première fois depuis vendredi, deux des trois ponts qui relient les deux parties de Bamako sur le fleuve Niger et qui avaient été coupés par les protestataires se sont rouverts à une circulation aussi fluide que possible selon les standards bamakois, sans slalom imposé entre les obstacles et les blocs de béton.

Des forces de sécurité ont été déployées aux abords de ces axes cruciaux. «Nous étions pharmacie de garde dans la nuit», disait Aïcha Noutoume, 34 ans, pharmacienne travaillant près du pont des Martyrs, il n'y a pas eu de problème. Il n'y a pas eu de casse cette fois-ci et la police a vraiment veillé. Retour au calme aussi dans le quartier de Badalabougou, fief de la principale figure du mouvement, l'imam Mahmoud Dicko, et théâtre samedi soir de scènes de guerre entre Bamakois et forces de sécurité. Badalabougou a été l'un des foyers des violences qui se sont emparés vendredi de différents quartiers, point culminant d'une crise qui alarme les alliés et les voisins, inquiets d'un élément de déstabilisation supplémentaire dans un pays confronté au terrorisme, aux violences de toutes sortes et à la pauvreté dans une région elle-même tourmentée.

Après les législatives contestées de mars-avril, une coalition hétéroclite de personnalités religieuses, du monde politique et de la société civile s'est agglomérée autour de l'imam Dicko, éminente figure publique et farouche adversaire du pouvoir. Elle réclame



me la démission du président Keïta, parmi d'autres exigences radicales.

Elle canalise les mécontentements contre la dégradation sécuritaire et l'incapacité à y faire face, le marasme économique et social, la défaillance de l'Etat, ou le discrédit répandu d'institutions suspectes de corruption. Comme redouté depuis un certain temps, la mobilisation a dégénéré quand ce mouvement dit du 5-Juin (M5) est entré en «désobéissance civile» vendredi.

RECHERCHE DE PISTES

Après l'effusion de sang, la confrontation laisse chaque camp face à des décisions lourdes de conséquences, dans un contexte toujours hautement volatil. Le président a tenté différentes ouvertures, dont aucune n'a satisfait le mouvement: offre de gouvernement d'union nationale, dissolution de la

Cour constitutionnelle, législatives partielles là où la Cour constitutionnelle avait invalidé les résultats initialement proclamés en avril. Cette invalidation est considérée comme un déclencheur. Dans ce qui est vu comme un geste d'apaisement, les autorités, après avoir réprimé la révolte, ont relâché dimanche soir et lundi les leaders du mouvement qu'elles avaient fait arrêter. Le président doit à présent concrétiser les offres qu'il a faites.

Pas question à ce stade d'accéder aux demandes du M5 comme la dissolution de l'Assemblée nationale, la nomination d'un Premier ministre que le mouvement choisirait et que le président ne pourrait révoquer, encore moins sa propre démission.

Le mouvement de contestation doit lui aussi faire des choix, à présent que ses leaders ont收回 la liberté. Il n'a donné aucun signe de vouloir transiger jusqu'alors. La commu-

nauté internationale s'emploie discrètement à désamorcer la crise. Dimanche soir, les représentants de l'Union africaine, de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), de l'ONU et de l'UE au Mali avaient appelé tout le monde à la retenue et réclamé la libération des opposants arrêtés. Ils avaient réitéré les préconisations récentes d'une mission de bons offices de la Cédéao: formation d'un gouvernement d'union, organisation de législatives partielles. Des membres de ces organisations ont rencontré lundi des responsables du mouvement de contestation. «Ils nous ont dit qu'ils avaient pesé pour la libération des leaders arrêtés, et nous ont demandé des pistes de sortie de crise», a dit à l'AFP un responsable du mouvement, Bassi Diarra, «nous devons nous revoir mardi» en début d'après-midi. Le M5 a annoncé une conférence de presse mardi en milieu d'après-midi. AFP

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 228.224.29.54

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 24/2020

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbés lance un Avis d'Appel d'Offres Restreint pour :

LA REALISATION D'UN LYCEE 800 / 200 R A MARHOU

● TRAVAUX DE POSTE DE DETENTE + TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DE GAZON SYNTHETIQUE

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de la Direction des Equipements Publics de SIDI BEL ABBES, Cite Makam Chahid. La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur la Presse Nationale ou le BOMOP ou le portail des marchés publics.

Composition du dossier d'appel d'offres :

A / LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPRENDRA :

- UNE DECLARATION DE CANDIDATURE (SELON MODELE CI-JOINT) REMPLIE. CACHETEE, SIGNEE ET DATEE PAR LE SOUMISSIONNAIRE.
- UNE DECLARATION DE PROBITE (SELON MODELE CI-JOINT) REMPLIE. CACHETEE. SIGNEE ET DATE PAR LE SOUMISSIONNAIRE.
- LES STATUTS POUR LES SOCIETES.
- LES DOCUMENTS RELATIFS AUX POUVOIRS HABILITANT LES PERSONNES A ENGAGER L'ENTREPRISE.
- TOUT DOCUMENT PERMETTANT D'EVALUER LES CAPACITES DES CANDIDATS ET DES SOUMISSIONNAIRES :
CAPACITES PROFESSIONNELLES : CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION, AGREMENT ET CERTIFICAT DE QUALITE LE CAS ECHEANT.
- LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION PROFESSIONNEL DE L'ENTREPRISE VALIDE RELEVANT DU SECTEUR BATIMENT PRINCIPAL : LA QUALIFICATION EXIGEE ET LA (I) ET PLUS SECTEUR BATIMENT PRINCIPAL (CATEGORIE 01 OU PLUS).
- REGISTRE DE COMMERCE APPROPRIE. COPIE CONFORME DUMENT LEGALISEE PAR LE CNRC TERRITORIALEMENT COMPETENT.
- COPIE DU CASIER JUDICIAIRE DU SOUMISSIONNAIRE MOINS DE 3 MOIS.
- ATTESTATION DE MISE A JOUR (CNAS, CASNOS, CACOBATH) VALIDE LE JOUR DE L'OUVERTURE. (L'ETAT DE MOUVEMENT DES SALARIES. LA DECLARATION ANNUELLE DE L'ANNEE PRECEDENTE ET LES ATTESTATIONS DE LA CNAS DURANT L'ANNEE DE LA SOUMISSION) ET LES DIPLOMES.
- COPIE DE LA CARTE D'IMMATRICULATION FISCALE.
- EXTRAIT ROLE VALIDÉ ET APURE. DANS LE CAS CONTRAIRE UN ECHEANCIER VALIDE (L'ANNEE DE SOUMISSION EST OBLIGATOIRE).
- NB / STATUT DE L'ENTREPRISE LORSQU'IL S'AGIT D'UNE PERSONNE MORALE.
- CAPACITES FINANCIERES : MOYENS FINANCIERS JUSTIFIES PAR LES BILANS ET LES REFERENCES BANCAIRES.
- LES BILANS FINANCIERS DE L'ENTREPRISE POUR LES 03 DERNIERES ANNEES ETABLIS ET VISES PAR UN COMPTABLE AGREE OU UN COMMISSAIRE AUX COMPTES ET VISES PAR LES SERVICES D'IMPOTS.
- CAPACITES TECHNIQUES : MOYENS HUMAINS ET MATERIELS ET REFERENCES PROFESSIONNELLES.
- LISTE DES MOYENS HUMAINS CACHETEE ET SIGNEE, ACCOMPAGNEE DES DIPLOMES + AFFILIATION VISEE PAR LES SERVICES CNAS DURANT L'ANNEE DE SOUMISSION + DECLARATION ANNUELLE DES SALARIES DE L'ANNEE PRECEDENTE OU TRIMESTRE OU SEMESTRE DE L'ANNEE DE SOUMISSION.
- LISTE DES MOYENS MATERIELS ACCOMPAGNEE PAR DES PIECES JUSTIFICATIVES (CARTES GRISES + ATTESTATIONS D'ASSURANCES VALIDE LE JOUR DE L'OUVERTURE POUR LE MATERIEL ROULANT ET LES FACTURES D'ACHAT CONFORMES OU PV D'EXPERTISE VISES PAR UN EXPERT AGREE PAR L'ETAT ETABLIS L'ANNEE DE SOUMISSION.
- JUSTIFICATION PAR CONTRAT DE LOCATION.
- ATTESTATIONS DE BONNE EXECUTION DE PROJETS, DELIVREES PAR LES MAITRES D'OUVRAGES ETATIQUES CONCERNANT LES TRAVAUX DE MEME NATURE.

B / L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA :

- LE PRESENT CAHIER DES CHARGES ORIGINAL PARAPHE PAR LE SOUMISSIONNAIRE SUR TOUTES SES PAGES, SIGNE ET DATE ANNEXE DE SES SPECIFICATIONS TECHNIQUES AVEC PRECISIONS DES DELAIS DE REALISATION AVEC LA MENTION « LU ET ACCEPTE ».
- LA DECLARATION A SOUSCRIRE (SELON MODELE CI-JOINT) REMPLIE, SIGNEE ET DATEE PAR LE SOUMISSIONNAIRE.

TOUT DOCUMENT PERMETTANT D'EVALUER L'OFFRE TECHNIQUE : UN MEMOIRE TECHNIQUE JUSTIFICATIF ET TOUT AUTRE DOCUMENT EXIGÉ DANS L'ARTICLE 23 DU PRESENT CAHIER DES CHARGES ET CE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 78 DU DECRET PRESIDENTIEL N°15-247 DU 16.09.2015 PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS.

C / L'OFFRE FINANCIERE COMPRENDRA :

LA LETTRE DE SOUMISSION (SELON MODELE CI-JOINT) RENSEIGNEE. SIGNEE ET DATEE. LE BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES DUMENT SIGNE PAR LE SOUMISSIONNAIRE. LE DEVIS QUANTITATIF - ESTIMATIF DUMENT REMPLI, SIGNE PAR LE SOUMISSIONNAIRE.

SI LES CIRCONSTANCES LE JUSTIFIENT, LE SERVICE CONTRACTANT PEUT AUSSI DEMANDER DANS L'OFFRE FINANCIERE, ET CE, CONFORMEMENT A L'ARTICLE 67 DU DECRET PRESIDENTIEL N°15-247 DU 16/09/2015, PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS. LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- LE SOUS-DETAIL DES PRIX UNITAIRES (SDPU).
- LE DEVIS DESCRIPTIF ET ESTIMATIF DETAILLE (DDED).

AINS QUE TOUT RENSEIGNEMENT OU DOCUMENT PERMETTANT DE CONTROLER LES COUTS DE REVIENT DES PRESTATIONS OBJET DU PRESENT MARCHÉ. ET CE. CONFORMEMENT A L'ARTICLE 107 DU DECRET PRESIDENTIEL N°15-247 DU 16/09/2015 PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS.

PRESENTATION DES OFFRES :

VOIR L'ARTICLE 15 DU PRESENT CAHIER DES CHARGES

Les plis doivent être parvenus à la Direction des Equipements Publics à MAKAM CHAHID. La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur la Presse Nationale ou le BOMOP ou le portail des marchés publics. Si ce dernier jour correspondant au dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation sera prorogée au jour ouvrable suivant et à la même heure.

L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière se fera le même jour conformément aux articles 70, 71, 72, 159, 160, 162 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics

L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière est prévue en séance publique et se tiendra le dernier jour de la préparation des offres à partir de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offres national BOMOP ou quotidiens nationaux ou le portail des marchés publics avant 14 heures.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le jour de dépôt des offres à partir de 14 h 00 mn.

Les entreprises resteront engagées par leurs offres pendant 100 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

La Directrice

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO – UNIVERSITAIRE D'ORAN
DIRECTION GÉNÉRALE
Nif : 099731019204033

2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N° *Naissance*

Le Centre Hospitalo –Universitaire d'Oran lance -, un 2 ème avis D'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de la conclusion d'un marché à commande pour : la Fourniture de réactif et produit de laboratoire au profit du Chu oran pour l'année 2020 répartis en 26 lots séparés.

LOT 08 : REACTIFS POUR IMMUNOLOGIE

LOT 10 : REACTIFS DE PARASITOLOGIE POUR TEST RAPIDE ET IMMUNOCROMATOGRAPHIE ET AUTRES

LOT 16 : REACTIFS POUR GAZOMETRIE

LOT 17 : REACTIFS POUR DOSAGE DU FACTEUR VON WILLEBRAND

LOT 19: REACTIFS POUR MICROBIOLOGIE

LOT 20 : REACTIFS POUR AUTOMATE DE MICROBIOLOGIE

LOT 21 : REACTIFS POUR AUTOMATE D' HEMOCULTURE

LOT 26 : Réactifs pour automate Cytométrie en flux

➤ Les soumissionnaires intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots. Toutes fois ils doivent soumissionner pour la totalité des articles composants le lot, sous peine de rejet de leurs offres.

➤ L'évaluation des offres se fera par lot

➤ Les soumissionnaires peuvent être retenu pour un ou plusieurs lots

ELIGIBILITE

L'appel d'offres s'adresse à toutes personne physique ou morale, ayant la qualité requise conformément aux dispositions du présent cahier des charges.

A ce titre, ne sont admis à présenter des offres pour chacun des lots faisant l'objet du présent cahier des charges que les soumissionnaires Fabricants , Importateurs , Distributeurs:

- Ayant un agrément délivrés par le ministère de la santé et de la réforme hospitalière ou autorisation de distribution et d'exploitation
- ayant réalisé des fournitures similaires a l'objet du cahier des charges durant les 05 dernières années « tous ce qui relatif au réactif et produit de laboratoire », appuyées par des attestations de bonne exécution délivrés par un établissement public . « au moins une attestation de bonne exécution »
- Avoir la moyenne du chiffre d'affaire des trois dernières années « 2016-2017-2018 » certifiés par les services des impôts ou un commissaire aux comptes qui doit être égale ou supérieure a :
- Lot 06-07-10-15 : 6.000.000. 00 da
- Lot 26 : 20.000.000.00 da
- Lot 11-13-14-16-19-20 : 4.000.000.00 da.
- Lot 12-17-21-: 1.000.000.00 da
- Lot 08-23- 24 : 300.000.00 da

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction Générale – bureau des marchés du Centre Hospitalo-universitaire d'Oran, contre paiement auprès du trésorier ORAN – HOPITAL Comptable de l'établissement, d'un récépissé de trois mille Dinars de 3000,00DA. non remboursable.

Le soumissionnaire préparera quatre (04) enveloppes. La première enveloppe E1 est destinée au dossier de candidature, La deuxième enveloppe E2 est destinée à l'offre technique et La troisième enveloppe E3 est destinée à l'offre financière. E contiendra les trois enveloppes E1 et E2 et E3 sur lesquelles il sera porté respectivement les mentions « dossier de candidature » et « offre technique » et « offre financière » avec l'identification et l'adresse du soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure anonyme ne devra comporter que la mention:

«2 ème APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°/.....»

la Fourniture de réactif et produit de laboratoire au profit du Chu oran pour l'année 2020 , répartis en 26 lots séparés

La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, ou deux quotidiens nationaux, le dépôt des offres se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres de 8h à 12 heures.

Passé ce délai aucune offre ne sera acceptée, le soumissionnaire doit joindre au présent marché les documents suivants :

Conformément aux dispositions des articles 67 et 69 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, les candidats à l'avis d'appel d'offres joindront à leur soumission les pièces suivantes

- 1- Dossier de candidature : comme détaillé dans le cahier des charges
- 2- L'offre Technique: comme détaillé dans le cahier des charges
- 3- L'offre Financière : comme détaillé dans le cahier des charges.

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis des offres techniques et financières qui aura lieu au siège de la direction Générale – bureau des marchés du Centre Hospitalo-universitaire d'Oran, Adresse :

Centre Hospitalo - Universitaire D'Oran Sis Au 76 Bd Benzerdjeb -Oran , le jour même correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14h:00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre cent (105) jours à compter de la date de la 1^{ère} parution de l'appel d'offres dans la presse.

LE DIRECTEUR GENERAL

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN TEMOUCHENT
DAIRA DE OULHACA
COMMUNE DE SIDI-OURIACHE
CODE FISCAL : 46260106021

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Sidi-Ouriache lance avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales Pour l'opération suivante :

ACQUISITION D'UN MATERIEL ROULANT POUR RENFORCER PARK COMMUNAL DE SIDI OURIACHE

LOTS N° 01 : ACQUISITION D'UN CAMION A BENNE TASSEUSES 11M³

LOTS N° 02 : ACQUISITION D'UN CAMION CITERNE 6000 L

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau de marché

De la commune de SIDI-OURIACHE contre paiement de la somme de 2.000,00 DA.

Les offres doivent contenir les documents ci-après.

1- Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature ;
 - Une déclaration de probité ;
 - Les statuts pour les sociétés ;
1. - Capacités professionnelles: Attestation de fabricant et /ou de montage délivrée par la chambre de commerce et d'industrie (AURES).
- Capacités financières : Moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années et les références bancaires.)

2. - Capacités techniques : (Le délai de livraison. Le délai de garantie technique. Le délai du service après-vente.)

2- L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire ;
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Mémoire technique
- Planning de livraison

3- L'offre financière contient :

- La lettre de soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

L'ensemble des Trois enveloppes sera mis dans une grande enveloppe cachetée dite « enveloppe extérieure », celle-ci portera le nom du PROJET ainsi que la mention « a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales L'objet de l'appel d'offres»

Les offres doivent être adressées à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale De SIDI-OURIACHE. - Secrétaire général

Les offres doivent être déposées au niveau de bureau de l'Assemblée Populaire Communale de SIDI-OURIACHE. le pli comprendra :

Le dossier de candidature - L'offre technique - L'offre financière.

Le dépôt des offres correspondant au dernier jour de la dernière préparation des offres fixée à 15 jours à partir de la première parution dans les quotidiens nationaux avant 14:00 heures.

Le jour d'ouverture des plis correspondant le jour de dépôt des offres à 14 h.

Les soumissionnaires peuvent assister aux travaux de la commission d'ouverture des plis

Les soumissionnaires resteront engagés pendant 105 jours à partir de la date d'appel d'offres

Fait à SIDI-OURIACHE le
Le Président de l'Assemblée
Populaire Communale

ANEPE N° 2031004717 Le Quotidien d'Oran 15/07/2020

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

المخبر الوطني للسكن والبناء

LABORATOIRE NATIONAL DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

E.P.E./S.P.A. AU CAPITAL DE 150.000.000 DA - R.C. N°008 13183-16/00 CAPITAL DE 150.000.000 DA

DIRECTION REGIONALE OUEST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 01 / D.R.O/L.N.H.C/2020

Le laboratoire National de l'habitat et de la construction-Direction Régionale Ouest-sise à : HAI KHMISTI, ILOT N° 03 , CITE BATIOR ,AKID LOTFI/ ORAN , numéro d'identification fiscale : 000016001318395 , lance un appel d'offres National restreint pour l'acquisition de :

- LOT N° 01 : TACHEOMETRE ELECTRONIQUE ET SES ACCESSOIRES
- LOT N° 02 : DENSIMETRE ELECTRONIQUE DE SOL ; NON-NUCLEAIRE
- LOT N°03 : MATERIELS ET APPAREILLAGES D'EVALUATION DES PROPRIETES MECHANIQUES ET PHYSIQUE RELATIVES AUX MELANGES BITUMINEUX.

Retrait du cahier des charges

Les intéressés par le présent appel d'offres sont invités à retirer le cahier de charges original auprès de la Direction Régionale Ouest du L.N.H.C à l'adresse suivante : HAI KHMISTI, ILOT N°03 , CITE BATIOR , AKID LOTFI ORAN, dès la parution de cet appel d'offre moyennant le paiement de la somme de Dix Mille (10.000 da) dinars.

Dépôt et présentation des offres

Les offres devront être accompagnées des pièces administratives réglementaires et techniques citées dans le cahier des charges et déposées au siège de la Direction Régionale Ouest du L.N.H.C à l'adresse indiquée ci-dessus. Les offres doivent être présentées anonymement conformément aux instructions aux soumissionnaires figurantes dans le cahier des charges.

Date limite de réception des offres

La date limite de réception des offres est fixée à Trente-Cinq(35) jours calendaires à partir de la 1^{er} parution de cet appel d'offres dans les journaux.

La date de l'ouverture des plis techniques et financiers correspondra au dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 13h00 au siège de la Direction Régionale du L.N.H.C Et, si le dernier jour correspond à un jour férié, l'ouverture des plis se prolongera jusqu'au lendemain.

Validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Pour plus de renseignements ; veillez contacter le L.N.H.C par :

Tél : 041-87-29-26

Email : lnhc.dro@gmail.com

Siège social : HAI KHMISTI , ILOT N° 03 , AKID LOTFI - Oran - Tél : 041-87-29-26

E-mail : lnhc.dro@gmail.com

ANEPE N° 203100376 Le Quotidien d'Oran 15/07/2020

République algérienne démocratique et populaire

WILAYA DE NAAMA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
NIF 408015000045011

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N_10

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de NAAMA lance un avis d'appel d'offres pour l'exécution des travaux de : Entretien des routes nationales -2020

Entretien de la signalisation routière et élimination des point noirs sur routes nationales

Lot n°01 : Fourniture et mise en œuvre de 638 KM de signalisation horizontale sur RN

RN06 du PK211 au PK269+000 2 V

RN06 du PK269+000 au PK299+000 2*2 V

RN06 du PK299+000 au PK301+000 2voies

RN06 du PK301+000 au PK367+000 2*2 V

RN06 du PK367+000 au PK368+000 2 V

RN06 du PK368+000 au PK370+000 2*2 V

RN06 du PK370+000 au PK484+000 2 V

RN13 du PK243+000 au PK283+000 2 V

RN22 du PK152+800 au PK281+020 2 V

RN47 du PK0+000 au PK57+500 2 V

RN95 du PK187+000 au PK266+000 2 V

RN119 du PK43+900 au PK79+900 2 V

Evitement mcherra RN 06 (du PK265 au PK75) =11km (2x2 V)

Evitement Naama RN 06 (du PK299 au PK304) =07km (2x2 V)

Evitement Ain sefra RN 06 (du PK367 au PK372) =07km (2x2 V)

Lot n°02 : Fourniture et pose de 3000 unité de plots retro réfléchissants sur RN

Les entreprises intéressées, qualifiées et classées dans la catégorie quatre et plus (certificat de qualification en cours de validité, Activité principale T.P , code signalisation 347-4255 exigé) sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la :

Direction des travaux publics de la wilaya de Naama

Bureau des marchés -

Les entreprises soumissionnaires doivent adresser leurs offres à l'adresse sus - indiquée portant la mention suivante « avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale relatif à : Entretien des routes nationales -2020

Entretien de la signalisation routière et élimination des point noirs sur routes nationales

*lot :

a ne pas ouvrir » que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres l'offre doivent comporter un dossier de candidature , une offre technique et une offre financière, cachetées et introduites dans une enveloppe

-Le dossier de candidature :

-La déclaration de probité

- * Statut de l'entreprise (SARL - EURL - SNC - SPA...) en cas de personne morale.
- * Références professionnelles fournies par les maîtres de l'ouvrage antérieurs pour des travaux similaires .
- Liste moyens matériels avec des cartes des grises légalisées , facture d'achat , récépissé légalisées destinés à l'exécution du projet (justifié par des attestation d'assurance de chaque engin valide le jour de l'ouverture des plis
- Liste moyens humains (visée par CNAS ou DAS y compris diplômes pour l'encadrement)
- Extrait de rôle original ou copie certifiée datant de trois mois (apuré ou avec calendrier) visé par service des impôts
- Attestation de mise à jour (CASNOS-CNDS- CACOBTPH)-le numéro d'identification fiscale photocopie légalisées
- Casier judiciaire (N°3-Original) des signataires du dossier datant de 3 mois
- Justification du dépôt des comptes sociaux (SPA-SARL-SNC-EURL) .
- Le registre de commerce électronique (photocopie).
- Certificat de qualification Activité principale T.P , code signalisation 347-4255 exigé
- Les bilans et les chiffres d'affaire de l'entreprise des trois dernières années

l'offre technique

La déclaration à souscrire dûment remplie , datée et signée

Instruction aux soumissionnaires dûment paraphée et signée

Cahier des charges signé et paraphé

L'offre financière est composée de :

Lettre de soumission dûment remplie, datée et signée -Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé -Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé ;

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15 j) à compter de la date de la première publication du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics ou la presse nationale.

La date limite de dépôt des offres est fixée à quinze jour (15 j) à compter de la première

parution dans le BOMOP ou la presse nationale

(Si il coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant). Heur limite de dépôt des offres fixé à : 13h

L'ouverture des plis s'effectuera le même jour de la date de dépôt des offres, à 14 Heures en séance publique, au siège de la direction des Travaux Publics de la wilaya de NAAMA (Les soumissionnaires sont invités à y assister).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée équivalente à la durée de préparation de l'offre augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres

ANEPE N° 2031004706 Le Quotidien d'Oran 15/07/2020

BOUIRA

Infractions à l'environnement : la PUPE fait son bilan

Farid Haddouche

Dans le cadre des efforts de la police pour la préservation de l'environnement, l'unité de police urbaine et de la protection de l'environnement (PUPE) de Bouira a enregistré au cours du mois de juin, 08 affaires, dont 2 relèvent de violations liées aux déchets et 06 liées à l'hygiène et à la santé publique, où les mesures juridiques nécessaires ont été prises à cet égard en coordination avec les services concernés et le parquet. Dans le cadre de la lutte contre le phénomène du commerce ilégal, les forces de sécurité de l'unité de la police urbaine et de

la protection de l'environnement ont saisi, au cours du dernier mois de juin, 1.208 kg de légumes et fruits et 163 kg de viande blanche et rouge, en plus de la destruction de 10.870 unités d'œufs de poule. Il a été dénombré également 09 infractions liées à la réalisation de bâtisses sans permis de construire, et 2 autres pour manque de conformité des constructions. 2 cas liés à l'abattage en dehors des abattoirs, 2 autres à la décharge sauvage des déchets et des ordures ménagères, et un problème lié à l'occupation illégale des routes et des lieux publics. Il convient de noter que les tâches de la police urbaine et de la protection de l'environnement nécessaires sont effectuées dans le cadre de la lutte contre le phénomène du commerce ilégal, les forces de sécurité de l'unité de la police urbaine et de

s'orientant vers la protection de l'environnement et la santé publique.

Ce à quoi, la PUPE coordonne également avec tous les partenaires pour assurer la mise en œuvre des lois et règlements dans le domaine de l'urbanisme et de la protection de l'environnement et étendre l'assistance dans le cadre des textes organisant leurs interventions, en plus du travail préventif basé sur des campagnes de sensibilisation, en coordination avec les acteurs du domaine de l'environnement et de la santé publique.

ALGER

Usurpation de l'identité de fonctionnaires de la Présidence : un réseau d'escrocs démantelé

Les services de sécurité ont démantelé un réseau d'escrocs dont les membres usurpaient l'identité de fonctionnaires à la présidence de la République, a-t-on appris lundi auprès de ces services. «Les concernés activaient au nom d'une association non agréée, en faisant croire aux victimes, pour les escroquer, qu'ils collaboraient avec la présidence de la République», a précisé la même source, relevant que «les mis en cause ont illégalement délivré à

des citoyens des autorisations de circulation durant le confinement en contrepartie de sommes d'argent, de même qu'ils ont collecté des dons détournés de leur destination initiale, et fourni des autorisations et documents à des étrangers». Les services de sécurité ont présenté les mis en cause dans cette affaire devant le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs, tandis que les investigations se poursuivent pour identifier le reste des suspects et

d'autres victimes de ce réseau. Le juge d'instruction a ordonné le placement de trois (3) mis en cause en détention provisoire, et cinq (5) autres sous contrôle judiciaire, et a émis des mandats d'arrêt à l'encontre d'autres suspects. Les prévenus sont accusés d'«usurpation d'une qualité légalement réglementée, escroquerie, faux et usage de faux, immixtion dans des fonctions publiques, civiles ou militaires, ou accomplissement d'un acte d'une de ces fonctions».

La vente des moutons, les mesures de prévention et les équipements médicaux

Le wali d'Alger, Youcef Chorfa, a affirmé lundi que la vente des sacrifices n'a pas été interdite à travers la wilaya, dans la mesure où il s'agit plutôt d'organiser et de contrôler les points de vente dans un souci de préservation de la santé des citoyens de la propagation du coronavirus. A l'approche de l'Aïd El Adha, prévu à la fin du mois courant, les services de la wilaya d'Alger ont ordonné l'interdiction de la vente des sacrifices dans les points de vente non autorisés, ce qui ne signifie nullement «interdire la vente des sacrifices mais plutôt organiser les méthodes de vente suivant les mesures de prévention contre la propagation du coronavirus», a déclaré le wali à la chaîne III de la radio nationale.

Ces dernières semaines, la wilaya d'Alger a enregistré «l'entrée de centaines de camions de transport du bétail non soumis au contrôle vétérinaire», ce qui constitue, a-t-il dit, un risque pour la santé publique particulièrement en cette conjoncture de pandémie.

Le responsable a mis l'accent sur l'importance de la société civile et des associations dans la transmission de l'information aux citoyens, aussi bien dans les quartiers, les haouchs ou les agglomérations. Les associations sont «la clé pour solutionner le problème de conscience chez les Algériens», notamment pour ce qui est du respect du port du masque de protection et de la distanciation sociale dans les espaces publics.

Depuis le début de la propagation du virus, la wilaya d'Alger a



distribué plus de 1,3 millions de masques de protection et est préte à en distribuer davantage.

A ce propos, il a ajouté que le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire avait appelé, récemment, à la formation d'associations de quartier et à la facilitation des procédures administratives au profit de ceux désirant organiser leur activité relative à l'intérêt général. Le même responsable est également revenu, dans son entretien, sur un ensemble de points relatifs aux moyens de la wilaya d'Alger dans la lutte contre l'épidémie, dont la mobilisation de «plus de 13 services spécialisés dédiés au traitement des patients Covid-19, dotés de plus de 700 lits».

La wilaya peut, souligne le wali, «mobiliser 1.000 autres lits en exploitant des hôtels pour faire face à la demande des hôpitaux, en

sus de l'ensemble des respirateurs artificiels au niveau de ces établissements». Le premier responsable de la wilaya a également savouré qu'actuellement, 917 patients atteints de la Covid-19 sont pris en charge et traités à domicile, en vue d'assurer un bon suivi sanitaire.

Il a annoncé, en outre, que tous les équipements médicaux et équipements de protection individuelle (EPI) seront fournis au profit de 13 établissements hospitaliers dans la capitale, dont 5 Etablissements hospitalo-universitaires (Mustapha Pacha, Nafissa Hamoud (ex-Parnet), Issaad Hassani de Beni Messous, l'hôpital de Douera et l'hôpital Lamine Debaghine de Bab El Oued), ainsi que des Etablissements hospitaliers spécialisés (El Kettar et Zemirli) et les services spécialisés dans le traitement des cas de coronavirus.

ALGER

Métro : projet d'extension de la place des Martyrs à Bab El Oued



Le wali d'Alger, Youcef Chorfa, a annoncé lundi le lancement prochain des travaux de réalisation du tronçon de métro reliant la place des Martyrs à Bab El Oued dans le cadre d'un projet d'extension sur une distance de 16 km vers Alger ouest. Invité à la chaîne 3, M. Chorfa a expliqué que les travaux du tronçon devant relier la station place des Martyrs et Bab El Oued (Trois Horloges) démarraient, au plus tard, lors du dernier trimestre de l'année en cours, précisant que ce projet s'inscrit dans le cadre de l'extension du métro vers Alger ouest sur une distance de 16 km. Inscrite au plan stratégique d'Alger horizon 2035, cette ligne passera par les communes d'El Biar, Dely Ibrahim, Ouled Fayet et El Achour. Qualifié de «plus longue ligne de métro» à Alger avec plusieurs stations, ce projet a pour finalité de décongestionner la mobilité urbaine, a-t-il souligné. De surcroît, les travaux d'extension ont été confiés au groupe public Cosider, «leaders en la matière et possédant l'expérience et les moyens pour mener à bien ce type de projets stratégiques avec des normes de haute qualité et des compétences nationales. Les travaux du projet d'extension du métro vers Alger Est sont actuellement en cours de réalisation par le même groupe qui se chargera également de la réalisation de deux tronçons, en l'occurrence El Harrach-Aéroport Houari Boumediène sur une distance de 9,5 km, et Aïn Naadja-Baraki sur une distance de 6 km, a soutenu le wali.

La mise en service partielle de l'extension à l'Est de la capitale est prévue début 2021. Par ailleurs, M. Chorfa a indiqué que le ministère des Transports avait lancé, récemment, un appel à manifestation internationale en vue de mettre en place un plan d'aménagement et de développement du trafic routier urbain à Alger. Et d'ajouter, le ministère en question «est en phase finale de choix du partenaire avec lequel il discutera des détails de la réalisation et du financement de ce projet vital». Passant en revue les plus importants projets en cours de réalisation à Alger à l'effet de désengorger les routes et fluidifier la circulation, à l'instar des travaux de parachèvement de la réalisation

Horaires des prières pour Alger et ses environs

23 dhou el qida 1441

El Fedjr 03h54	Dohr 12h54	Assar 16h45	Maghreb 20h10	Icha 21h47
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



SÉTIF

Appel à poursuivre la production des masques de protection

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, a appelé, lundi, à partir de Sétif à «poursuivre les efforts de production de masques de protection» dans la région, n'excluant pas leur exportation, le cas échéant, vers des pays d'Afrique.

«La wilaya de Sétif est devenue leader dans le domaine de la production de masques, depuis le début de la pandémie de la Covid-19, et a contribué de manière significative au renforcement des efforts nationaux pour réduire la propagation de ce virus,» a affirmé M. Hamidou, lors de sa visite d'inspection de deux ateliers artisanaux de fabrication de masques de protection contre le coronavirus, au chef-lieu de wilaya. Le ministre a souligné, dans ce sens, la nécessité de «poursuivre ces efforts, notamment en matière de commercialisation des masques artisanaux, maillon capital de la lutte contre la pandémie.» Louant, par ailleurs, les efforts déployés par l'Etat dans ce domaine, Mohamed Hamidou a estimé que cette production «constitue un soutien à la stratégie de l'Etat et une contribution du secteur pour faire face à la crise sanitaire que traverse le pays, à l'instar du reste du monde, car elle traduit le patriotisme, la solidarité et la cohésion, entre les enfants d'un même peuple.» Le ministre a mis l'accent, en outre, sur la nécessité de respecter les me-

sures préventives afin de sortir, le plus rapidement possible, de cette crise sanitaire, en portant notamment les masques de protection qui représentent «le principal moyen de lutte contre le virus», assurant que «l'Etat a octroyé, tous les moyens nécessaires, à cet effet».

A cours de sa visite à Sétif, M. Hamidou a reçu des explications détaillées sur les actions menées par les artisans de la wilaya en matière de prévention contre le nouveau coronavirus, depuis le 15 mars jusqu'à la fin du mois de juin dernier.

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial a également soutenu, durant sa visite, que son département a récemment mobilisé 18 hôtels publics, d'une capacité de 3.710 lits, dans 13 wilayas du pays, pour la mise en quarantaine des personnes, dans le cadre des efforts visant à prévenir la propagation de l'épidémie de la Covid-19, faisant savoir que le dossier relatif à la récupération du foncier touristique inexploité constituera «l'une des priorités de son département dès la fin de l'épidémie.»

GUELMA

L'ONEC condamne la profanation de tombes de Chouhada

Le Secrétariat national de l'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC) a dénoncé et condamné, lundi, dans un communiqué, la profanation de tombes de chouhada et la dégradation de leurs stèles, au Cimetière des Martyrs, dans la commune d'Héliopolis, à Guelma. Dans un communiqué signé par le Secrétaire général de l'ONEC, Tayeb Houari, le Secrétariat national a dénoncé et condamné «un acte criminel abject contraire aux principes religieux et à la morale», appelant tout un chacun à y «opposer une riposte ferme et vigoureuse». Le Secrétariat national de l'ONEC a exhorté les autorités sécuritaires et judiciaires de la wilaya de Guelma à mettre un terme à ces «criminels» et à les présenter à la Justice pour qu'ils répondent de leurs actes odieux. Soulignant son «intransigeance absolue face à tous ceux qui osent attenter à un symbole de notre sou-

veraineté nationale», le Secrétariat national de l'ONEC a rappelé que «nul n'est au-dessus de la Loi». Une quarantaine de tombes ont été profanées et les stèles portant les noms des chouhada dégradées par des inconnus, vendredi, dans le Cimetière des Martyrs de la commune d'Héliopolis (5 km au nord de l'axe de la RN 21 entre les wilayas de Guelma et Annaba).

Les pierres tombales ont été fracassées et jetées ailleurs. La profanation des tombes de chouhada a suscité une vague d'indignation, au sein de la population de la wilaya de Guelma. Les Secrétariats de wilaya de l'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC) et de l'Organisation nationale des enfants de moudjahidine (ONEM) ont vivement condamné cet acte dans des communiqués. Une enquête a été ouverte pour retrouver les auteurs, a appris l'APS, auprès des services de sécurité.

EL-OUED

Les nouveaux quartiers raccordés au réseau électrique d'ici 2021

Les travaux de raccordement de 328 nouveaux quartiers résidentiels, au réseau électrique, dans les communes de la wilaya d'El-Oued, sont en cours de réalisation, dans le cadre d'une opération livrable à l'horizon 2021, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Financée au titre de la Caisse de solidarité et de garantie des Collectivités locales (CS-GCL), cette opération a pour objectif l'électrification des nouveaux quartiers issus de l'expansion du tissu urbain à travers 22 communes de la wilaya, a précisé le chargé de communication à Sonelgaz, Habib Mousslim. Elle consiste à fournir l'énergie électrique au profit de plus de 14.994

foyers, a-t-il fait savoir. Un total de 1.501 km de réseaux de distribution d'électricité, répartis entre 388,63 km du réseau moyen tension et 1.112,85 km du réseau basse tension, ainsi que 449 transformateurs électriques, sont projetés au titre de ce projet doté d'un financement global de plus de 2,5 milliards de DA (étude et réalisation), a ajouté le même responsable. Répartis en 90 lots confiés à 60 entreprises, 20 lots ont été déjà achevés, alors que les 70 autres sont en chantier, selon la même source. La couverture en énergie électrique a atteint un taux de 98%, pour une clientèle estimée à 207.000 abonnés, à travers les 30 communes de la wilaya d'El-Oued.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

23 dhou el qîda 1441

El Fedjr
03h43Dohr
12h40Assar
16h31Maghreb
19h55Icha
21h31

EL TARF

Saisie de 52 moutons destinés à la contrebande

A. Ouélaa

La Brigade mobile des Douanes, relevant de l'inspection divisionnaire des Douanes de la wilaya d'El Tarf, ont intercepté, avant-hier, vers

21h30, sur le CW 105, reliant Asfour à la commune frontalière de Bouhadjar, un camion à double étage, transportant 52 moutons, sans déclaration, ni autorisation pour le transport de ces moutons. Le camion

vient de la wilaya de Tiaret et se dirigeait vers la frontière algéro-tunisienne. La marchandise tombe sous le coup de la contrebande et outre la saisie, expose son convoyeur à une forte amende.

Un dealer condamné à 7 ans de prison

Le Tribunal correctionnel de Dréan, a condamné, en fin d'après-midi, dimanche dernier, un dealer, âgé de 40 ans, aussi repris de justice, à une peine de 7 ans de prison ferme, assortie d'une amende de 20 millions de centimes.

Le mis en cause, originaire de la ville de Annaba,

était considéré comme un baron de psychotropes et sillonnait les villes d'El Tarf et Annaba pour écouler sa «marchandise». Selon une source proche de l'enquête, il n'était pas facile d'épingler ce dealer, qui changeait constamment d'adresse et prenait mille et une précautions pour ses

déplacements. Il aura fallu donc, le surveiller étroitement jusqu'à l'arrêter dans un domicile familial, situé dans la petite ville de Zérier.

Une importante quantité de psychotropes de différentes marques a été saisie, de même qu'une somme d'argent.

A. Ouélaa

TÉBESSA

Tentative de suicide

Ali Chabana

Un homme, âgé de 31 ans, a tenté désespérément de mettre fin à ses jours. L'incident dramatique s'est produit, lundi dernier, près de la stèle des chouhadas, faisant face au siège de la wilaya. L'homme s'est aspergé

d'un liquide inflammable, puis a mis le feu à son corps. Par bonheur les policiers présents sur les lieux, sont rapidement intervenus pour le sauver d'une mort certaine et évacué aussitôt au service des urgences de l'hôpital Alia Salah, où la victime sera pris

en charge pour des soins intensifs, suite à des brûlures de 2^e et 3^e degré, a-t-on appris de source sécuritaire. Selon la même source, l'homme, en tentant de se suicider, aurait voulu obtenir une autorisation de forage d'un puits, dans son domicile, a-t-on ajouté.

MILA

Cessation d'activités de 9 gisements

Neuf gisements, dans la wilaya de Mila, sont actuellement en cessation d'activités, a-t-on appris, lundi, du directeur local de l'Industrie et des Mines, Boualem Belkoum. Les raisons de la cessation d'activités de ces établissements, qui représentent des carrières spécialisées dans la production de gravier et de sable, avec 53 gisements, la production d'argile avec 4 gisements et 2 autres réservés au plâtre, selon la même source.

Aussi, 7 nouveaux gisements de diverses matières devront «incessamment entrer en exploitation, a-t-on encore détaillé, soulignant que ces mines sont en phase de finalisation des procédures administratives d'usage. M. Belkoum a fait savoir, dans ce même contexte, que les

gisements en cours d'exploitation répondent aux besoins de la demande enregistrée, concernant différentes matières à l'échelle locale et régionale, révélant que les gisements de Mila ont réalisé, l'année dernière, une production de l'ordre de 4.329.703 m³ de gravier, de sable, de plâtre et d'argile. La même source a relevé que la production de ces gisements de matériaux de construction a connu «un recul, ces dernières années, consécutivement au gel de nombreux projets», précisant que ces minerais alimentaient différents chantiers, à l'échelle nationale «de produits de haute qualité».

SKIKDA

Prochaine ouverture d'un Laboratoire de dépistage du Covid-19

Un Laboratoire de dépistage du Covid-19 sera ouvert «dans les prochains jours» dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris lundi, auprès de la direction locale de la Santé et de la population (DSP). «La mise en service de ce Laboratoire permettra de réduire le délai d'attente des résultats des analyses qui prenait, habituellement, plusieurs jours», a précisé la même source à l'APS, relevant que les échantillons étaient acheminés vers l'annexe de l'Institut Pasteur de Constantine, qui subit, actuellement, «une forte pression». Selon la même source, une vaste opération de réhabilitation du Laboratoire

d'hygiène de wilaya de la cité 'Merdj Edib', au centre-ville de Skikda a été lancée, en vue de son transfert en Laboratoire de dépistage du coronavirus, soulignant que l'entreprise portuaire de Skikda s'est engagée à financer l'équipement de ce laboratoire. Pour sa part, une source de l'Entreprise portuaire de Skikda a indiqué que la décision d'acquérir les équipements nécessaires pour l'ouverture dans la wilaya d'un Laboratoire de dépistage du Covid-19 est une «action citoyenne qui répond à une préoccupation des citoyens et des représentants de la société civile».

La même source a révélé

qu'une enveloppe financière estimée à 13 millions de DA, a été mobilisée pour l'achat des équipements de ce laboratoire.

Pour rappel, 365 cas confirmés infectés par le coronavirus ont été enregistrés dans la wilaya de Skikda jusqu'à dimanche après-midi, depuis l'apparition du 1^{er} cas le 12 mars dernier, selon les statistiques de la DSP, publiées sur sa page 'Facebook'. Les mêmes données relèvent 317 guérissons, 28 cas soumis, actuellement au traitement à l'hôpital et déplorant 20 décès. Aussi, 393 cas suspectés infectés par la Covid-19 attendent les résultats des analyses.

Pour prêter main-forte au personnel médical **Le wali fait appel aux médecins de la CNAS et aux étudiants en médecine**

J. Boukraa

Dans le cadre des mesures prises pour la lutte contre la pandémie du coronavirus et la prise en charge des malades, le wali a annoncé que les équipes médicales qui exercent au niveau des établissements hospitaliers seront renforcées par d'autres médecins, diplômés en médecine et étudiants en médecine. «On va aussi faire appel aux étudiants en médecine (les internes) pour renforcer les rangs des médecins. J'ai donné des instructions pour la réouverture des cités universitaires pour pouvoir les héberger. En plus de la mobilisation des médecins internes, on va faire appel aux praticiens des antennes locales de la CNAS», a annoncé M. Djellaoui, lors de sa dernière visite au Centre hospitalier universitaire Dr Benzerdjeb. Aussi, le wali a appelé à exploiter et mobiliser toutes les énergies sur les plans humain et logistique afin de venir à bout de cette pandémie et s'en sortir avec le moins de pertes humaines possibles. Les médecins et étudiants qui vont prêter main-forte aux équipes médicales et paramédicales devront recevoir des primes d'encouragement. Le premier responsable de la wilaya a décidé de lancer cette stratégie de mobilisation pour répondre au manque de médecins et ce, afin de soutenir les équipes soignantes à mieux gérer la pression qu'elles subissent. Depuis l'annonce du premier cas de Covid-19 à Oran le 18 mars, le personnel médical d'Oran (médecins et infirmiers) demeure mobilisé pour endiguer la propagation de la

pandémie. Epuisé et désabusé, il lance aujourd'hui un cri de détresse dans l'espoir de trouver un écho auprès des citoyens, qui font preuve d'insouciance face à ce mal invisible. L'épuisement physique et mental qui les guettait déjà depuis les premières semaines a eu raison de bon nombre d'entre eux. Les médecins ne cessent de lancer des cris d'alarme via les réseaux sociaux, appelant à un meilleur respect des mesures préventives afin d'éviter une catastrophe sanitaire. Déçus par l'insouciance des gens au rythme d'un travail insoutenable, les équipes médicales se sentent quelque part trahies par la population, qui fait fi des mesures de prévention contribuant ainsi à l'augmentation constante du nombre de cas. La population se montre un peu lasse de toutes les exigences d'une vie au rythme du coronavirus. Ce sentiment se ressent en matière de solidarité, estime-t-on dans le milieu médical, surtout que la wilaya d'Oran a connu dernièrement une augmentation significative du nombre de contaminations par le coronavirus. Le chargé de la communication de la Direction de la santé et de la population, Youcef Boukhari, a annoncé qu'un système de travail durant 48 heures, suivi de cinq (5) jours de repos sera appliqué «pour permettre aux équipes médicales de souffler», a-t-il ajouté. Pour rappel, répondant à l'appel du corps médical, les autorités algériennes ont annoncé vendredi 10 juillet des mesures de soutien. Selon un communiqué de la Présidence, «une assurance spéciale, à la charge de l'État, en faveur de tous

Réalisés il y a plusieurs années à Ain El Turck Des locaux commerciaux et le marché de proximité inoccupés

Rachid Boutlelis

Un peu plus d'une année après leur distribution, les 370 locaux inscrits dans le cadre des dispositifs Cnac, Ansej et Angem n'ont toujours pas été occupés par leurs bénéficiaires et ce, au même titre que le marché de proximité de Haï Nakhil, dans la commune d'Ain El Turck, qui est constitué de 100 stands. Notons que la confection des listes de bénéficiaires ayant été à chaque fois vivement contestée par les postulants, qui n'ont pas hésité à manifester et même à assiéger le siège de l'APC et celui de la daïra d'Ain El Turck, n'a pas été de tout repos et a nécessité beaucoup de persévérance et autant de tact. Cependant, les bénéficiaires refusent toujours d'occuper leur nouveau lieu de travail et ce, en invoquant notamment la détérioration

de ces locaux, l'absence d'électricité et d'eau courante ainsi que leur éloignement, voire leur isolement, en ce qui concerne ceux installés dans le quartier d'El Bahia, situé à mi-chemin du village côtier de Cap Falcon. Du coup, la décision de la délocalisation de l'actuel marché de fruits et légumes de ladite commune est renvoyée aux calendes grecques et ce, au grand dam des habitants domiciliés à l'intérieur et les abords immédiats, qui ne cessent de dénoncer les moult contraintes et autres désagréments causés à leur cadre de vie. Toujours est-il qu'un autre son de cloche se fait aussi entendre chez d'autres postulants, des ex-propriétaires de kiosques ayant été démolis pour les besoins de projets d'utilité publique, qui s'estiment avoir été marginalisés dans cette distribution en dépit d'une attestation d'in-

démise, qui leur a été délivrée en 2010 par l'APC de l'époque et qui leur ouvre le droit au bénéfice d'une table dans le nouveau marché de proximité, sis à Haï Nakhil dans la commune d'Ain El Turck. Notons à ce propos que certains bénéficiaires ont, pour leur part, formulé des réserves, au lendemain de la distribution au sujet des positionnements de leurs nouveaux locaux, des locaux attribués et répartis à travers les trois sites cités en préambule. Livrés aux mignardises de la nature et aux actes de vandalisme depuis leur réalisation, ces locaux commerciaux et le marché de proximité, qui ont constitué le principal vecteur de toutes de spéculations, véhiculées sur la place d'Ain El Turck, se sont dégradés au fil des jours au point de nécessiter une opération d'envergure de restauration.

Retour en force de l'informel à Ain El Turck Des dispositions pour délimiter les contours du marché



Àvec la propagation rapide du Covid-19 et le non-respect des mesures barrières par les citoyens, notamment au niveau des marchés, des dispositions ont été prises par les services de la commune de Ain El Turck pour délimiter les contours du marché et partant mettre un terme à l'informel qui sévit depuis l'apparition de la pandémie. En effet, à la faveur de la crise sanitaire, l'informel s'est installé de nouveau sur les trottoirs, voies et places publiques dans le chef-lieu, à l'instar des trois autres municipalités, que compte la daïra côtière d'Ain El Turck. En effet, sans avoir l'air d'y toucher, l'illicite a fait main basse sur presque tous les espaces publics de la municipalité d'Ain El Turck, notamment les abords immédiats du marché communal, où une multitude de revendeurs à la sauvette naviguent allègrement dans le sillage des activités estivales. Depuis plus de trois mois, toutes les artères adjacentes au marché de fruits et légumes de Ain El Turck ainsi que ses abords immédiats ont été réoccupés par les mar-

chands ambulants, a-t-on constaté sur place. En effet, après avoir été chassés, il y a quelques mois, les ambulants activant dans l'informel ont réinvesti la majeure partie des espaces, à l'intérieur et à l'extérieur du marché. À ce titre et selon des sources proches de la commune de Ain El Turck, dans le cadre des opérations menées par l'APC pour lutter contre le commerce informel, des dispositions ont été prises pour délimiter les contours du marché situé en plein cœur de Ain El Turck. Selon nos sources, des instructions ont été données par les responsables de la daïra aux services concernés pour mettre un terme à l'anarchie qui prévaut au niveau de ce marché, et ce, avant la saison estivale.

A ce titre et selon nos sources, une campagne de lutte contre le commerce informel aux abords du marché sera lancée incessamment. La décision a été prise après un constat sur terrain faisant état d'un retour en force des marchands ambulants à travers la majeure partie des ruelles adjacentes au mar-

R. B.

Covid-19 **13 équipes pour effectuer les enquêtes épidémiologiques**

Treize (13) équipes sont sur le terrain pour effectuer des enquêtes épidémiologiques sur les cas de contamination et cas en contact dans le but de faire face au risque de propagation du Covid-19 et casser la chaîne de transmission du virus, a-t-on appris mardi, du directeur de la Santé et de la population (DSP). "Ce travail d'enquête et d'investigation est très important dans la mesure où c'est la seule solution actuelle qui nous permet de cerner les personnes contaminées ou en contact avec des personnes contaminées, en vue de les dépister le plus rapidement, et faire face au risque de propagation", a-t-il relevé. Ces équipes agissent, selon même le responsable, sur des informations venant de tout bord, de l'Institut Pasteur, des services de sécurité, a souligné à l'APS, Nacer Bouda. Ces enquêtes permettraient, selon le responsable, de cerner les nouveaux cas et les sujets en contacts, aussi bien dans l'entourage familial que professionnel, pour éviter plus de contamination et de nouveaux cas. "Nous avons entamé ce travail avec les établissements publics de santé de proximité (EPSP), 13 équipes bien formées ont été mises en place pour faire les enquêtes épidémiologiques et les prélèvements nécessaires", a-t-il relevé. Ces équipes agissent, selon même le responsable, sur des informations venant de tout bord, de l'Institut Pasteur, des services de sécurité. Des communes et même de simples citoyens, "toute information est traitée avec toute attention nécessaire pour un seul but, celui de casser la chaîne de contamination", a-t-il dit. Pour le même responsable, "c'est en dépistant rapidement les sujets qui étaient en contact avec des cas positifs et en traitant les personnes asymptomatiques du Covid-19, qu'on arrivera à briser la chaîne de contamination". "C'est ces personnes asymptomatiques que nous ciblons le plus, et il faut arriver à eux avant qu'ils puissent contaminer d'autres, c'est la seule solution pour arrêter cette contamination", a-t-il conclut.

En perspective de l'attribution prochaine de logements sociaux Plus de 30.000 dossiers de demandeurs étudiés

D. B.

Plus de 30.000 dossiers de demandeurs d'un logement social ont été étudiés par les commissions de daïra, depuis leur installation il y a près de cinq mois, a-t-on appris hier de sources proches de la wilaya. Nos interlocuteurs indiquent que les enquêtes actuellement à l'arrêt à cause de l'épidémie du coronavirus se poursuivront dès un retour à la normale. Ces commissions ont sillonné les secteurs urbains de la commune d'Oran et les communes qui prévoient la distribution au courant de cette année et de l'année prochaine de plus de 11.000 logements dans le cadre de la formule à points. Selon nos sources, près de 30.000 dossiers sur les quelque 45.000 en cours d'études ont été étudiés par ces commissions. L'affichage des listes des bénéficiaires est programmé après la levée du confinement dans la majeure partie des communes concernées, ajoutent les mêmes sources. Une attribution attendue depuis plusieurs années par des milliers de familles occupant des habitations précaires au niveau de la commune d'Oran et de plusieurs autres communes. En effet, en marge de sa dernière visite d'inspection et de travail aux deux nouveaux pôles urbains d'Oued Tlélat et Ahmed Za-

bana de Misserghine, le wali d'Oran, M. Djellaoui Abdelkader, avait annoncé la distribution durant cette année 2020 de plus de 11.000 logements sociaux dans le cadre de la formule à points. Le même responsable a souligné que la wilaya d'Oran a bénéficié d'un ambitieux programme de 50.000 logements de différentes formules, dont 24.000 logements sociaux locatifs, 22.000 en formule de location/vente et 4.000 logements promotionnels aidés (LPA). Pour être prêtes à ce grand rendez-vous, des commissions mixtes chargées d'étudier les dossiers des demandeurs de logements sociaux entament des enquêtes au niveau de plusieurs quartiers répartis sur sept secteurs urbains, a-t-on appris de sources proches de l'APC d'Oran. Plus de 40.000 familles ayant déposé un dossier pour un logement dans le cadre de la formule à points sont concernées par cette enquête. Nos sources indiquent qu'après l'étude de plus de 90.000 dossiers de demandeurs, entamée avant l'été dernier, la commission de wilaya a exclu plus de 50.000 demandes pour diverses raisons. Les quelque 45.000 dossiers restants après l'opération d'assainissement font l'objet d'une enquête approfondie menée par des commissions installées au niveau de cha-

que secteur urbain. Nos sources indiquent que chaque secteur urbain a mis en place des commissions, présidées par le directeur du secteur et qui auront pour mission d'enquêter auprès de toutes les familles concernées au niveau de leur secteur. A ce titre, la wilaya d'Oran vient d'établir un calendrier pour l'affichage des listes des bénéficiaires des logements sociaux au niveau de plusieurs daïras pour l'année en cours, a-t-on appris de la cellule de communication de la wilaya d'Oran. Ce calendrier d'affichage des listes a été établi après l'achèvement des enquêtes et l'examen des dossiers par les commissions de daïra qui supervisent les communes d'Oran, Béthioua, Ain El Bia, Misserghine, Ain El Kerma, Hassi Mefsoukh, Hassi Bounif, Bousfer, El Ançor et Arzew. Selon un récent exposé présenté au wali d'Oran par les chefs de daïra, sur la situation des programmes de logements en cours de réalisation, l'affichage des listes des bénéficiaires des logements sociaux dans 10 communes de la wilaya est programmé pour le 1^{er} semestre de l'année en cours. Les chefs de daïra ont indiqué que l'étude des dossiers et les enquêtes ménage sont actuellement en cours et toutes les dispositions ont été prises pour afficher les listes dans les délais.

Commune d'Oran

Vaste opération de réhabilitation de l'éclairage public et des routes

Une vaste opération de réhabilitation de l'éclairage public a été lancée dans plusieurs secteurs urbains par la commune d'Oran, dans le cadre d'une enveloppe allouée par la wilaya d'Oran pour l'entretien des routes et de l'éclairage, a-t-on appris hier de sources proches de la Division de la voirie de l'APC d'Oran. Il s'agit, selon nos sources, d'une opération à moyen et long terme pour doter quelque 30.000 points lumineux de lampes économiques de type «LED», sachant que cette opération permettra de réduire d'environ 50% la facture Sogelgaz, a-t-on ajouté. La semaine dernière, une enveloppe financière de plus de 560 millions DA a été allouée pour l'entretien du réseau routier au niveau de la commune d'Oran. Un montant de 460 millions DA a été débloqué sur budget de la wilaya pour la maintenance du réseau routier sur une distance de 100 km dans la commune d'Oran classé en case rouge et plus de 100 millions DA du budget de la commune pour la maintenance de 50 chemins vicinaux, selon le chef de service routes à la commune. Une autre partie de cette enveloppe sera consacrée à la réhabilitation de

l'éclairage public. L'une des dépenses d'énergie urbaine les plus importantes est liée à l'éclairage public. Trouver des solutions pour réduire et mieux maîtriser la consommation de l'éclairage est donc un enjeu capital pour les villes. Pour minimiser ces dépenses et répondre aux doléances des citoyens en matière d'éclairage public, les services concernés de certaines communes ont opté pour l'utilisation des lampes LED (Light Emitting Diode), pour l'éclairage des rues. Dans cette optique, une opération de remplacement des anciennes lampes vapeur à mercure qui consomment beaucoup d'énergie a été initiée l'année dernière par la commune de Misserghine. L'opération a été lancée à partir du quartier Ahmed Zabana et a touché d'autres rues. Une enveloppe de près de 12 millions de dinars a été débloquée pour cette opération qui entre aussi dans le cadre des actions menées par les autorités publiques pour l'embellissement de la ville et l'aménagement urbain. Les LED (Light Emitting Diode) ou DEL en français (Diode Electro Luminescente) sont une technologie d'éclairage qui présente des avantages nombreux comparés aux ampoules clas-

siques (ampoules à incandescence). A puissance lumineuse égale, elles consomment dix fois moins et durent 12 à 15 fois plus longtemps. Les 36.000 points lumineux de la ville d'Oran seront remplacés progressivement par des lampes LED. L'éclairage qui représente environ 40% des consommations d'énergie électrique des collectivités territoriales fait l'objet de recherche et d'innovations qui visent à mieux maîtriser sa consommation. La commune d'Oran a aussi lancé, il y a quelques mois, une opération de remplacement des anciennes lampes par des lampes économiques LED. La commune d'Oran dépense près de 12 milliards de centimes pour l'éclairage public. Intégrer les LED dans le dispositif d'éclairage public permettrait d'économiser jusqu'à 60% d'énergie par rapport aux lampes à vapeur de mercure, à niveau d'éclairement égal. Les LED représentent une solution technologique au rendement très élevé qui commence déjà à faire ses preuves. Les lampes LED ont également une insensibilité aux allumages répétés, aux basses températures et possèdent une grande résistance aux chocs.

D. B.

Le DGSN en visite à Oran Des infrastructures de police inaugurées



K. Assia

Plusieurs infrastructures de la Sûreté nationale ont été inaugurées avant-hier par le Directeur général de la Sûreté nationale, Ounissi Khelifa, qui était en visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran. Accompagné du wali d'Oran, M. Abdelkader Djellaoui, et des autorités civiles et militaires, le DGSN a procédé à l'inauguration de deux sièges de daïra à Arzew et à Ain El Turck en plus de deux autres structures destinées à abriter les 9^{ème} et 17^{ème} sûretés urbaines.

Ces nouvelles infrastructures vont permettre d'avoir une couverture sécuritaire optimale de quoi améliorer le rapprochement police-citoyen et répondre aux attentes de la population. Dans la localité de Sidi El Bachir, le patron de la police a également inauguré le siège de

la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) où il a inspecté les différents équipements qui permettent aux unités d'intervention d'effectuer leurs missions sur le terrain et de renforcer par conséquent la couverture sécuritaire.

Toujours à Sidi El Bachir, une salle omnisports a été aussi inaugurée et baptisée du nom du chahid du devoir, le commissaire Taoui Mokhtar. Cette nouvelle acquisition visant à encourager et à promouvoir les activités sportives au profit des policiers s'inscrit dans le vaste programme de modernisation du corps de la police nationale.

Par ailleurs, toutes ces nouvelles infrastructures ont été connectées aux différents réseaux pour permettre un meilleur rapprochement police-citoyen via le site électronique, la page Facebook et les numéros verts de la police. D'autre part, quelque 250 déci-

Rejets des eaux usées dans les plages Réception prochaine de trois nouvelles stations de relevage

J. Boukraa

Pour parer aux problèmes de déversement des eaux usées dans les plages de la wilaya, trois nouvelles station de relevage seront mises en service incessamment, indiquent les services de la wilaya d'Oran. Ces stations ont été réalisées au niveau d'Ain El Turck, Mers El Hadjadj et Ain El Kerma. Selon les mêmes sources, pas moins de dix projets de stations de traitement des eaux usées (STEP) sont inscrits dans le programme de la Direction des ressources en eau de la wilaya d'Oran pour éradiquer les rejets des eaux usées en mer et dans les zones humides. La réalisation de ces dix stations est en mesure de mettre un terme aux rejets des eaux usées dans les milieux na-

turels, assurent nos interlocuteurs, rappelant que le problème a été réglé dans d'autres localités comme Ain El Turck et Oran, notamment grâce à une stratégie de développement global pour l'amélioration des systèmes d'assainissement qui s'appuient sur un programme à court et moyen terme. Parmi les huit zones humides que compte la wilaya d'Oran, quatre sont classées Ramsar, à savoir le lac Télamine, la grande Sebkha d'Oran, El Mactâa et les Salines d'Arzew. Nos sources indiquent, d'autre part, que les travaux de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées d'une capacité de traitement de 55.000 mètres cubes/jour ont été inscrits au profit de la commune d'Es-Senia (Oran). Cette station contribuera ample-

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Jaabout Mokhtaria, 72 ans, Haï Nour
Cherif Aouda, 60 ans, Nedjma
Nour Med, 94 ans, Maraval
Benabou Slimane, 100 ans, Nedjma

Horaires des prières pour Oran et ses environs

23 dhou el qida 1441
El Fedjr Dohr Assar Maghreb Icha
04h15 13h09 16h58 20h23 21h57



ment à mettre fin définitivement au problème des eaux usées dont souffre la commune d'Es-Senia depuis plusieurs années, a-t-on souligné. Cette station d'une capacité de traitement de 610 litres par seconde prendra en charge, dès sa mise en service, les eaux usées du nouveau pôle urbain «Ahmed Zabana» de Misserghine, qui devra accueillir plus de 50.000 logements, a-t-on fait savoir. Cette infrastructure permettra également, après son raccordement à une double canalisation d'assainissement à une distance de 12 kilomètres de la station de pompage principale à la sortie de la commune d'Es-Senia, de réduire les rejets des eaux usées de plus de 25 pour cent, tout en éliminant définitivement le problème d'assainissement dans cette commune. Pour rappel, des travaux ont été lancés pour le transfert du pompage de la cité «8 Mars» vers la station principale à la sortie de la commune sur une distance de 1,2 km. Ce projet confié à la Société de l'eau et d'assainissement d'Oran (SEOR) est estimé à près de 18 millions.

TIARET

Trois marchés fermés



Ph. Rachid K.

El-Houari Dilmi

Alors que le coronavirus continue de se propager malgré les appels à la prévention et au respect des mesures barrières, le wali a décidé lundi de fermer plusieurs lieux de commerce dans la ville de Tiaret, apprend-on auprès du cabinet du wali.

En effet, le nombre de cas a bondi pour atteindre 378 cas confirmés et 26 décès au 13 juillet et le chef de l'exécutif de wilaya a procédé à la fermeture du marché des fruits et légumes du populeux quartier de «Sonati-

ba», qui connaît une affluence record ces derniers jours. Le marché des fruits et légumes de «Volani», l'un des plus grands au niveau du chef-lieu de wilaya, a également été fermé, de même que le marché de brocanterie du centre-ville, près de l'ancienne église Sainte Madeleine.

Et dans un effort soutenu de limiter la propagation du Covid-19, une grande opération de désinfection des rues et places publiques est entamée depuis le début de cette semaine, avec la participation de plusieurs organismes publics, directions de wilaya et du mouvement

associatif. Pour rappel, les autorités de la wilaya multipliant les mesures de prévention avaient appelé à une grande vigilance des citoyens. Et en vertu de l'arrêté wilayal du 28 juin 2020, le wali avait décidé d'interdire aux officiers de l'état civil au niveau des 42 communes de la wilaya, d'établir des actes de mariage.

Le premier responsable de la wilaya avait déjà interdit, une semaine auparavant, toutes les fêtes de mariage, cortèges nuptiaux et autres cérémonies mortuaires, pour tenter de freiner la propagation du coronavirus.

SIDI BEL ABBÈS

En finir avec les fosses septiques

Le réseau de gaz naturel a été mis en service, lundi, au profit des habitants du village de «Djouaher», considéré comme zone d'ombre dans la commune de Sidi Lahcen. C'était lors de la visite du Premier ministre dans la wilaya. Djerad a rassuré sur la prise en charge des préoccupations quotidiennes des habitants. «Nous œuvrons à régler les problèmes quotidiens des citoyens concernant l'eau, le gaz et autres services», a-t-il déclaré lors de sa rencontre avec des citoyens. Le réseau de gaz de ville mis en service, d'une longueur de 8,4 kilomètres linéaires, a été réalisé en 60 jours pour assurer le raccordement de 305 foyers.

Sur place, le Premier ministre, en compagnie d'une délégation ministérielle, a suivi un exposé sur l'état d'avancement des travaux du projet du réseau d'assainissement dans cette région. Le taux d'avancement des travaux de canalisation du réseau d'assainissement qui s'étend

sur 4.100 mètres linéaires, a atteint 65 pour cent. Le réseau permettra de mettre fin aux fosses septiques creusées de manière anarchique, de lutter contre les maladies à transmission hydrique et d'améliorer le cadre de vie des habitants. A l'occasion, un exposé a été présenté au Premier ministre sur le programme de prise en charge des zones d'ombre disséminées à travers la wilaya. Les 189 zones concernées nécessitent 364 opérations de développement dans différents secteurs aussi importants que l'éducation, la santé, le gaz de ville, l'électricité et autres, a-t-on précisé.

A présent, 131 opérations ont été concrétisées et 64 sont en cours de réalisation. En ce qui concerne le raccordement de zones d'ombre en énergie solaire, le Premier ministre a annoncé la décision d'allouer d'une enveloppe de 400 millions DA pour financer cette opération dans la wilaya de Sidi Bel Abbès. Il est prévu, en outre, que 20 aides au programme de l'habitat rural, octroyées lundi, 300 autres familles en bénéficieront prochainement à travers la wilaya.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre des dispositions prises par le gouvernement visant la restructuration des habitations rurales du pays pour lequel une enveloppe de 30 milliards de dinars a été débloquée.

MOSTAGANEM

Nouvelle secousse tellurique

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,2 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 00H32 dans la wilaya de Mostaganem, indique le Centre de Recherche en Astronomie Astrophysique.

Pour rappel, une secousse tellu-

rique d'une magnitude de 3,1 sur l'échelle de Richter a eu lieu dimanche à 05H51 dans la wilaya de Mostaganem. L'épicentre de la secousse a été localisé à 15 km au Sud Est de Mostaganem

TLEMCEN

Près de 800 kg de kif saisis en six mois

Le service de la Police judiciaire relevant de la Sécurité de wilaya de Tlemcen a saisi durant le premier semestre de l'année en cours 767,7 kilos de kif traité, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de sûreté de wilaya. Les éléments du même service sécuritaire ont saisi également 14.142 comprimés psychotropes, a-t-on indiqué, soulignant que 537 individus sont impliqués dans 313 affai-

res relatives à la consommation et à la commercialisation de la drogue et des psychotropes.

Par ailleurs, le même service a enregistré, durant le premier semestre de cette année, 2.070 affaires de droit commun impliquant 2.960 individus qui ont été présentés devant la justice, a fait savoir la même source, signalant également que 518 affaires de délit et d'infractions contre les biens ont été enregistrées, de

même que 39 affaires relatives à la cybercriminalité impliquant 44 individus. De son côté, le service de l'ordre public a enregistré, au cours de la période précitée, 245 accidents de la circulation ayant fait 12 morts et 294 blessés dont 71 femmes. Ce service a procédé également, durant le premier semestre 2020, au retrait de 4.448 permis de conduire suite à diverses infractions commises par les conducteurs, a-t-on relevé.

MASCARA

Six morts sur les routes depuis janvier

Belkacir Mohamed

Selon la sûreté de wilaya, 212 accidents de la circulation ont été enregistrés durant le premier semestre, faisant 6 morts et 247 blessés, contre 387 accidents (faisant 6 morts et 449 blessés) enregistrés durant la même période de 2019. Ainsi, on constate une baisse du nombre des accidents, mais avec le même nombre de décès. La cellule de communication de la sûreté de wilaya indique que les con-

ducteurs, dont 40 motocyclistes, sont à l'origine de 158 accidents. Parmi les causes, on cite notamment l'inattention du conducteur, le refus de priorité et la perte de contrôle du véhicule. D'autre part, 54 cas incombent aux piétons. Il est à signaler que 20 conducteurs titulaires de permis depuis moins de deux ans sont impliqués dans ces accidents, 66 autres ayant un permis de moins de 5 ans et 43 cas de titulaires de permis obtenus depuis 5 à 8 ans.

BECHAR

L'hôpital Tourabi Boudjemaa dédié au Covid-19

L'établissement public hospitalier (EPH) chahid Tourabi Boudjemaa de Bechar sera désormais dédié uniquement à la prise en charge des malades atteints du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on appris hier des responsables de cet établissement de santé publique.

«Dans le but d'une meilleure organisation des protocoles de tri et de soins des personnes atteintes de la Covid-19, la Direction locale du secteur de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH), a pris la décision de dédier notre structure hospitalière, ayant une capacité de 240 lits, uniquement à cette nouvelle activité médicale», a précisé le directeur de l'hôpital, Loudi Benali.

«Nous procémons actuellement au renforcement des moyens de notre hôpital pour l'adapter aux besoins de cette nouvelle activité pour qu'il puisse répondre favorablement aux besoins des malades, en prenant en compte les lacunes et les insuffisances constatées auparavant dans le domaine de la prise en charge des patients», a-t-il expliqué. Pour soulager cette structure de certaines activités médicales, «nous sommes actuellement en voie de transfert du service des urgences médicales et chirurgicales de cet hôpital aux locaux adaptés de l'EPH (ancien hôpital), situé à proximité de plusieurs groupements urbains de la commune de Bechar, a relevé Loudi Benali.

«Nous sommes en train de procéder actuellement à la réorganisation totale de nos services médicaux», a ajouté le directeur de la santé. «En marge de la réorganisation de nos services pour offrir des prestations médicales de qualité aux citoyens, des mesures pour la sécurisation du personnel médical durant son exercice au sein des différentes structures hospitalières de la wilaya viennent d'être prises pour faire face à toutes les éventualités, notamment aux actes de vandalismes commis auparavant par certains individus au sein de l'EPH Tourabi Boudjemaa», a fait savoir Mustapha Ijjer.

SAÏDA

Les eaux traitées dans l'irrigation des arbres fruitiers

Le ministre des Ressources en Eau, Arezki Berraki a insisté, lundi à Saida, sur l'importance de recourir à l'utilisation des eaux traitées dans l'irrigation des arbres fruitiers.

Procédant à l'inauguration d'une station de traitement des eaux usées dans la commune de Youb, M. Berraki a appelé à l'utilisation optimale de ces eaux dans l'irrigation des arbres fruitiers et à la sensibilisation des agriculteurs à l'importance d'utiliser ces eaux traitées dans l'irrigation des arbres fruitiers.

Cette station permettra la collecte et le traitement des eaux usées pour leur utilisation rationnelle dans l'irrigation agricole et dans la création de nouveaux périmètres pour l'arboriculture fruitière dans le cadre de l'investissement agricole.

Une enveloppe de 1,1 milliard de DA a été allouée à la réalisation de

cette station, dans le cadre du programme sectoriel, a précisé la Direction des ressources en eau. Trois mille mètres cubes d'eaux usées sont traitées par jour, permettant, ainsi, l'irrigation de 100 hectares. Le ministre des Ressources en eau a poursuivi sa visite dans la wilaya de Saida, hier, pour la deuxième journée consécutive, avec l'inauguration d'un réservoir d'eau et l'inspection d'un chantier de réhabilitation des réseaux d'eau potable à travers les communes de Saida, Ain El Hadjar et Ouled Khaled.

M. Arezki devait également inspecter le projet de réhabilitation d'Oued Ouakrif et de ses rives au centre-ville de Saida, la station d'épuration des eaux usées de la commune d'Ain El Hadjar et le projet du réseau d'assainissement du village de Merghad (commune de Sidi Ahmed).

L'OMS avertit

Covid: trop de pays «prennent la mauvaise direction»

L'Organisation mondiale de la santé a averti lundi que de nombreux pays ne prenaient pas les bonnes mesures face à la pandémie, au lendemain d'une journée record de 230.000 nouveaux cas de coronavirus. "Je veux être franc avec vous: il n'y aura pas de retour à l'ancienne normalité dans un avenir prévisible", a souligné le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, au cours d'une conférence de presse virtuelle. "Le virus reste l'ennemi public numéro un, mais les actions de nombreux gouvernements et personnes ne reflètent pas cela", a-t-il déclaré, avant d'assurer: "Trop de pays prennent la mauvaise direction".

"Les messages contradictoires des dirigeants sapent l'ingrédient le plus essentiel de toute réponse: la confiance", a-t-il ajouté, sans citer leurs noms. Le chef de l'OMS a une fois de plus appelé les gouvernements à communiquer clairement avec leurs citoyens et à mettre en place une stratégie globale visant à supprimer la transmission et à sauver des vies, tout en demandant aux populations de suivre les multiples gestes barrière, comme respecter la distance, se laver les mains et porter un masque, et de s'isoler s'ils étaient malades.

"Si les principes élémentaires ne sont pas suivis, cette pandémie ne pourra aller que dans une seule di-

rection. Cela va aller de pire en pire", a-t-il assuré. La pandémie du nouveau coronavirus a fait plus de 569.000 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre.

Les Etats-Unis, qui ont recensé leur premier décès lié au coronavirus début février, sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, suivis du Brésil. "L'épicentre du virus se trouve toujours sur le continent américain, où plus de 50% des cas ont été enregistrés dans le monde", a souligné Tedros Adhanom Ghebreyesus.

"Nous espérons tous qu'il y aura un vaccin efficace, mais nous devons nous concentrer sur l'utilisation des outils dont nous disposons actuellement pour supprimer la transmission et sauver des vies", a-t-il ajouté. Le haut responsable de l'agence spécialisée de l'ONU a appelé à "accélérer les travaux scientifiques, trouver des solutions communes et mettre en place une réponse mondiale cohérente et solidaire".

EXPERTS OMS EN QUARANTINE

L'OMS a elle-même été très critiquée par certains, en particulier par le président américain Donald Trump, pour sa gestion de la pandémie. Les Etats-Unis, qui ont

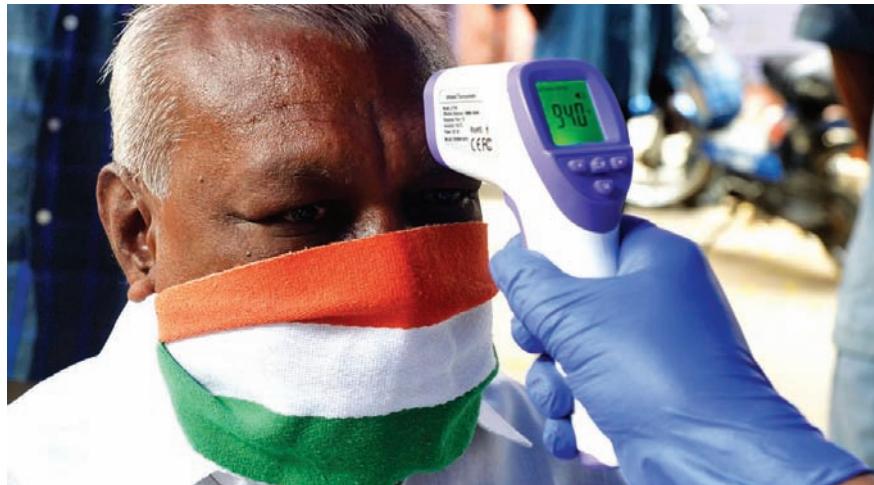


lancé officiellement le 7 juillet la procédure de retrait de l'OMS, l'accusent d'avoir tardé à réagir et surtout d'avoir été trop complaisante avec la Chine.

Washington a toutefois salué l'envoi le week-end dernier en Chine d'une mission exploratoire de l'OMS. Ces deux experts - un épidémiologiste et un spécialiste de la

santé animale - doivent préparer le terrain à une mission plus large qui devra déterminer l'origine du coronavirus. "L'équipe travaille déjà mais à distance car elle est en quarantaine" comme le prévoit la procédure chinoise, a expliqué le directeur Programme de gestion des situations d'urgence sanitaire à l'OMS, Michael Ryan. A Pékin, la porte-parole du minis-

tère des Affaires étrangères, Chuying Hua, a indiqué aux journalistes qu'un "consensus de base" avait été trouvé avec l'OMS, "à savoir que la recherche de l'origine est une question scientifique". Elle a également affirmé que pour l'OMS, "la recherche de l'origine est un processus en constante évolution qui pourrait impliquer plusieurs pays et régions".

En Inde, les amendes pluvent pour non port du masque

Depuis qu'il a pu recommencer à travailler il y a plus d'un mois, Munish Tiwari, un chauffeur de VTC indien, a déjà écoper de deux amendes de 500 roupies (5,8 euros) pour non respect du port obligatoire du masque. "Ce n'est pas confortable et je n'arrive pas à respirer lorsque je le porte", explique à l'AFP ce conducteur de New Delhi, qui a perdu les revenus d'une journée de travail en contraventions. "Je dois le porter lorsqu'il y a des passagers, mais aussitôt que les portes se ferment et qu'ils sont partis, je l'enlève normalement. Je suis une proie facile pour la police."

L'épidémie de coronavirus fait actuellement rage en Inde, qui compte à ce jour 23.727 morts sur 906.752 cas déclarés de la maladie Covid-19. Les spécialistes estiment que le pic de l'épidémie n'est toujours pas atteint dans la deuxième nation la plus peuplée de la planète, où les chiffres grimpent rapidement. Dans ce contexte de crise sanitaire, le gouvernement impose le port du masque dans l'espace public, dans les transports et au travail. Si la mesure semble globalement respectée dans les grandes villes, de nombreux Indiens portent cependant leur inconfortable masque de façon baroque, pendant à l'oreille, glissé sous le nez ou le menton.

«NÉGLIGENCE»

Depuis mars, la police de Delhi a distribué plus de 42.000 amendes pour non

port du masque ou non respect de la distanciation physique. À travers l'Inde, les forces de l'ordre ont ainsi récolté des centaines de milliers d'euros en contraventions, qui vont de 200 roupies à Bangalore (2,3 euros) à 1.000 roupies (11,7 euros) à Bombay. Les amendes données pour non respect des mesures de protection sanitaire s'élèvent à près de 117.000 euros en un mois dans la ville de Bangalore (sud), a annoncé la semaine sur Twitter le chef de la police locale, Hemant Nimbalkar. "Nous ne sommes pas fiers de cette prouesse", a-t-il commenté, appelant les habitants à respecter les consignes destinées à freiner la propagation du coronavirus. Dans une récente adresse télévisée à la nation, le Premier ministre Narendra Modi a fustigé la "négligence" d'une partie de ses concitoyens face au virus et les a enjoins à ne pas relâcher leur vigilance. Dans la ville de Firozabad (nord), les contrevenants au port du masque n'écopent pas d'amende mais doivent suivre un cours de quatre heures sur la distanciation physique et recopier 500 fois "Un masque doit être porté". Dans une rue d'Hyderabad, l'AFP a rencontré la professeure Sunitha Michael portant son masque sous le menton, une lanière coincée entre ses dents. Pour pouvoir parler au téléphone, a-t-elle expliqué. "Franchement, je déteste devoir porter un masque car c'est pénible, mais je dois respecter les règles", a-t-elle témoigné.

**Espagne
Bras de fer autour du reconfinement d'une zone en Catalogne****LA POPULATION DÉCONCERTE**

Dans les rues de Lérida, les boutiques étaient souvent ouvertes et les habitants, masqués, continuaient de sortir. Mais la population était déconcertée. "Si l'un dit une chose, l'autre dit l'inverse, les gens eux-mêmes ne savent pas ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas faire", constatait Eugène Badila, agent commercial de 41 ans, tandis que sa collègue, Sabrina Pigaro, 32 ans, transchait: "Nous devrions nous confiner à nouveau pendant un certain temps, jusqu'à ce que tout cela soit passé". Le gouvernement central a de son côté exclu de réimposer l'état d'alerte pour faire face à ce foyer. L'état d'alerte est un régime d'exception qui a permis d'imposer mi-mars dans le pays un confinement très strict qui n'a été levé totalement que le 21 juin. "Il faut prendre des mesures supplémentaires" dans la région de Lérida mais "les instruments dont nous disposons sont suffisants pour contrôler l'épidémie", a assuré le ministre de la Santé, Salvador Illa. Plus de 120 nou-

veaux foyers sont actifs actuellement en Espagne, où la pandémie a fait à ce jour plus de 28.400 morts. Dans ce contexte, de nombreuses régions dont la Catalogne ont renforcé le caractère déjà obligatoire du masque. Il doit y être porté à tout moment dans la rue ou dans les espaces publics fermés, même si la distance de sécurité peut être respectée, sous peine d'amende. Malgré cela, "l'Espagne reste un pays sûr", a assuré la ministre espagnole des Affaires étrangères, Arancha Gonzalez Laya à la radio belge RTBF. "C'est un pays qui a retenu la leçon, a pris des mesures comme le port du masque", a-t-elle souligné. La grande majorité des nouveaux cas détectés (70 à 80%) sont "asymptomatiques", ce qui signifie qu'ils sont "plus bénins", alors que dans la première phase de l'épidémie, "il y avait beaucoup de cas graves", a précisé Fernando Simon, le responsable du centre d'alertes sanitaires, soulignant que les personnes contaminées sont également beaucoup plus jeunes en moyenne (moins de 50 ans) donc moins susceptibles de complications.

Indonésie: 15 morts et des dizaines de disparus dans des crues subites



Au moins 15 personnes ont été tuées et des dizaines d'autres sont portées disparues après des crues subites qui ont noyé dans la boue des centaines de maisons sur l'île indonésienne de Célèbes, ont annoncé mardi les autorités. Une opération de sauvetage et de recherches se poursuivait en quête des personnes disparues, emportées par les flots boueux. Après des pluies torrentielles, trois rivières sont sorties de leur lit dans la région de Luwu du Nord (Sud de l'île, province de Sulawesi du Sud), a expliqué l'agence locale chargée des catastrophes naturelles.

"Des habitants nous ont informé de la disparition de

proches. Cela concerne des dizaines de personnes au total", a déclaré à l'AFP Muslim Muchsin, le responsable de cette agence. Des centaines de maisons ainsi que des installations publiques ont été recouvertes de boue sur trois à cinq mètres de hauteur. "Nous pouvons juste voir de loin les toits des maisons", a ajouté M. Muchsin.

Environ 2.000 habitants se sont réfugiés dans des abris temporaires mais les inondations et la boue entraînent les efforts de distribution de vivres, selon l'agence. "Nous nous concentrons à présent sur le nettoyage des débris qui ont submergé la route afin d'ouvrir un accès pour la logistique", a dit M. Muchsin.

Les canicules africaines très largement ignorées



Les vagues d'extrême chaleur qui frappent l'Afrique subsaharienne ne font pas l'objet de statistiques exhaustives, rendant difficile leur étude et la mise en œuvre de systèmes d'alerte précoce, selon une étude publiée lundi dans la revue Nature Climate Change. Alors que les épisodes de canicule et leurs conséquences sont systématiquement étudiés dans les zones plus riches du monde, "les conséquences de ces canicules (en Afrique) ne sont pas enregistrées", souligne l'auteur principal de l'étude, Luke Harrington, de l'institut du changement de l'environnement à l'université britannique d'Oxford. Pourtant, "les observations de terrain comme les modélisations climatiques montrent que l'Afrique subsaharienne est particulièrement exposée aux canicules", souligne le chercheur. Ainsi, seuls deux épisodes

caniculaires dans la région figurent, sur les 120 dernières années, dans la principale base de données mondiale sur les catastrophes naturelles, le Emergency Events Database (EM-DAT).

Les données concernant d'autres types d'événements, sécheresses ou inondations par exemple, sont tout aussi lacunaires. En revanche, 83 épisodes caniculaires ayant entraîné plus de 140.000 décès et pour 12 milliards de dommages sont enregistrés pour le seul continent européen sur les 40 dernières années. "Il est urgent de s'attaquer à cette contradiction," déclare Luke Harrington alors que, selon d'autres études, les épisodes de températures extrêmes, dont certains potentiellement au-delà de limites supportables pour l'être humain, devraient se multiplier dans les prochaines décennies, notamment

dans les régions tropicales. "Le principal problème n'est pas l'absence des données météo elles-mêmes mais de données sur les conséquences (de ces phénomènes), comme la mortalité ou des conséquences sur le secteur de l'énergie ou les infrastructures," souligne Friederike Otto, directrice de l'institut du changement de l'environnement. "Sans étudier ensemble les données de météo et d'impact, on ne sait pas élaborer un système d'alerte précoce", explique la chercheuse. "Les populations africaines sont très conscientes de l'augmentation des canicules. Mais si elles ne sont pas enregistrées par les scientifiques, les voix africaines porteront plus difficilement dans le débat sur le climat", commente pour sa part Mohamed Adow, directeur de l'ONG Power Shift Africa, à propos des résultats de l'étude.

Enigme en Argentine: 57 marins contaminés après 35 jours en mer

L'Argentine cherche à résoudre ce qui s'apparente à une énigme: 57 marins ont été contaminés au nouveau coronavirus alors qu'ils venaient de passer 35 jours en mer et que l'intégralité de l'équipage avait été testé négatif avant de partir. Le bateau de pêche Etchizen Maru est revenu au port après que certains de ses passagers ont présenté des symptômes typiques du Covid-19, a annoncé lundi le ministère de la Santé de la province argentine de la Terre de Feu (sud), indiquant que quelque 57 marins, sur 61 membres d'équipage, ont été diagnostiqués positifs au virus après avoir été soumis à un nouveau test.

Or, les membres d'équipage avaient effectué 14 jours de quarantaine obligatoire dans un hôtel d'Ushuaïa (sud) et avant cela, ils avaient subi des prélèvements dont les résultats étaient avérés négatifs, selon un communiqué du ministère. Deux d'entre eux ont été testés négatifs et deux autres attendent le résultat de leur test, a précisé le comité des opérations d'urgence de la province. Deux marins ont été hospitalisés, tandis que les autres ont pu rester à bord du bateau. "Il est difficile d'établir comment cet équipage a été contaminé, sachant que durant 35 jours, ils n'ont eu

aucun contact avec la terre ferme et que le ravitaillement s'est fait uniquement en sortant du port d'Ushuaïa", explique Alejandra Alfaro, directrice des Soins de santé primaires dans la Terre de Feu.

Une équipe étudie "la chronologie des symptômes au sein de l'équipage pour établir la chronologie des contagions", a-t-elle indiqué. De l'avis du chef du service d'infektioologie de l'Hôpital Régional d'Ushuaïa, Leandro Ballatore, il s'agit d'un "cas qui échappe à toute description dans les publications, car une période d'incubation aussi longue n'a été décrite nulle part". "Nous ne pouvons pas encore expliquer comment les symptômes sont apparus. C'est quelque chose de frappant, mais nous avons établi cinq hypothèses que nous devons finir d'évaluer afin d'établir ce qui s'est passé", a insisté l'expert en maladies infectieuses et membre du Comité opérationnel d'urgence de la province. L'équipage a été placé à l'isolement à bord du bateau, retourné au port d'Ushuaïa. L'Argentine a dépassé dimanche les 100.000 cas, et le nombre de morts s'élève à 1.859. L'écrasante majorité des contaminations a lieu dans la région de Buenos Aires.

Grande Bretagne

Près de 10.000 «esclaves» dans les ateliers textiles de Leicester



Jusqu'à 10.000 personnes sont employées dans des conditions proches de l'esclavage dans les ateliers textiles de Leicester (centre de l'Angleterre), a indiqué lundi un député local. La ministre de l'Intérieur Priti Patel s'en est émue devant le Parlement lundi, dénonçant "ce fléau moderne" et son ministère a annoncé l'ouverture d'une enquête sur ces allégations par l'Agence nationale contre la criminalité (NCA).

Une flambée de cas du nouveau coronavirus a poussé les autorités fin juin à prolonger d'au moins deux semaines le confinement dans cette ville industrielle des Midlands et braqué les projecteurs sur les pratiques dans ses usines. Selon le député conservateur Andrew Brigden, interrogé par l'AFP, jusqu'à 10.000 personnes pourraient être ainsi employées pour un salaire de misère de 2 livres sterling (environ 2,2 euros) de l'heure. Les victimes sont "un mélange de gens du cru et de travailleurs immigrés, dont certains seraient en situation illégale, raison pour laquelle ils sont réduits en esclavage", a ajouté M. Brigden. Les ateliers de confection ont continué à fonctionner pendant le confinement et sont soupçonnés d'avoir ainsi joué un rôle dans la deuxième vague de contaminations. Labour Behind the Label, un groupe de défense des droits des travailleurs, a assuré dans un rapport que certaines usines fonctionnaient à plein régime pendant la crise alors qu'il était "inconcevable" qu'elles puissent respecter les mesures préconisées contre le virus, comme les gestes barrières, même quand un salarié avait été testé positif. "Cela fait des années que circulent les allégations d'abus dans bon nombre de sociétés de Leicester", a souligné Dominique Muller, de Labour Behind the Label. Selon un récent rapport parlementaire, Leicester, une ville à forte diversité ethnique, compte un bon millier d'ateliers textiles. Labour Behind The Label accuse les marques comme Boohoo, spécialiste de la "Fast Fashion", de piétiner le droit du travail.

Egypte

Un journaliste meurt du coronavirus après sa sortie de prison

Un journaliste égyptien ayant collaboré avec la chaîne de télévision qatarie Al-Jazeera est décédé lundi du nouveau coronavirus quelques jours après sa sortie de prison, selon sa fille. Mohamed Mounir, 65 ans, est décédé après sa libération de prison le 2 juillet, a indiqué lundi soir sur la page Facebook Sarah Mounir. Plusieurs ONG de défense de la liberté de la presse avaient protesté contre son arrestation le 15 juin. Sarah Mounir avait écrit le 7 juillet que son père avait été hospitalisé après avoir contracté la maladie Covid-19. M. Mounir souffrait de diabète, de tension artérielle élevée et de graves problèmes cardiaques, selon le Comité pour la protection des journalistes (CPJ), une ONG basée aux Etats-Unis qui citait des journalistes égyptiens.

Au printemps, alors que l'Egypte enregist-

trait ses premiers cas de contamination au Covid-19, des militants des droits humains avaient appelé à la libération de nombreux détenus pour éviter leur possible contamination dans les prisons surpeuplées et à l'hygiène douteuse. Mohamed Mounir avait notamment été inculpé pour "appartenance à un groupe terroriste" et "diffusion de fausses nouvelles". Les autorités égyptiennes considèrent Al Jazeera comme un relais médiatique des Frères musulmans, groupe qu'elles ont classé "terroriste". En juin 2017, l'Egypte ainsi que l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis et Bahreïn, avaient rompu leurs relations diplomatiques avec le Qatar, qu'ils accusent de soutenir des groupes islamistes radicaux, d'être trop proche de l'Iran et de semer le trouble dans le monde arabe avec Al-Jazeera, ce que Doha nie.

Ligues 1 et 2 23 clubs endettés et 14 interdits de recrutement

M. Zeggai

Les clubs algériens croulent sous le poids des dettes et les subventions de l'Etat s'évaporent sans aucun résultat. Les chiffres avancés prouvent que la situation est critique, on parle de près de 75 milliards de centimes de dettes pour les clubs des deux Ligues 1 et 2, alors que d'autres estiment que plusieurs centaines de milliards ont été injectés par l'Etat avec les résultats que tout le monde connaît. Bizarre, n'est-ce pas ? Ce n'est pas étonnant quand on laisse n'importe qui faire n'importe quoi. Aujourd'hui, vingt-trois clubs professionnels sur trente-deux sont concernés par les dettes, dont sept en Ligue 1 et les seize de Ligue 2, a annoncé la FAF. Sur les sept clubs de Ligue 1, trois traînent des dettes depuis la saison 2018-2019, d'un montant total de plus d'un milliard 170 millions de centimes et sont interdits de recrutement, selon la situation arrêtée au 25 juin 2020, présentée par la Chambre nationale de résolution des litiges, précise l'instance fédérale.

Le montant de dettes des

sept clubs de Ligue 1 est de deux milliards 230 millions de centimes, alors que huit clubs sont appelés à honorer un montant de 530 millions de centimes de frais de procédures. Sur les seize clubs de Ligue 2, onze sont interdits de recrutement avec un montant de dettes de trois milliards 340 millions de centimes, qui s'étalent sur une ou deux saisons.

Le montant global des dettes de la Ligue 2 est de plus de cinq milliards 410 millions de centimes, ainsi que sept milliards 200 millions de centimes qui concernent d'anciennes dettes de deux ex-clubs professionnels avec en plus des dettes de dix clubs amateurs de l'ex-Ligue 2 professionnelle. Sur le plan international, les clubs algériens ont battu le record de contentieux au niveau de la FIFA avec le dépôt de plusieurs plaintes par des joueurs et entraîneurs étrangers. Résultat : le MOB est interdit de recrutement par la FIFA en raison de son conflit avec Malick Touré qui exige un milliard de centimes. L'USMH a été sommée de payer 18.000 euros au coach tunisien Hammadi Daou.

Le conflit opposant l'O. Médéa à son ex-joueur Dembelé Massive, actuellement à l'ASO, qui exige le virement d'environ 10.000 euros sur son compte personnel en devises. Le club français Ajaccio réclame les frais de formation du joueur Chaïb qui « n'a pas disputé la moindre rencontre avec le MCA », nous a-t-on dit. Jean-Michel Cavalli (ex-MCO), Casoni (ex-MCA) et la liste est encore longue.

Là, la faute incombe aux clubs qui engagent des joueurs étrangers sans être en mesure d'honorer leurs engagements. En somme, des centaines de milliards de centimes et des millions d'euros sont jetés par les fenêtres au moment où des milliers de jeunes footballeurs algériens souffrent le martyre au sein de leurs clubs et ne bénéficient pas du strict minimum. Voilà un sujet sur lequel l'Etat algérien devrait sérieusement se pencher pour espérer assainir la situation et séparer l'argent du sport, comme l'a souligné le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, lors de son discours qui a suivi son installation à la tête du MJS.

Boxe - FAB Fin de la saison sportive 2019-2020



La Fédération algérienne de boxe (FAB) a décidé de mettre fin à la saison sportive 2019-2020, toutes catégories confondues, vu les «risques importants de transmission et de propagation de la pandémie de COVID-19», annonce lundi l'instance. «Conformément à la recommandation du ministère de la Jeunesse et des Sports, en collaboration avec le Comité scientifique de suivi de la pandémie de coronavirus et vu le caractère imprévisible

de l'évolution de la situation épidémiologique, marquée par une rerudescence importante des cas au niveau national, la FAB a décidé de mettre fin aux compétitions sportives dont le Championnat d'Algérie et la Coupe d'Algérie», indiqué la fédération dans un communiqué.

Concernant la préparation des athlètes qualifiés aux Jeux olympiques de Tokyo, reportés à l'été 2021, ou susceptibles d'être qualifiés, il a été décidé par le ministère de

la Jeunesse et des Sports d'autoriser la reprise des stages et regroupements «avec le strict respect du protocole sanitaire». A cet effet, le Centre national de médecine du sport (CNMS) sera chargé de la mise en œuvre du protocole sanitaire, relatif aux athlètes concernés. L'ensemble des activités sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues en Algérie depuis le 16 mars dernier en raison du COVID-19, rappelle-ton.

Arabie Saoudite

M'Bolhi devait rentrer hier à Dammam

Le gardien de but international algérien Rais Ouhab M'Bolhi était attendu hier à Dammam pour rejoindre Al Ittifaq, a rapporté le quotidien «Erradiya», citant la direction du club saoudien de football. Après son arrivée en provenance de Paris, le champion d'Afrique-2019 bénéficiera d'un programme spécial

avant de rejoindre ses coéquipiers qui ont repris les entraînements, en perspective de la reprise du championnat, annoncé pour le 4 août. M'Bolhi avait retardé son retour en Arabie Saoudite pour «des raisons familiales», selon la même source. Il devait prendre, il y a quelques jours, le même vol qui avait ramené ses coéqui-

piers slovène Kish et sénégalais Doukara, qui ont entamé les entraînements avec le groupe. Sous contrat avec le club saoudien d'Al Ittifaq jusqu'en juin 2021, M'Bolhi (34 ans) serait suivi par plusieurs clubs du Golfe. Il avait été désigné meilleur gardien du championnat saoudien pour le mois de décembre dernier.

ES Sétif La direction refuse la convention tripartite

L'ES Sétif a refusé de signer la convention tripartite, liant le club avec le cabinet d'expertise «KaiZen Academy» et la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la Fédération algérienne de football (FAF), invoquant des «considérations d'ordre objectif». «Le Conseil d'administration de l'ESS, à sa tête le président Azzedine Arab, a refusé de signer la convention tripartite avec le cabinet d'expertise «KaiZen Academy» et la DCGF, pour des considérations d'ordre objectif, en plus de la situation saine de la SSPA «Black Eagles», a indiqué l'ESS dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

La convention tripartite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des mesures décidées par la FAF, au titre de l'accompagnement des clubs professionnels pour l'obtention d'une certification de la norme ISO 9001. «L'an-



cien secrétaire général du club, Hassan Senous-saoui, a présenté samedi le bilan financier relatif au premier semestre de l'année 2019, ce qui va permettre de débloquer les subventions gelées au niveau du trésor public.

Le commissaire aux comptes avait refusé de valider le transfert de l'argent dans les comptes du club amateur, en l'absence du bilan financier», a souligné l'Entente. Sept clubs de la Ligue 1 ont signé jusqu'à la convention tripar-

FAF - Sur demande du MJS La Fédération fait le point sur le professionnalisme

La Fédération algérienne de football (FAF) a fait le point sur le professionnalisme, dix ans après son avènement, dans un rapport établi sur demande du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), a-t-on appris mardi auprès de l'instance fédérale. Le département ministériel a demandé ce rapport pour «avoir plus de visibilité» sur le professionnalisme, précise la même source. Depuis son instauration en 2010, sous Mohamed Raouraoua, ancien président de la FAF, le mode du professionnalisme a été beaucoup décrié, certains responsables de club ayant évoqué une «préoccupation» dans son lancement. Pour «atténuer» l'impact économique lié à ce mode de gestion, l'assemblée générale de la FAF avait adopté en septembre 2019 une nouvelle formule basée sur une seule Ligue 1 professionnelle à 18 équipes, «à condition que l'ensemble des clubs se soumettent au cahier des charges pour pouvoir bénéficier d'une licence». L'instance fédérale dévoile souvent des chiffres représentant les dettes cumulées par les clubs issus des Ligues 1 et 2 comme conséquence d'un professionnalisme dont le début était «tordu», selon le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Meddouar, dans l'une de ses interventions médiatiques, relevant la «nécessité de revoir certains volets afin d'éviter un avenir incertain». Pas plus tard que

lundi, la FAF a annoncé qu'elle avait recensé 23 clubs professionnels (sur 32) concernés par les dettes : 7 de Ligue 1 (soit 44 %) et 16 de Ligue 2 (soit 100%).

Quatorze clubs professionnels, dont trois issus de la Ligue 1, sont interdits de recrutement en vue de la saison 2020-2021, souligne la FAF dans un communiqué. Le président de la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la FAF, Réda Abdouche, a avancé le chiffre faramineux de 1.000 milliards de centimes de déficit cumulé pour les clubs de la Ligue 1 professionnelle, dans le cadre des examens effectués par cette structure depuis son installation en octobre 2019.

Complexe sportif de Rouiba Le stade bientôt homologué par la CAF

L'entreprise de viabilisation de Sidi Moussa (EVSM) s'attèle actuellement à la levée des réserves émises par la Confédération africaine de football (CAF) sur le complexe sportif de Rouiba (Alger Est) pour l'habiliter à accueillir les différentes compétitions continentales et ce, après finalisation des travaux de restauration et d'éclairage extérieur, a indiqué lundi un communiqué des services de la wilaya d'Alger. «Le wali délégué de Rouiba Ahmed Boudouh a inspecté dimanche le complexe sportif de Rouiba dont les travaux de réaménagement et d'éclairage extérieur ont été achevés en attendant la levée des réserves for-

mulées par la CAF, dont se charge l'EVSM pour l'habiliter à accueillir les différentes compétitions continentales», indique la wilaya dans son communiqué rendu public sur sa page Facebook. Un chantier sera lancé pour la réalisation d'une piste d'athlétisme au niveau de ce complexe sis à la circonscription administrative de Rouiba, une fois la pelouse refaite. Par ailleurs, M. Boudouh a instruit le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Rouiba pour procéder à la conclusion d'un marché de gré à gré simple avec l'Etablissement de Réalisation de Systèmes de Vidéosurveillance (ERSV-EPIC) pour la mise

Atalanta Bergame Un redoutable poison offensif !



Adjal Lahouari

Cette fois, le doute n'est plus permis. L'équipe d'Atalanta Bergame est bel et bien une révélation dans le cercle traditionnellement fermé des grosses cylindrées européennes. Et c'est la Juventus, l'une des références du vieux continent qui en a fait le constat samedi à domicile. L'équipe de Bergame, par son jeu offensif et son efficacité, est en train de secouer le cocotier du «Calcio» transalpin, pas tout à fait libéré de ses options défensives.

Le score (2-2) ne reflète absolument pas la physionomie de ce match que les Bergamasques auraient remporté logiquement avec deux buts construits, alors que ceux de la Juve ont bénéficié de deux penalties pour fautes de mains.

La première a été provoquée par Dybala tandis que la seconde a été une maladresse de Muriel à la 89^e minute. Hormis les cinq dernières minutes où ils ont fait illusion, les Turinois ont été dominés par des joueurs inconnus au bataillon. Que ces joueurs venus d'horizons divers produisent un football collectif d'une grande qualité prouve le travail effectué par Gian Piero Gasperini, un entraîneur courageux qui croit en sa méthode. L'aveu de Gomez, le capitaine argentin et stratège, est très révélateur : « Nous travaillons dur aux entraînements. Pendant les matches, on se repose ! » Une façon d'exprimer leur joie de jouer et de développer un football collectif de qualité. Sous les ordres de son entraîneur, l'Atalanta est l'une des rares formations à appliquer la nouvelle tendance tactique appelée « Gegenpressing », c'est un pressing incessant d'un bloc-équipe où le porteur du ballon a toujours plusieurs possibilités de passes. Aussi, les Turinois sans idées ont affiché leurs faiblesses actuelles. Certes, la vieille dame va être sacrée une nouvelle fois championne d'Italie, mais leurs adversaires en 8^e de finale retour de la Ligue des champions, les Lyonnais, ont des raisons de croire en leurs chances, le 7 août prochain à Turin, pour peu qu'ils évitent de toucher le ballon avec les mains. En revanche, les Parisiens, un moment satisfaits du tirage au sort des quarts de finale qui leur a évité un des favoris comme le Bayern, Manchester City ou le Real Madrid, se sont calmés face à la démonstration de l'Atalanta contre la Juventus. De toute évidence, c'est l'attitude la plus sage car Bergame dégage une force collective impressionnante. Dimanche, les champions de France ont effectué une mise en jambes facile face au Havre, pensionnaire de la Ligue 2 (9-0), donc rien d'exceptionnel.

L'entraîneur allemand Thomas Tuchel s'est montré méfiant après le tirage au sort face à une équipe dont le credo reste l'offensive à outrance. Sur le papier, il n'y a pas de comparaison entre les stars du Paris SG et les « anonymes » de l'Atalanta. Il n'empêche que le trio Neymar, Mbappé, Icardi devra fournir une prestation de premier ordre pour écarter ce dangereux adversaire dont le bémol est de se découvrir en défense. En revanche, les milieux et les défenseurs du Paris SG vont faire connaissance avec les Gomez, Ilicic et le redoutable attaquant de pointe Zapata à la couverture de balle admirable et qui évolue en pivot et en déviations pour ses coéquipiers. Buffon, Chiellini et leur président Agnelli ont poussé un ouf de soulagement après le second penalty de Ronaldo. Au vu de la physionomie de ce match, c'était une victoire pour la vieille dame dont Atalanta et à cette allure, va peut-être arracher le fauteuil de vice-champion malgré la valeur de la Lazio et l'Inter Milan. Ce serait en tout cas des plus mérité pour une équipe appelée à marquer la présente époque, si certains joueurs résistent aux chants des sirènes.

Que ceux qui voudraient quitter cette équipe sachent qu'ils sont les pièces d'un puzzle harmonieusement mis en place par Gasperini.

Et qu'ailleurs, ils ne trouveront pas un cadre tactique aussi favorable. C'est la meilleure reconnaissance pour un entraîneur dont l'empreinte est des plus visibles. Sous la houlette de Gasperini, ils ont énormément progressé. Ailleurs, rien n'est sûr. En tout cas, vivement le choc PSG-Atalanta...

JO-2020

Les jeux risquent d'être réduits

Le président du Comité olympique japonais (JOC) Yasuhiro Yamashita, a annoncé mardi que les Jeux olympiques JO-2020 de Tokyo, reportés à l'été 2021 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), risquaient d'être réduits et organisés d'une manière simplifiée. « Les Jeux, que j'ai connus auparavant, (avaient l'habitude d'être) magnifiques et extravagants. Mais je ne pense pas que le concept de ces Jeux poursuivra ces objectifs. La première priorité est d'être en sécurité », a déclaré Yamashita, cité par les médias locaux. Le dirigeant japonais, ancien champion olympique (1984) et champion du monde (quatre fois entre 1979 et 1983) de judo, a également reconnu que la pandémie faisait souffrir financièrement le Comité olympique japonais. « En ce qui concerne la prochaine année fiscale, (la situation financière du JOC) sera assez difficile. Je pense qu'il est fort possible que nous devions envisager d'emprunter de l'argent », a-t-il ajouté. Yasuhiro Yamashi-

ta avait été nommé à la tête du JOC l'année dernière. Il a également déclaré mardi qu'un tel changement dans un pays, qui aurait dû accueillir les Jeux Olympiques un an plus tard, est une situation « qui ne devrait pas se produire ». Le Comité international olympique (CIO) avait annoncé en mars dernier sa décision de reporter les JO-2020 à 2021, en raison de la pandémie du Covid-19, une première en temps de paix. Les JO se dérouleront du 23 juillet au 8 août 2021.

Football Classement des top buteurs européens

Alors qu'on se rapproche inexorablement vers l'issue de cette saison 2019/2020, plusieurs mouvements sont à signaler dans le classement des meilleurs buteurs européens. Et le suspense reste entier même si Robert Lewandowski conserve encore une fois la place de leader. L'attaquant polonais du Bayern Munich a déjà terminé sa saison et affiche 34 buts en 31 matches. Il sera difficile de le rejoindre même si ses deux plus proches poursuivants qui évoluent en Serie A ont encore 6 matches disputés.

Tout d'abord, on retrouve Ciro Immobile à la deuxième place. Le buteur italien de la Lazio compte 29 buts en 31 matches de championnat. Cependant, il marque le pas sur les deux dernières journées et devra vite retrouver le chemin des filets. Cela tombe bien, les Biancocelesti retrouvent l'Udinese ce mercredi. Sur la dernière place du podium on trouve Cristiano Ronaldo.

Dans une bonne forme, le Portugais a su grimper d'une position au classement et carbure à vitesse grand V. Le quintuple Ballon d'Or a ainsi marqué 28 buts en 28 matches et s'est montré décisif lors de la dernière semaine. Mardi

Classement des meilleurs buteurs

1)	Robert Lewandowski	(Bayern Munich)	- 34 buts en 31 matches (2761 minutes)
2)	Ciro Immobile	(Lazio)	- 29 buts en 31 matches (2636 minutes)
3)	Cristiano Ronaldo	(Juventus)	- 28 buts en 28 matches (2469 minutes)
4)	Timo Werner	(RB Leipzig)	- 28 buts en 34 matches (2808 minutes)
5)	Jamie Vardy	(Leicester)	- 23 buts en 32 matches (2764 minutes)
6)	Papiss Cissé	(Alanyaspor)	- 22 buts en 30 matches (2558 minutes)
7)	Lionel Messi	(FC Barcelone)	- 22 buts en 31 matches (2699 minutes)
8)	Alexander Sørloth	(Trabzonspor)	- 21 buts en 31 matches (2720 minutes)
9)	Romelu Lukaku	(Inter Milan)	- 20 buts en 31 matches (2601 minutes)
10)	Pierre-Emerick Aubameyang	(Arsenal)	- 20 buts en 33 matches (2927 minutes)

Manchester City La priorité Koulibaly en défense !



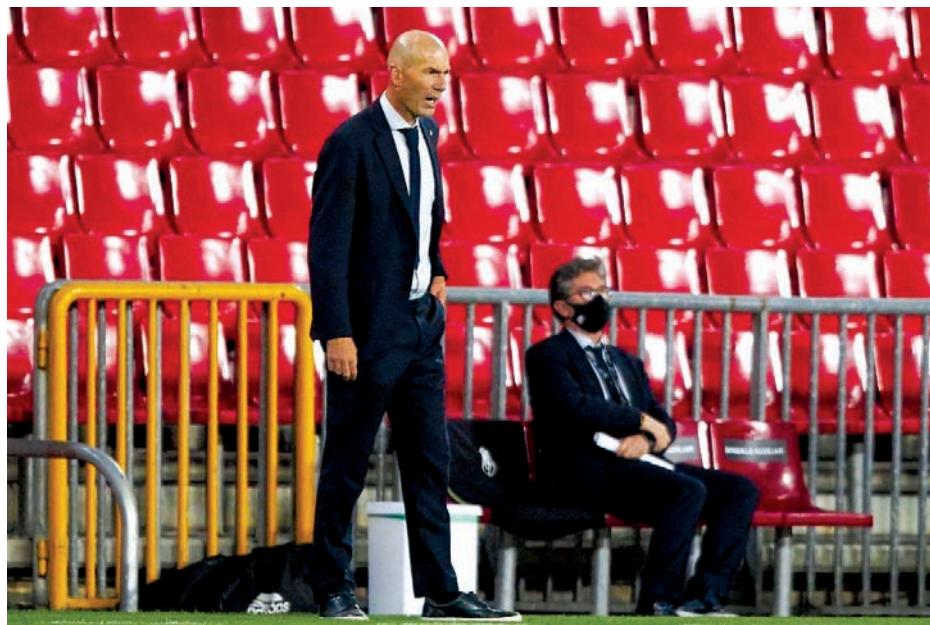
Blanchi par le Tribunal Arbitral du Sport et donc autorisé à disputer la Ligue des Champions la saison prochaine, Manchester City peut maintenant se focaliser sur son mercato estival.

D'après le quotidien britannique Daily Telegraph, les Skyblues souhaitent renforcer leur défense centrale et font du roc de Naples Kalidou Koulibaly (29 ans, 20 matchs en

Serie A cette saison) leur grande priorité pour accompagner le Français Aymeric Laporte. Sur le papier, un tel duo s'annonce très prometteur, et le club mancunien se dirait prêt à dépasser 80 ME pour Koulibaly. Avec un tel montant, les Citizens pourraient bien satisfaire leurs homologues napolitains, mais ils devront aussi trouver les bons arguments pour convaincre le joueur passé par Metz qui entend rester à Naples pour de nombreuses années encore. Le club mancunien connaît d'ailleurs la difficulté du dossier et a désigné quelques alternatives : de Ruben Dias (Benfica) à Pau Torres (Villarreal), en passant par Nathan Ake (Bournemouth), Dan-Axel Zagadou (Dortmund) et Milan Skriniar (Inter Milan).

Real Madrid

«Que demander de plus ?», s'interroge Zidane



Zinédine Zidane, entraîneur du Real Madrid, a après la victoire 2-1 contre Grenade lundi pour la 36e journée de Liga, en conférence de presse : «On a fait une grande première période, impressionnante surtout par rapport à notre possession, et avec deux très beaux buts. La deuxième a été moins bonne, mais il y a aussi un adversaire en face qui nous a mis en difficulté. Pour gagner dans cette Liga, il faut aussi savoir souffrir, et nous

avons souffert. On a réussi à tenir le coup, en équipe. Il faut être fier de cela.

Cela fait 9 victoires en 9 matches... Que demander de plus ? Maintenant, il manque deux matches. On n'a encore rien gagné.

Ce sont trois points très importants ce (lundi) soir, mais il manque deux matches, six points, et on verra ce qu'il va se passer jeudi.

(Sur les buts des deux Français, Ferland Mendy et Karim Benzema, la veille de

la fête nationale) C'étaient des buts préparés.

Le premier, on part de notre gardien, et en très peu de passes, on est dans le camp adverse. Ferland fait un exploit individuel, son accélération est extraordinaire, et surtout sa frappe de balle. Il n'a pas l'habitude de se retrouver dans de telles situations, mais il nous a mis sur la bonne voie en marquant. Et le deuxième, pareil.» Propos recueillis en conférence de presse.

Angleterre

Manchester United puni sur le fil

Le podium lui tendait les bras, mais Manchester United a concédé le nul 2-2 dans les ultimes secondes face à Southampton à Old Trafford, en clôture de la 35e journée de Premier League lundi. Les Mancuniens ne profitent pas des revers de Chelsea et Leicester ce weekend et restent cinquièmes, devancés à la différence de buts par les Foxes, quatrièmes. D'abord cueillis à froid par les Saints, les Red Devils s'étaient vite remis à l'endroit grâce à leurs talents offensifs, Anthony Martial en tête, mais réduits à 10 en fin de match en raison de la blessure à la tête de Brandon Williams, ils ont craqué dans le temps additionnel. Pressés par les Saints, les joueurs d'Ole

Gunnar Solskjær, auront raté le début et la fin de leur rencontre. Un contrôle orienté raté de Paul Pogba et Stuart Armstrong en a profité pour ouvrir la marque dès la 12e minute (1-0).

Marcus Rashford a répondu dans la foulée, mais son but a été annulé pour hors jeu. Pas de position illicite en revanche quelques minutes plus tard pour l'attaquant mancunien à la conclusion d'une action initiée par Pogba et prolongée du bout du pied par Martial pour son compère d'attaque (1-1, 20e). Martial passeur, puis buteur sur une superbe frappe puissante au premier poteau (2-1, 23e), au terme d'un mouvement à nouveau débuté par Pogba. Le 16e

but cette saison de Martial en Premier League et son 50e en championnat sous le maillot des Red Devils. Il entre dans le Top 10 des joueurs du club ayant franchi cette barre et devient le 7e Français à atteindre cette statistique en Angleterre. United, qui a inscrit 19 buts en sept matches, n'a pas su se mettre à l'abri lors de la deuxième période. Pire, David de Gea, après avoir dû s'employer sur une frappe de Nathan Redmond (85e), s'est incliné face à Michael Obafemi, qui avait réussi à devancer Victor Lindelöf (2-2, 90+6). ManU devra se remettre en quête d'une place en Ligue des champions dès son déplacement jeudi à Crystal Palace.

Atletico Madrid

Une offre de Chelsea pour Oblak ?



Atletico Madrid pourrait recevoir prochainement une offre de Chelsea pour son gardien Jan Oblak (27 ans, 46 matchs toutes compétitions cette saison). D'après le Mirror, le club anglais souhaite proposer son gardien Kepa Arrizabalaga (25 ans, 39 matchs toutes compétitions cette saison), plus une somme d'argent, pour convaincre les Colchoneros de lâcher leur portier dont la clause libératoire est fixée à 120 millions d'euros. Aucun montant n'est évoqué par le tabloïd anglais, mais celui-ci précise que Chelsea évalue Oblak à moins de 100 millions de livres (environ 110 ME). Pas sûr que la formation espagnole se montre emballée...

En amical

L'Allemagne affrontera la Turquie et la République tchèque

L'Allemagne va disputer deux matches amicaux contre la Turquie et la République tchèque à l'automne dans le cadre de sa préparation à la Ligue des nations, a annoncé la fédération allemande lundi. La Mannschaft accueillera la Turquie le 7 octobre à Cologne puis la République tchèque le 11 novembre à Leipzig avant d'affronter l'Espagne,

l'Ukraine et la Suisse lors de la Ligue des nations. «On aimerait utiliser les matches internationaux de l'automne pour donner du temps de jeu à notre jeune équipe», a déclaré le sélectionneur allemand Joachim Löw. «Avant l'Euro l'an prochain, on voudrait grandir ensemble et ces rencontres vont nous donner un aperçu du développe-

Italie

L'Inter prend la deuxième place



Facilement victorieuse lundi d'un Torino à la dérive (3-1), l'Inter Milan a pris la très disputée deuxième place du championnat d'Italie à l'issue de la 32e journée.

Inter Milan 68 points; Lazio Rome 68 points; Atalanta Bergame 67 points. La Juventus est loin devant, avec huit longueurs de marge sur l'Inter et la Lazio, et il n'y a plus vraiment de suspense pour le titre. Les trois poursuivants du leader turinois ont aussi leur place assurée ou presque pour la prochaine Ligue des Champions, mais l'ordre d'arrivée reste très incertain.

Racisme - Football américain

L'équipe des Redskins change de nom



L'équipe de football américain des Redskins (Washington), qui était sous forte pression de ses sponsors, a confirmé lundi qu'elle allait changer son nom, critiqué depuis de nombreuses années en raison de sa connotation raciste, sans annoncer le nouveau pour le moment. «Le 3 juillet, nous avons annoncé le début d'un examen approfondi du nom de l'équipe», peut-on lire dans un communiqué. «Aujourd'hui, nous annonçons que nous allons abandonner le nom et le logo des Redskins après la fin de cet examen.»

Le propriétaire de l'équipe «Dan Snyder et le coach Rivera travaillent en étroite collaboration pour développer un nouveau nom et une nouvelle approche visuelle», poursuit le communiqué. «Nous souhaitons tenir informés nos sponsors, nos fans, et les habitants de notre cheminement de pensée.» Des voix s'élevaient depuis longtemps pour demander à cette équipe de championnat de football américain (NFL) de changer son nom et son logo, des organisations américaines réclamant l'abandon de «cette insulte raciste». Daniel Snyder avait toujours refusé, affirmant que ce surnom rendait hommage aux Amérindiens. Mais après la mort de l'Afro-Américain George Floyd fin mai, et alors que les Etats-Unis sont en plein examen de conscience pour repenser leur rapport à leur passé raciste, la pression - notamment économique de la part de sponsors comme FedEx - avait encore augmenté autour des Redskins. Il y a 10 jours, l'équipe avait ainsi ouvert la voix à un changement, «au vu des récents événements à travers le pays».

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TLEMCEN
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 03 /DAL/20
NIF : 0963 1301 91 15 239

Intitulée de l'opération : Etude, Réalisation d'un stand de tir + salle de sport à Tlemcen
LOT N°01 : Revêtement synthétique mural (le système de protection contre les ricochets)- Par Balle-Système d'Extraction d'Air (Mur Diffusant pour stand de tir SVA67ZU)-Système D'Eclairage -La Menuiserie.
LOT N°02 : Le Système de Cible Electronique -Revêtement Synthétique du Sol (le système de protection contre les ricochets)- Système d'Extraction d'Air(deux Centrales de traitement d'air)-Système de Surveillance -Système D'incendie.
En application des dispositions 39-40-42-44 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics. La direction de l'administration locale de la wilaya de Tlemcen lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour « La Réalisation d'un stand de tir + salle de sport à Tlemcen »
- Les entreprises publiques ou privées intéressées, par le présent avis d'appel d'offre, titulaires d'un .
* Agrément délivré par les autorités compétentes en l'occurrences le ministère de l'intérieur et des collectivités locales autorisant l'exercice des activités liés aux **équipements sensibles** conformément au décret exécutives n° 09-410 du 23 di elhadja 1430 correspondant au 10 décembre 2009 portant réglementation des activités afférentes aux équipements sensibles en cours de validité.
* ayant réalisées des projets similaires, ayant une expérience et une maîtrise dans ce domaine.
* doivent présenter un chiffre d'affaire moyen des 03 dernières années >25.000.000,00da (année 2017_2018_2019).
, peuvent retirer le cahier des charges auprès des services de la direction de l'administration local et de la wilaya de Tlemcen « Bd Pasteur siège wilaya ».
L'offre établie par le soumissionnaire doit comprendre les documents énumérés ci-dessous:

1 DOSSIER DE CANDIDATURE:

- Une déclaration de candidature dûment remplie et signée;
- Une déclaration de probité dûment remplie et signée;
- Le statut pour les sociétés;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitantes à savoir:

A/ Capacités professionnelles :

- Agrément délivré par les autorités compétentes en l'occurrences le ministère de l'intérieur et des collectivités locales autorisant l'exercice des activités liés aux équipements sensibles conformément au décret exécutives n° 09-410 du 23 di elhadja 1430 correspondant au 10 décembre 2009 portant réglementation des activités afférentes aux équipements sensibles en cours de validité.

B/ Capacités financières : Moyens financiers justifiés par :

- Les bilans des 03 dernières années.
- Les références bancaires.

C/ Capacités techniques :

- Moyens humains.
- Références professionnelles.

2- OFFRE TECHNIQUE:

- Une déclaration à soucrire dûment remplie et signée;
- Un mémoire technique justificatif dûment remplie et signée;
- Pv de visite de site.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté».

3-OFFRE FINANCIERE:

- La lettre de soumission dûment remplie et signée;
- Le bordereau des prix unitaires(BPU) :
- Le détail quantitatif et estimatif(DQE) :
- NB : Il est exigé des documents originaux, que pour l'attributaire du marché public.
- Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché et ce conformément aux dispositions des articles 69 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics & 12 du cahier des charges (instruction aux soumissionnaires)
- Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres à 12 heures, au niveau de la direction de l'administration locale, « Boulevard Pasteur siège de la wilaya Tlemcen »
- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention.

L'ENVELOPPE EXTERIEURE, NE DOIT COMPORTER QUE LES MENTIONS SUIVANTES :

- À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
- Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales
- N° 03 /D.A.I/ 2020»

➢ Réalisation d'un stand de tir + salle de sport à Tlemcen

LOT N°01 : Revêtement synthétique mural (le système de protection contre les ricochets)- Par Balle-Système d'Extraction d'Air (Mur Diffusant pour stand de tir SVA67ZU)-Système D'Eclairage -La Menuiserie.

LOT N°02 : Le Système de Cible Electronique -Revêtement Synthétique du Sol (le système de protection contre les ricochets)- Système d'Extraction d'Air (deux Centrales de traitement d'air)-Système de Surveillance -Système D'incendie.

Le délai de préparation des offres est fixé à 15 jours, à compter de la première parution, dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public(BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics.

LES OFFRES DEPOSEES APRES L'EXPIRATION DU DELAI FIXE SERONT REJETEES.

Les soumissionnaires, resteront engagés par leurs offres, pour une durée de 90 jours, à partir de la date de dépôt des offres augmentée de la durée de préparation des offres.

La séance d'ouverture des plis du dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière se fera en séance publique et tenante, le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14 heures 00 mn.

Les soumissionnaires, sont cordialement invités à y assister

REPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIÈRE
CENTRE HOSPITALO – UNIVERSITAIRE D'ORAN
DIRECTION GÉNÉRALE
Nif : 099731019204033

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALE
N°...../2020

Le Centre Hospitalo – Universitaire d'Oran lance un avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LABORATOIRE CENTRAL
(TRAVAUX DE MENUISERIE ALUMINIUM ET D'ÉLECTRICITÉ)

ELIGIBILITE DES CANDIDATS

Pour qu'il soit éligible le soumissionnaire doit obligatoirement satisfaire aux conditions suivantes :

- Toute entreprise qualifiée dans le domaine de : catégorie II et plus Bâtiment TCE est dont la validité est encore en cours.
- ✓ Les sociétés intéressées doivent soumissionner pour la totalité des articles et toute proposition incomplète sera rejetée.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction Générale – bureau des marchés du Centre Hospitalo-universitaire d'Oran, contre paiement auprès du trésorier ORAN – HOPITAL Comptable de l'établissement, d'un récépissé de deux mille Dinars de 2000,00DA, non remboursable.

Le soumissionnaire prépare quatre (04) enveloppes. La première enveloppe E1 est destinée au dossier de candidature, La deuxième enveloppe E2 est destinée à l'offre technique et La troisième enveloppe E3 est destinée à l'offre financière. E contiendra les trois enveloppes E1 et E2 et E3 sur lesquelles il sera porté respectivement les mentions suivants :
Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe à part, fermée et cachetée, ne comportant que les mentions suivantes :

Entreprise :
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°/2020
“ **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LABORATOIRE CENTRAL**
(TRAVAUX DE MENUISERIE ALUMINIUM ET D'ÉLECTRICITÉ) ”
- Dossier de candidature -

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe à part, fermée et cachetée, ne comportant que les mentions suivantes :

Entreprise :
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°/2020
“ **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LABORATOIRE CENTRAL**
(TRAVAUX DE MENUISERIE ALUMINIUM ET D'ÉLECTRICITÉ) ”
- Offre technique -

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe à part, fermée et cachetée, ne comportant que les mentions suivantes :

Entreprise :
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°/2020
“ **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LABORATOIRE CENTRAL**
(TRAVAUX DE MENUISERIE ALUMINIUM ET D'ÉLECTRICITÉ) ”
“ À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les enveloppes (du dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière) sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres N°.....l'objet de l'appel d'offres ».

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N°...../2020
“ **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LABORATOIRE CENTRAL**
(TRAVAUX DE MENUISERIE ALUMINIUM ET D'ÉLECTRICITÉ) ”
“ À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à Dix (10) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres de 8 H 00 à 12 H 00.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions doivent comprendre trois offres distinctes, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Dossier de candidature:

1-Déclaration de candidature:
Dans la déclaration de candidature ,le candidat ou le soumissionnaire atteste qu'il:

*n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret;

*n'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de (03) mois porte la mention «néant».Dans le cas contraire ,il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique ,et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société:

*est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment ,des travaux publics et de hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.

*est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers ,pour les artisanat d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisanat ,en relation avec l'objet du marché.

*est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché.

*a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien.

*détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.

2-une déclaration de probité.

3-les statuts pour les sociétés.

4-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

5-tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou ,le cas échéant, des sous-traitants:

A/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification en cours de validité

B/ Capacités financières : Moyens financiers justifiés par les bilans des trois (03) dernières années approuvés par les services des impôts ou commissaire aux comptes + les références bancaires.

C/Capacités techniques : Moyens humains

*Liste nominative du personnel d'encadrement avec leurs CV signés et diplômes appuyée par la déclaration auprès de la CNAS de l'année en cours ou par la déclaration annuelle des salaires (DAS) ou contrat d'insertion des diplômés (CID), contrat de travail aidé (CTA) en cours de validité .

*Moyens matériels : Matériel roulant : copie de cartes grises avec contrat d'assurance en cours de validité.

Matériel non roulant : factures d'achat et PV d'inventaire visé par un commissaire aux comptes.

*Référence professionnelles : justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les Maîtres de l'ouvrage public.

- Copie du registre de commerce

- Mis à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH en cours de validité

- Extrait de rôles apurés ou avec un échéancier de paiement et porte la mention de inscrit au fichier national des fraudeurs

- Extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise ou du directeur général de l'entreprise datant moins de trois (03) mois

- Copie de l'attestation de dépôts des comptes sociaux pour les sociétés de la dernière année pour les sociétés.

- Copie de numéro d'identification fiscale « NIF »

B-Deuxième enveloppe :

L'offre technique

1- Déclaration à soucrire remplie, daté ,signée et cacheté (selon modèle ci-joint)

2- Mémoire technique justificatif remplie, daté ,signée et cacheté

3- Le présent Cahier des charges visé et paraphé porte la mention manuscrite « lu et accepté ».

4- Délais d'exécution des travaux et le planning

Les copies des documents fournis doivent être, en cours de validité.

C-Troisièmes enveloppes :

Offre financière:

• La lettre de soumission selon le modèle ci-joint remplie, daté ,signée et cacheté.

• Le bordereau des prix unitaires dûment signé par le soumissionnaire, renseigné en chiffre et en lettre remplie, daté ,signée et cacheté

• Le détail quantitatif estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire remplie, daté ,signée et cacheté.

N.B. : Toutes les pages de l'offre doivent être paraphées par le soumissionnaire l'offre ne doit contenir aucune mention entre les lignes ou de surcharge.

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu au siège de la direction Générale – bureau des marchés du Centre Hospitalo-universitaire d'Oran, Adresse :

Centre Hospitalo - Universitaire D'Oran Sis Au 76 Bd Benzerdjeb Oran ,

le jour même correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14h:00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre à (100) jours à compter de la date de la 1^{re} parution de l'appel d'offres dans la presse.

LE DIRECTEUR GENERAL

APPARTEMENTS

■ Très bonne affaire : Vends F3 de 195 m² et F4 de 200 m² avec place de Parking, dans une nouvelle Résidence, à Bel Air. Prix : 11 Millions/m² Fixe - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends F3 au 1^{er} étage avec 2 façades dans une cité clôturée à Haï Yasmine. Prix : 1 Milliard Fixe - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends F2 de 60 m² au 2^{ème} étage dans un immeuble propre de 3 étages, au centre-ville (Rue de Nancy). Prix : 750 Millions Fixe - Tél : 0661.20.08.90

■ Location F4 au 2^{ème} étage, dans un immeuble de 2 étages, à Point du Jour (côté Maternité). Prix : 7 Millions - Tél : 0550.11.18.78

■ Location (2 x T4) de 190 m² luxueusement meublés à Mobilar (Tour D) vue sur port. Prix : 18 Millions et 15 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Location F3 meublé à Résidence Plaza Seddikia (Les Oeillets). Prix : 10 Millions + F3 de 128 m² au 8^{ème} étage à Résidence Plaza Seddikia (Géranium). Prix : 8 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Location F4 de 160 m² au 6^{ème} étage à Résidence Plaza Seddikia (Camélia). Prix : 10 Millions + F3 meublé (niveau de Villa) de 200 m² luxe avec cuisine équipée à Maraval. Prix : 12 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Location F3 de 103 m² au 8^{ème} étage avec place de Parking au sous-sol, à Résidence La Cascade (Gambetta). Prix : 7 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Location F2, dans une nouvelle Résidence, au 1^{er} étage, au centre-ville (Front de mer) vue sur mer. Prix : 6 Millions + F2 dans une nouvelle Résidence au 2^{ème} étage, au centre-ville (Front de mer) vue arrière. Prix : 5 Millions - Tél : 0550.11.18.78

■ Cherche achat d'un appartement F3 au centre-ville + Cherche location F3 meublé luxe, à la Frange Maritime (Fernand-Ville) + Cherche Location T6 avec ou sans meubles à Mobilar (Tour A) (Tour D) - Tél : 0770.10.25.25

■ Cherche appartement trois pièces 1^{er} ou 2^{ème} étage, dans les cités Sonatrach, Les Falaises, Gambetta. Je peux accorder un délai de six mois pour qu'il puisse déménager - téléphone 0556.27.29.95 - à partir de 16 heures

■ Gdyel - Je vend un F3 de 70 m², bien situé non loin de la daira. Prix 720 U, dans le même bloc je vend un garage de 17 m² pour le véhicule prix 150 U - Tél : 0541.18.67.57

■ Met en location F3 promotion Fernandville, 1^{er} étage 5U / F4 + box Millénium 5.5 U. Studio meublé l'Antinée 3.5 U / Villa à Maraval 14 U - Tél : 0550.03.16.64

■ Loue F3, Centre d'Es Senia, 1^{er} étage, convient pour habitation ou profession libérale - Tél : 0699.89.42.73

■ A vendre F3, 2^{ème} étage, 2 façades, immeuble de 3 étages Gambetta/ Oran - Tél : 0697.90.61.62

■ A louer 3PC, cuisine, douche, WC, dans une villa à Cité Protin Oran, rez-de-chaussée pour habitation ou profession libérale Tél : 0666.52.07.90 / 0551.90.86.19. Oran

■ Appel à généreux propriétaire possédant 1 Logement inoccupé pour location, prix très raisonnable ou gardien pour Femme retraitée, seule - Annonce très sérieuse, sans sous-entendus - Merci d'appeler au : 0660.16.52.17

■ Loue : F3 Luxe à Seddikia. 1^{er} (4 U) - F5 + Garage. Extension à Canastel. Luxe. 6^{ème} (7 U) - Villa à Kermia (5 U) - F1 à Coca. 1^{er} (1,5 U) - AG. « ABDAL-LAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Vends : F3 - 2^{ème} étage - 125 m² à BIR EL DJIR - F4 - 3^{ème} étage - 92 m² à AKID LOTFI - Tél : 0661.56.83.90

■ Loue Appartement F3 refait à neuf, 1^{er} étage en face clinique En-Nakache USTO. Tél : 0542.61.62.19

■ Vends Villa neuve de 1.000 m² en R+1 (Habitation au 1^{er} étage) avec (Showroom + Bureau + Dépôt de 300 m²) au RDC à Fernand-Ville - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends Villa neuve et meublée de 600 m², bâtie sur 150 m² avec 20 m² de façade, dans un quartier résidentiel (côté Cool Park) à Belgaid. Prix 7 Milliards Fixe - Tél : 0550.11.18.78

■ Vends Villa de 550 m² dans un quartier calme, à Cité Petit (à côté du stade Bouakeul). Prix : 6 Milliards 500 - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends Carcasse de 250 m² en R+1 au Vieux Canastel + Carcasse de 550 m² avec cave en R+1 à Canastel (en face du Jardin) + Carcasse de 170 m² avec 2 façades en angle, côté Bir El Djir (Promotion Immobilière Golf). Prix 2 Milliards 500 - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends Villa de 250 m², à Résidence Hasnaoui à Bon Prix + Location Villa de 350 m² à Résidence Hasnaoui - Tél : 0550.12.20.67

■ Une villa moderne à vendre, à ORAN Tel - 0770.10.25.25

■ Cherche location Villa neuve, côté Maraval - Les Palmiers - Saint-Hubert + Cherche Achat Villa à Résidence Hasnaoui - Tél : 0770.10.25.25

■ Location de 2 Villas de 150 m², chacune en R+1, à Canastel (Cité Militaire). Prix : 11 Millions + Villa avec vue sur mer de 450 m², cave R+1 au Vieux Canastel. Prix : 15 Millions - Tél : 0661.20.08.90

■ Location Villa propre de 200 m² en R+1, avec garage pour 2 voitures à LA LOFA. Prix : 12 Millions Fixe - Tél : 0661.20.08.90

■ A vendre Villa R+1 - Actée + Livret foncier - Superficie 224 m² sur Boulevard commercial - Peut servir : Magasin de vêtements ou Superette ou bien Pharmacie - plus un Garage qui fait rentrer 3 Voitures et un petit Jardin - Prix après visite - Bousisseville - AIN TURCK - Tél : 0659.10.98.20

■ Cherche un grand Terrain dans la Zone Industrielle Sénia - Tél : 0770.10.25.25

■ Vends Terrain promotionnel de 1.000 m² avec 35 m² de façade, sur le Boulevard de l'ENSEB côté INESM + 350 m² sur le Boulevard des Falaises (Mobilar) - Tél : 0661.20.08.90

ANNIVERSAIRE

Aujourd'hui le 15 juillet ce beau jour est celui de tes 13 printemps, c'est une journée en ton honneur cher neveu adoré :

DENANE

Mohamed-Nadir

Que ce anniversaire t'apporte santé, bonheur et réussite Inshallah. Ton papa Khaled et ta maman Nardjisse te voient grandir avec joie et fier chaque année... Joyeux anniversaire au plus doux des adolescents un garçon si gentil... Un jeune homme si intelligent... Tes frères Ilyesse et Moncef se joignent à moi pour te souhaiter un « Happy Birthday » Tata Dalia qui t'adore Joyeux anniversaire Hamoudi

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولالية وهران
مديرية البيئة لولالية وهران
امانة اللجنة الولائية للمشات المصنفة

القرار رقم: 1192 المؤرخ في 30 جوان 2020
المتضمن تحقیق عومنی حول دراسة
موجز التأثير على البيئة بخصوص مشروع إنجاز

Une unité de transformation de plastique (films en plastique et d'articles en papier au niveau de la zone d'activité Hassi ben Okba 1, lot n° 163, section 09, Commune de Hassi ben Okba daira de Bir el Djir

اللائحة: SART LES PEINS D'ORAN

AVIS
SARL GOLDEN TUNA
(béni-Louma 5154) informe ses clients, ses fournisseurs et toute personne ayant une relation avec la société que M. IBAOUENE Arezki (ex gérant) ne fait plus partie de notre société depuis le 09/02/2020 et qu'il a été remplacé par M. BEKHERASSANE Tayeb (Nouveau Gérant). Le 20/05/2020.

الجمهوريّة الجزائريّة الديموقراطية الشعبيّة
ولالية وهران
مديرية البيئة لولالية وهران
امانة اللجنة الولائية للمشات المصنفة

القرار رقم: 1192 المؤرخ في 30 جوان 2020
المتضمن تحقیق عومنی حول دراسة
موجز التأثير على البيئة بخصوص مشروع إنجاز

Une unité de transformation de plastique (films en plastique et d'articles en papier au niveau de la zone d'activité Hassi ben Okba 1, lot n° 163, section 09, Commune de Hassi ben Okba daira de Bir el Djir
اللائحة: SART LES PEINS D'ORAN

■ Vends des Terrains promotionnels : (450 m² + 1.200 m²) à Bel Air + 400 m² avec vue mer à Gambetta + 1.000 m² et 400 m² à Gambetta (côté Mosquée Tammar) + 500 m² et 700 m² à l'Hippodrome + 1.500 m² et 3.000 m² à Cité Djamel + 400 m² Boulevard Mordch + 600 m² aux Palmiers (Boulevard) + 4.500 m² sur le Boulevard côté Hasnaoui + 2.500 m² à Millénium + 1.250 m² côté Hôtel Sheraton - Tél : 0661.20.08.90

■ A vendre F3, 2^{ème} étage, 2 façades, immeuble de 3 étages Gambetta/ Oran - Tél : 0697.90.61.62

■ A louer 3PC, cuisine, douche, WC, dans une villa à Cité Protin Oran, rez-de-chaussée pour habitation ou profession libérale Tél : 0666.52.07.90 / 0551.90.86.19. Oran

■ Appel à généreux propriétaire possédant 1 Logement inoccupé pour location, prix très raisonnable ou gardien pour Femme retraitée, seule - Annonce très sérieuse, sans sous-entendus - Merci d'appeler au : 0660.16.52.17

■ Loue : F3 Luxe à Seddikia. 1^{er} (4 U) - F5 + Garage. Extension à Canastel. Luxe. 6^{ème} (7 U) - Villa à Kermia (5 U) - F1 à Coca. 1^{er} (1,5 U) - AG. « ABDAL-LAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Vends : F3 - 2^{ème} étage - 125 m² à BIR EL DJIR - F4 - 3^{ème} étage - 92 m² à AKID LOTFI - Tél : 0661.56.83.90

■ Loue Appartement F3 refait à neuf, 1^{er} étage en face clinique En-Nakache USTO. Tél : 0542.61.62.19

■ Vends : F3 - 2^{ème} étage - 125 m² à BIR EL DJIR - F4 - 3^{ème} étage - 92 m² à AKID LOTFI - Tél : 0661.56.83.90

■ Loue Appartement F3 refait à neuf, 1^{er} étage en face clinique En-Nakache USTO. Tél : 0542.61.62.19

■ Vends : F3 - 2^{ème} étage - 125 m² à BIR EL DJIR - F4 - 3^{ème} étage - 92 m² à AKID LOTFI - Tél : 0661.56.83.90

■ Loue Appartement F3 refait à neuf, 1^{er} étage en face clinique En-Nakache USTO. Tél : 0542.61.62.19

■ Vends : F3 - 2^{ème} étage - 125 m² à BIR EL DJIR - F4 - 3^{ème} étage - 92 m² à AKID LOTFI - Tél : 0661.56.83.90

■ Loue Appartement F3 refait à neuf, 1^{er} étage en face clinique En-Nakache USTO. Tél : 0542.61.62.19

■ Vends : F3 - 2^{ème} étage - 125 m² à BIR EL DJIR - F4 - 3^{ème} étage - 92 m² à AKID LOTFI - Tél : 0661.56.83.90

■ Loue Appartement F3 refait à neuf, 1^{er} étage en face clinique En-Nakache USTO. Tél : 0542.61.62.19

■ Vends : F3 - 2^{ème} étage - 125 m² à BIR EL DJIR - F4 - 3^{ème} étage - 92 m² à AKID LOTFI - Tél : 0661.56.83.90

■ Loue Appartement F3 refait à neuf, 1^{er} étage en face clinique En-Nakache USTO. Tél : 0542.61.62.19

■ Vends : F3 - 2^{ème} étage - 125 m² à BIR EL DJIR - F4 - 3^{ème} étage - 92 m² à AKID LOTFI - Tél : 0661.56.83.90

■ Loue Appartement F3 refait à neuf, 1^{er} étage en face clinique En-Nakache USTO. Tél : 0542.61.62.19

■ Vends : F3 - 2^{ème} étage - 125 m² à BIR EL DJIR - F4 - 3^{ème} étage - 92 m² à AKID LOTFI - Tél : 0661.56.83.90

■ Loue Appartement F3 refait à neuf, 1^{er} étage en face clinique En-Nakache USTO. Tél : 0542.61.62.19

■ Vends : F3 - 2^{ème} étage - 125 m² à BIR EL DJIR - F4 - 3^{ème} étage - 92 m² à AKID LOTFI - Tél : 0661.56.83.90

■ Loue Appartement F3 refait à neuf, 1^{er} étage en face clinique En-Nakache USTO. Tél : 0542.61.62.19

■ Vends : F3 - 2^{ème} étage - 125 m² à BIR EL DJIR - F4 - 3^{ème} étage - 92 m² à AKID LOTFI - Tél : 0661.56.83.90

■ Loue Appartement F3 refait à neuf, 1^{er} étage en face clinique En-Nakache USTO. Tél : 0542.61.62.19

■ Vends : F3 - 2^{ème} étage - 125 m² à BIR EL DJIR - F4 - 3^{ème} étage - 92 m² à AKID LOTFI - Tél : 0661.56.83.90

■ Loue Appartement F3 refait à neuf, 1^{er} étage en face clinique En-Nakache USTO. Tél : 0542.61.62.19

■ Vends : F3 - 2^{ème} étage - 125 m² à BIR EL DJIR - F4 - 3^{ème} étage - 92 m² à AKID LOTFI - Tél : 0661.56.83.90

■ Loue Appartement F3 refait à neuf, 1^{er} étage en face clinique En-Nakache USTO. Tél : 0542.61.62.19

■ Vends : F3 - 2^{ème} étage - 125 m² à BIR EL DJIR - F4 - 3^{ème} étage - 92 m² à AKID LOTFI - Tél : 0661.56.83.90

L'Université et la COVID-19 : Quelle opportunité !

Par Abdellatif Megnoune *

LA COVID-19, CRISE MONDIALE

Le monde, actuellement, connaît une situation sans précédente. Avec toutes les avancées technologiques et la très haute « modernité » dans tous les aspects de la vie, les scientifiques de toute la planète sont incapables de trouver une solution pouvant sauver des milliers de personnes de la mort et de la maladie due au coronavirus. Ce type de virus, qui a pris le monde entier en otage, responsable de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19, appelé aussi SARS-CoV2), est une suite de plusieurs autres coronavirus qu'a connus l'homme auparavant comme celui entraînant le MERS-CoV (syndrome respiratoire du Moyen-Orient) ou bien le SRAS-CoV (syndrome respiratoire aigu sévère). La COVID-19, s'est propagée de façon tellement rapide et est devenue très sévère que l'OMS (Organisation mondiale de la santé) a estimé officiellement, le 11 mars 2020, que la COVID-19 peut être qualifiée de pandémie. A l'heure actuelle aucune étude n'a permis de fournir un médicament efficace pour prévenir ou traiter la maladie. Les quelques tentatives de certains pays n'ont pu que soulager certains symptômes de la COVID-19 dans des cas bénins, qui, heureusement représentent 80% des cas. D'ailleurs, même l'OMS ne recommande aucun traitement particulier si ce n'est des recommandations générales et se limite uniquement à suivre l'évolution de la maladie et à fournir des informations à mesure que les résultats des recherches seront disponibles. Pour plus de détails, vous pouvez suivre ces informations sur le site de l'OMS (<https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public/q-a-coronaviruses>).

On peut parler indéfiniment sur le sujet du COVID-19, c'est le sujet par excellence et tous les médias en parlent et à tout moment au point où le simple citoyen est devenu « drogué ». Mais ça ce n'est pas l'objectif de notre article. On laissera peut-être les spécialistes parler du phénomène. L'auteur, en tant qu'enseignant universitaire, ne va considérer qu'un tout petit coin de cette pandémie lié directement à la fonction de l'enseignant universitaire. Il va aborder le problème en se basant sur une expérience qui ne peut dépasser les quelques mois de la pandémie mais qui pourrait avoir un déclic important sur la suite des évènements universitaires.

Je ne reviens pas sur le rôle que doit jouer, actuellement l'Université dans de pareils cas (j'utilise ici le mot « université » pour désigner tout type d'établissement de l'Enseignement supérieur (Université, Ecole, Centre universitaire, Institut...)). J'ai eu déjà l'occasion de publier un article complet sur les colonnes du journal 'Le Quotidien d'Oran' daté du 21 et du 23 juin 2018. L'Université n'est plus maintenant un « producteur » de diplômés, uniquement. Sa stratégie a complètement changé, passant du simple quantitatif vers le qualitatif, les besoins de la société, l'optimisation des ressources, l'employabilité, ... La ressource « compétence » est aujourd'hui plus précieuse que jamais, qui fournit un avantage concurrentiel, elle est conçue aujourd'hui comme un levier indispensable, dans tous les domaines, afin de maintenir un avantage d'existence d'abord puis concurrentiel ensuite dans le contexte économique, technologique et social.

Dans le cas du COVID-19 l'Université algérienne a été présente dès le début de la pandémie. Des chercheurs des universités des différents coins du pays ont pu mettre à jour des projets très utiles, en lien direct avec le problème. On en voyait, surtout au début, beaucoup à travers les médias, télévisions, radios, journaux,... On dirait que la compétence algérienne était en « veilleuse » et du coup s'est réveillée après un séisme important. Le coronavirus devient alors une



opportunité pour ces chercheurs.

Ceci m'a amené donc à aller plus loin dans mes idées et je me suis rappelé que, pour entamer un sujet, et répondre à des questions posées et des objectifs recherchés, l'une des étapes les plus importantes, en management, est de pouvoir démarrer par l'existant pour prévoir le futur. Faire l'expertise et le diagnostic de l'existant dans le cas du coronavirus (les points forts et les points faibles) permet surtout d'identifier les éléments principaux qui peuvent constituer des leviers des objectifs stratégiques. Dans ce cas, on utilise souvent la méthode dite SWOT (Strength, Weakness, Opportunities and Threats) (en français : Forces, Faiblesses, Opportunités et menaces). Cette analyse combine l'étude des forces et des faiblesses du coronavirus avec celle des opportunités et des menaces de son environnement, afin d'aider à la définition d'une stratégie de développement (ou de correction). Le but de l'analyse est de prendre en compte dans la stratégie, à la fois les facteurs internes et externes, en maximisant les potentiels des forces et des opportunités et en minimisant les effets des faiblesses et des menaces. Là c'est un sujet très intéressant, à vos marques.

ENSEIGNER EN TEMPS DE CONFINEMENT

Finalement, de toute l'analyse SWOT, je décidais de me consacrer, dans cet article, uniquement sur l'activité principale de l'enseignant qui est celle « d'enseigner ». On sait pertinemment qu'il y a une étroite relation entre la réussite d'une université, à atteindre ses principaux objectifs et la réussite de « l'acte pédagogique », qui ne sera jamais un acte isolé mais plutôt fera partie d'un ensemble de fonctions qui contribueront, toutes, à répondre aux exigences de l'université. Un acte pédagogique qui doit être formulé autour du « projet d'établissement ». Que veut-on de cet acte pédagogique ? Quelles sont les méthodes utilisées pour réussir cet acte ? Quels sont les outils ? Quelle spécialisation, cherche-t-on à travers cet acte pédagogique ? Chaque établissement pourra répondre à ces questions en fonction de ses compétences et surtout en fonction de son environnement. Alors, finalement quelle est la relation entre enseigner et la COVID-19.

Bien que le coronavirus soit largement vu de son côté négatif, la façon dont il est présenté quotidiennement fait de lui un ennemi à abattre. Il est vrai qu'il a causé beaucoup de morts et de malades. J'en profite pour avoir pitié des morts et je souhaite aux pa-

tients un prompt rétablissement. Mais, dans tout système il ya un côté « positif » qu'il faut bien le définir pour en tirer profit. Dans notre cas, de toute l'analyse SWOT, je reste sur un point seulement, celui du développement du côté positif de ce coronavirus vis-à-vis de l'acte « enseigner ». Depuis la fermeture de l'Université algérienne, le 12 mars 2020 (exactement une journée après la déclaration de l'OMS de la pandémie), on ne parlait que de la façon dont il faut clôturer l'année universitaire et ces derniers temps, on parle aussi de quelle sera la façon la plus appropriée de reprendre les enseignements après les vacances officielles de l'été. Je vais revenir en arrière pour situer le problème. Je disais depuis la fermeture de l'université les responsables du ministère de l'Enseignement supérieur se sont penché sur la question pour trouver des solutions concernant la poursuite des activités des enseignements (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, stages,...) et ceci pour toutes les spécialités confondues aussi diverses qu'elles soient. L'idée, toute logique, était de virer vers le numérique et l'apprentissage chez-soi. Des courriers pleuvaient au début du ministère pour inciter les enseignants à mettre en ligne des supports pédagogiques et des cours en ligne via des plateformes (Moodle ou autres). On appelle ça dans notre langage, l'enseignement asynchrone du e-learning. Dans cette figure-là, l'étudiant ne pourra pas accéder à une messagerie instantanée et donc ne pourra pas communiquer avec l'enseignant directement. L'avantage de cet enseignement est qu'il permet d'étudier de manière autorégulée. Bien sûr, comme tout nouveau système, il y a eu beaucoup de résistances aux changements de la part de toutes les composantes de l'université. Les enseignants, en premier lieu, puis les étudiants et aussi de la part de certains responsables de l'Administration. On a évoqué toutes les difficultés du monde; mauvaise connexion Internet et faible débit, manque de moyens, surtout d'Internet et de PC, désintérêt des étudiants, méthode d'évaluation,... Mais en y insistant, et c'est ce qui est extraordinaire, après 03 mois, on a atteint un pourcentage très élevé (les statistiques sont en cours de finalisation) de dépôt des supports sur les plateformes surtout les cours. Un peu moins pour les travaux dirigés et les travaux pratiques. Tout juste après, on commençait alors à s'intéresser à l'autre type d'enseignement e-learning : le synchrone. Dans ce cas, l'étudiant dispose d'un système de messagerie instantanée qui lui permet de discuter et de poser des questions, directement, à son enseignant. Et

c'est là la surprise générale. Tout le monde s'est mis au numérique. C'est extraordinaire, ce qu'on ne l'a pas réussi depuis des dizaines d'années, on l'a fait en 03 mois. Effectivement, on parlait d'e-learning, depuis le début des années 2000. Il y a eu tellement de projets de textes et d'orientations depuis, qu'on disait ça va exploser. A un certain moment on a même parlé de monter des formations spéciales en ligne. Pourquoi pas un master totalement en ligne, on avait alors lancé l'idée. Mais, ce fut uniquement des idées qui ont trop duré. Il suffisait (avant COVID-19) de jeter un coup d'œil sur les plateformes numériques des différentes universités, et surtout sur Moodle qu'on utilise officiellement comme base, et on verra notre surprise. On trouverait quelques supports de cours qui datent de plus d'une dizaine d'années que personne ne consulte actuellement. Des utilisateurs (enseignants, étudiants et administrateurs) ont même perdu leurs noms d'utilisateurs et mots de passe, du fait qu'ils ne se sont pas connectés sur les plateformes depuis un bon bout de temps. Alors, depuis le mois de mai de cette année, on assiste à une utilisation intense des NTIC (nouvelles technologies d'information et de communications) de la part de toutes les composantes de l'université. Combien de cours et de travaux dirigés ont été assurés via des logiciels comme Zoom, MS Teams, Google Meet, etc...des logiciels qui sont largement maîtrisés actuellement par la plupart de nos enseignants, étudiants, administrateurs. Ô combien de réunions officielles ont été tenues en ligne, réunions de tout type, pédagogiques, administratives, décisionnelles... Ah, si on avait pris la bonne décision dès le début de la fermeture des universités, d'aller vers l'enseignement synchrone. Certes, ce qui est sûr, on n'était pas prêt, mais on aurait pu avancer beaucoup plus rapidement. La volonté de tous a montré clairement cette grande évolution. Il est dit dans les sciences modernes de gestion, que pour la réussite de tout projet il faut la combinaison de trois paramètres : L'engagement du top management (qui veut dire s'engager à assurer tous les supports du projet), le financement (dans son sens le plus large) et bien sur la présence du technicien (qui se chargera de mettre en place le projet à partir de sa conception, réalisation et utilisation). Je reviens et je redis, si on avait préparé tout ça, bien à l'avance, on aurait des résultats très encourageants. Ceci s'appelle de la prévision.

Suite en page 21

* Professeur, Université de Tlemcen

L'Université et la COVID-19 : Quelle opportunité !

Suite de la page 20

COVID-19 ET APRÈS ?

Je crois que tout le monde sait que la tendance actuelle est vers l'adaptation avec le coronavirus. « Après le coronavirus, il y aura des changements profonds, c'est la règle », comme disait le neuropsychiatre Boris Cyrulnik. Il serait donc anormal de croire qu'une fois cette pandémie passée tout reviendra en l'état d'avant crise. Ce qu'on a eu comme résultats avec le e-learning durant ces 03 derniers mois, sur tous les plans, ça sera regrettable de les perdre. On apprend des anciennes expériences. Et le problème ne va pas s'arrêter. Pour ne pas être trop pessimiste, dans son allocution du 07 juillet 2020, le directeur général de l'OMS a déclaré qu'il a fallu 12 semaines pour atteindre 400.000 cas de COVID-19 dans le monde et qu'au cours du week-end du 07 juillet 2020 uniquement, l'OMS a recensé plus de 400.000 cas, à travers la planète. Au jour de son allocution, il y a eu 11,4 millions de cas et plus de 535.000 décès. Bien que l'épidémie s'accélérât de façon alarmante, le pic n'était pas encore atteint, mais ce qui est rassurant est que le nombre de décès semblait se stabiliser à l'échelle mondiale. (<https://www.who.int/fr/dg/speeches/detail/who-director-general-s-opening-remarks-at-the-media-briefing-on-covid-19---7-july-2020>). Donc, on n'est pas sûr qu'au mois d'août les cours se feront en présentiel de façon classique. On aura sûrement recours au numérique.

L'E-MANAGEMENT, L'E-GOUVERNANCE ET LA PÉDAGOGIE NUMÉRIQUE

Il est temps maintenant de faire un bilan/constat général et aller de l'avant. C'est une occasion en or à ne pas rater. Bien sûr, les décideurs avant tout. Il est temps d'avoir une stratégie numérique très claire et réalisable au plus court terme et projetée sur le moyen et le long termes. Plusieurs voies peuvent être exploitées. On peut s'intéresser à la gouvernance, à la pédagogie et à la recherche. On peut mettre en place un système d'e-gouvernance et d'e-management qui s'appuie sur les connaissances et l'information pour gérer les objectifs de chaque processus du management, en accord avec la stratégie de l'université. Ce système sera constitué d'un ensemble de méthodes, de stratégies, de pratiques et de techniques pour modifier, soutenir et améliorer les tâches et les processus liés à l'information et ses nouvelles technologies électroniques. Les Universités algériennes peuvent être accompagnées dans la mise en place de ce type de système, à travers la formation, l'échange d'expérience et surtout la bonne intégration, au sein de l'université, d'outils basés sur le NTIC, afin d'améliorer les performances. Nous pouvons donner quelques points pour montrer l'impact du numérique sur la partie « administrative » de l'université ; 1) Développer une stratégie numérique globale en cohérence avec la stratégie globale et le projet d'établissement. Il ne faut pas se limiter à mettre des cours en ligne, faciliter l'accès aux ressources numériques... ceci permet à l'université de faire face aux nouveaux défis et de s'adapter facilement aux changements rapides que connaît le monde. Ça pouvait être très efficace, dans le cas de l'apparition du coronavirus, si on était déjà préparé. 2) Les outils numériques sont orientés vers la définition et la compréhension des besoins de tous les acteurs de l'université (étudiants, enseignants, responsables, personnels technique et administratif...) ce qui permet l'amélioration de la qualité du travail de groupe. On parle donc d'un « e-management » centré sur les acteurs et leurs besoins et non pas sur la technologie elle-même. 3) L'introduction du numérique permet d'opérer des changements organisation-



Ph. : Rachid K.

nels et fonctionnels importants et nécessaires, à l'exemple de l'introduction de nouveaux supports techniques et pédagogiques, création de nouvelles directions comme la direction numérique, création d'un Centre national d'enseignement à distance (comme le cas dans beaucoup de pays étrangers) ou renforcer les prérogatives du CERIST, création de nouvelles commissions de contrôle, de suivi, de mise en place d'indicateurs,... modernisation complète des services comme la bibliothèque, la gestion des dossiers (étudiants, travailleurs...)... L'organigramme, lui-même de l'université doit s'adapter en utilisant les TIC. Ces changements vont contribuer à l'amélioration de la qualité du produit, à optimiser les services aux parties prenantes, à mutualiser les équipements et à augmenter la visibilité de l'Université. 4) Aller vers « la gouvernance numérique » permet d'améliorer la « productivité » dans son sens le plus large (résultats pédagogiques, qualité de la recherche, qualité des services aux collectivités...), meilleure gestion des projets... tout en définissant à chaque fois « le produit » réalisé. 5) On parle aujourd'hui, avec l'avènement du numérique, que les composants de l'Université (étudiants, enseignants, personnels techniques et administratifs...) sont des parties prenantes qui participent, effectivement, aux prises de décisions de gouvernance. La gouvernance partagée et participative est devenue primordiale grâce au numérique. 6) La gouvernance numérique permet aussi d'établir un schéma directeur numérique performant et répondant aux besoins des parties prenantes. 7) Le numérique permet aussi de faciliter les contacts avec l'extérieur par la création d'espaces de collaboration et d'échanges. 8) Le numérique permet aussi la mise en place de référentiels et de processus optimisés surtout ceux liés à l'Administration, de mieux piloter les ressources humaines. Le management par processus, dans ce cas, est avantageux. 9) Enfin, le numérique favorise beaucoup plus la transversalité au lieu de la verticalité, à l'intérieur de l'Université et à tous les niveaux. Cette démarche permet une meilleure com-

munication et une bonne implication des différents acteurs.

Côté pédagogie, on parle de pédagogie numérique. On dit que l'Université n'est plus dans l'université mais à la maison. Le e-learning constitue actuellement une alternative pour améliorer la qualité de l'apprentissage basé sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), en facilitant l'accès à l'information et la connaissance. Il est clair, qu'aujourd'hui le e-learning a bouleversé certaines conceptions classiques de l'apprentissage, surtout dans les pays anglophones où il a connu une grande émergence dans le but essentiel de réduire les coûts d'enseignement, d'absorber le grand flux d'apprenants et surtout de répondre à la diversité des besoins (les formations sont souvent adaptées selon les besoins). Le e-learning n'est pas seulement mettre des cours en ligne, c'est un vrai système, complexe de par sa nature et qui nécessite toute une réflexion pour sa réussite. C'est dans ce contexte que les Universités algériennes peuvent déjà réfléchir sur la mise en place d'un tel système partant de l'analyse efficace des besoins qui seront transformés en critères, vers la conception de cahiers de charge, tout en essayant de développer des modèles qui s'adapteront bien au contexte de l'Université algérienne. On parle aussi des formations hybrides (appelées bi ou multimodales), qui combinent la formation présentielle avec la formation à distance. C'est la plus adaptée, actuellement dans notre cas, pour assurer la transition du « tout en présentiel » au « tout à distance ». Le projet ne doit pas s'arrêter à cette étape, puisqu'actuellement le M-learning (apprentissage mobile) est considéré comme une évolution extrême de l'e-learning, en essayant de cibler un public d'apprenant beaucoup plus large. Ce type d'apprentissage, qui est encore à ses débuts, pourra être l'Université de demain. Quelques points forts de la pédagogie numérique : La diversité dans la proposition des formations ; on passe de la formation de « masse » à la formation « sur mesure » ; enjeux économiques importants ; l'e-tutorat

qui permet un meilleur suivi et un meilleur accompagnement puisqu'ils peuvent être individualisés, ce qui contribue largement dans l'amélioration de la qualité de la formation ; gain d'espace et d'équipements pour la formation ; absorption des flux d'étudiants importants ; de grandes possibilités de dialogues entre les étudiants, entre les étudiants et les enseignants et entre les enseignants eux-mêmes. La création d'un « bureau numérique » qui constitue un portail d'accès rapide à un nombre important de services concernant la pédagogie de l'étudiant, tels que : Outils d'accès aux ressources pédagogiques ; Envoi et réception des travaux pédagogiques personnels, corrigés d'exercices, d'examen ; Inscription et réinscription à distance et impression de la « e-carte » qui peut englober, en même temps, plusieurs types de cartes (d'étudiant, de bibliothèque, d'accès aux labos et parfois monétique...) ; participation à des visioconférences ; accès à toutes les formations proposées par l'établissement. On parle aussi du problème d'évaluation à distance, pour dire que c'est un frein à la pédagogie numérique. Cessons de restreindre notre réflexion sur uniquement l'examen présentiel. Des évaluations en ligne apparaissent, du contrôle continu de connaissances. Vers quelle méthode d'évaluation va-t-on converger pour les examens et pour les concours ? L'essentiel de tout ça est que l'étudiant doit être informé à l'avance (par le biais d'un syllabus) des méthodes d'évaluation choisies.

A LA FIN

On peut dire par simple constat de ce qui s'est passé localement à l'Université algérienne on s'aperçoit que ceux qui s'étaient désintéressés du numérique et de ses avantages depuis longtemps, commencent à se mettre à jour et s'engagent dans des pratiques innovantes. Qu'à une échelle internationale beaucoup plus importante, que Microsoft a lancé « sa plateforme des enseignants innovants », l'avenir est très prometteur, ne perdons pas de temps s'il vous plaît.

Abdellatif Megnounif

• **2**

20.10 L'amie prodigieuse



10.15 Les Z'amours
10.50 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal 13h00
12.50 Ça commence aujourd'hui
14.05 Je t'aime, etc.
15.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17.00 Tout le monde a son mot à dire
17.35 N'oubliez pas les paroles
19.00 Journal

Série dramatique - Italie - 2018
Saison 1 - Episode 5/8

- Chapitre 5 : les chaussures
Avec Margherita Mazzucco, Gaia Girace, Elisabetta De Palo, Gennaro De Stefano
Lila néglige son travail à la cordonnerie, ce qui provoque des tensions avec son père et son frère. Elle décide de ne pas quitter l'appartement familial durant les fêtes de Noël, au grand dam de ses amis. Inquiet, Pasquale vient lui rendre visite. De son côté, Marcello Solara se rapproche de son père afin de demander sa main.

20.05 La carte aux trésors



09.35 Les carnets de Julie
11.25 12/13 : Journal national
12.45 Rex
15.10 Des chiffres et des lettres
15.40 Personne n'y avait pensé !
16.20 Slam
17.00 Questions pour un champion
18.30 19/20 : Journal national
19.20 Plus belle la vie
19.45 Jouons à la maison
19.55 Ma maison de A à Z
20.00 Météo

Présenté par Cyril Féraud
Ce jeu de piste géant se déroule à la pointe sud de l'île de beauté, de Porto Vecchio à Bonifacio en passant par Figari, Bitalza et la plage paradisiaque de Santa Giulia. Les deux candidats sont Mathis, 33 ans, qui vient de Bruxelles et Anne-Lise, 49 ans, de Roanne. Ils doivent résoudre trois énigmes. La première porte sur un escalier remarquable, la deuxième sur un oriu, un abri de berger, et la troisième sur un pin parasol remarquable.

20.00 Ma vie de courgette



10.55 Anatole Latuile
12.35 La maison Lumni
13.00 Oscar & Malika toujours en retard
13.45 Angelo la débrouille
14.25 Team Dronix
15.35 Ninjago
16.40 Power Players
17.15 Molusco
18.00 Les as de la jungle à la rescousse
19.05 Une saison au zoo
19.55 La p'tite librairie

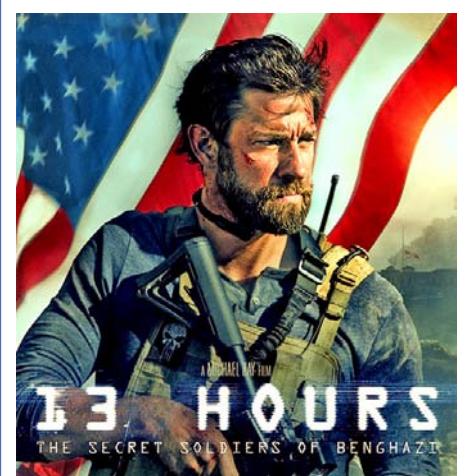
Film d'animation - France - Suisse - 2016
Sa mère, alcoolique, passant ses journées devant la télévision, Icare, un petit garçon surnommé Courgette, est obligé de jouer seul. Un jour, sa mère chute dans l'escalier et meurt. Courgette est alors placé par la police dans une institution. Là, il fait peu à peu connaissance de ses camarades, parmi lesquels Simon, le petit caïd, qui veut à tout prix savoir pourquoi le timide Courgette a été placé là.

arte

TF1

09.55 Un billet de train pour...

10.40 Les plus beaux parcs nationaux d'Asie
11.35 Enquêtes archéologiques
12.00 Food Markets
12.35 Ascenseur pour l'échafaud
14.05 Les roseaux sauvages
16.00 Invitation au voyage
16.45 Jardins d'ici et d'ailleurs
17.15 Les îles de Sa Majesté
17.55 La Grande-Bretagne sauvage
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.55 La graine et le mulet
22.25 Renault 12



CINE + FRISSON 19.50

13 HOURS

Film de guerre - Etats-Unis - 2016
Avec John Krasinski, Toby Stephens, James Badge Dale, Pablo Schreiber

En 2012 en Libye, un an après la chute de Mouammar Kadhafi, deux postes diplomatiques américains considérés comme dangereux sont situés à Tripoli et Benghazi. Celui de Benghazi abrite également en toute discrétion un centre de la CIA, chargée de surveiller la circulation d'armes dangereuses. L'endroit est protégé par cinq membres des forces spéciales, que vient de rejoindre Jack Silva. L'homme, qui laisse son épouse et ses deux enfants au pays, découvre l'équipe qu'il intègre et un pays où couve une menace persistante.

CINE + PREMIER 19.51

DARKEST MINDS : RÉBELLION



DARKEST MINDS : RÉBELLION

Film de science-fiction - Etats-Unis - 2018

Avec Amanda Stenberg, Mandy Moore, Bradley Whitford, Harris Dickinson
Dans un futur proche, 98% des adolescents de la planète meurent d'une maladie extrêmement contagieuse nommée Neurodégénérescence idiopathique aiguë, la NIAA. Les rares survivants sont des mutants dotés d'impressionnantes pouvoirs qui inquiètent fortement les autorités. Parmi ces jeunes gens, Ruby, dont la force excède celle de ses condisciples, est internée depuis six ans dans de terribles conditions dans le camp de Thurmond, sous haute surveillance.

OCS MAX 19.40

MEN IN BLACK : INTERNATIONAL



Film de science-fiction - Etats-Unis - 2019
Avec Chris Hemsworth, Liam Neeson, Tessa Thompson, Emma Thompson

L'agent H et l'agent High T sont en mission à Paris pour neutraliser un puissant et dangereux extraterrestre caché dans la Tour Eiffel. Vingt ans plus tôt, à Brooklyn, Molly, encore enfant, a discrètement assisté à une mission de Men in Black, sans que ceux-ci n'effacent sa mémoire. De nos jours, la jeune femme, toujours fascinée par les phénomènes extra-terrestres, mène ses propres enquêtes et parvient à infiltrer les locaux des Men in Black.

TF1

TÉLÉVISION

20.05 Prodigal Son



Série dramatique - Etats-Unis - 2020
Saison 1 - Episode 17/22

- Baby shower

Avec Tom Payne, Michael Sheen, Bellamy Young, Lou Diamond Phillips
Malcolm confie ses doutes à propos de Eve à sa sœur qui se montre attentive et pleine de bons conseils. Le consultant demande néanmoins à Dani de faire quelques recherches discrètes sur la jeune femme. Parallèlement, il enquête avec le reste de l'équipe sur le meurtre d'un riche héritier survenu à son domicile.

20.05 Zone interdite



Présenté par Ophélie Meunier

Pendant une année, quatre familles ont été suivies dans leur changement de vie. A 47 ans, Jean-Christophe décide de réaliser son rêve avec sa bien-aimée Aurore et sa progéniture : vivre sur un voilier et faire le tour du monde. Trentenaires parisiens, François et Charlotte ont quitté leur job en or pour créer une entreprise de recyclage aux Philippines, en Asie du Sud-Est. Mais avec trois petits, l'aventure se révèle plus périlleuse que prévu.

CANAL+

20.10 Premier League



- Arsenal / Liverpool

22.12 Match de ze Day
22.27 Stereo Top : les images derrière la caméra

PLANÈTE +

TFX

08.35 Hunting Hitler : les dossiers déclassifiés

10.06 Chefs de guerre

11.52 Le marcheur du Nil

12.43 Nous demain

14.27 Art-corps

16.11 Ratons laveurs, ratons voleurs

17.04 Bandes de lémuriens

17.35 Faites entrer l'accusé

19.04 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

19.55 Extraordinaires humains

21.50 Faites entrer l'accusé

17.05 Mamans & célébres

20.05 Camping paradis

W9

08.30 Le hit W9
09.30 L'hebdo de la musique
11.35 Météo
11.40 Ma famille d'abord
17.40 Un dîner presque parfait



20.00 Météo
20.05 Florence Foresti & Friends
22.25 L'incredibile show d'Eric Antoine

La Tunisie négocie pour reporter le paiement de ses dettes

La Tunisie est en cours de négociation avec un certain nombre de pays arabes et européens pour reporter les paiements des échéances de prêts programmées pour cette année, a indiqué lundi le ministre tunisien du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale, Slim Azzabi. S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée à Tunis, M. Azzabi a affirmé que son pays négociait actuellement le retardement du paiement de sa dette programmée pour 2020, avec quatre pays à savoir l'Arabie saoudite, le Qatar, la France et l'Italie. Le taux d'endettement de la Tunisie est actuellement estimé à environ 60% du produit intérieur brut, selon des récentes déclarations du chef du gouvernement, Elyes Fakhfakh, qui prévoyait des dettes extérieures d'une valeur d'environ 11 milliards de dinars (3,8 milliards de dollars).

A la mi-juin, M. Fakhfakh avait confirmé que la Tunisie paierait ses dettes extérieures cette année, tout en soulignant la nécessité de réduire le montant de la dette extérieure à un taux compris entre 30% et 35% du PIB.

La production de l'Opep a de nouveau reculé en juin



La production de l'Opep a de nouveau reculé au mois de juin, les pays membres du cartel continuant de faire bloc derrière l'accord trouvé pour soutenir les cours de l'or noir, déprimés par la crise du Covid-19. Leur production a reculé de 1,9 million de barils par jour (mbj) sur un mois pour atteindre 22,271 mbj au mois de juin, selon des sources secondaires (indirectes) citées par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole dans son rapport mensuel, paru mardi.

Au mois de mai, la production avait déjà chuté spectaculairement de 6,3 mbj. Ces sources secondaires, reposant sur un ensemble de données telles que le trafic de pétroliers, des statistiques de raffinerie ou des informations confidentielles, sont celles qui font référence pour évaluer la production d'or noir. L'Arabie saoudite, chef de file de l'organisation, a de nouveau fourni à elle seule un peu plus de la moitié de cet effort, ses extractions d'or noir reculant de 923.000 barils par jour sur un mois. Les membres de l'Opep et leurs alliés, dont la Russie, se sont accordés pour prolonger en juillet la baisse historique de production à laquelle ils s'astreignent depuis le 1er mai.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Des militaires tchadiens tirent sur un véhicule de l'armée française



Des militaires tchadiens ont ouvert le feu lundi sur les pneus d'une voiture de l'armée française avec à son bord des gendarmes qui prenaient des photographies à proximité d'un site sensible dans la capitale tchadienne, selon un communiqué conjoint mardi de N'Djamena et l'ambassade de France au Tchad.

Il y a cinq semaines, deux militaires français avaient été blessés dans un incident similaire. «Ce lundi 13 juillet après-midi, un véhicule de la force

Barkhane, ayant à son bord des gendarmes français s'est arrêté devant un site sensible, situé non loin de l'aéroport, pour photographier une mosquée en face de ce site sans qu'ils n'aient conscience de la sensibilité de l'endroit», explique le communiqué du ministère tchadien des Affaires étrangères et de l'ambassade de France au Tchad.

La force française antijihadiste Barkhane, déployée au Sahel, a son siège dans la capitale tchadienne. «Les militaires tchadiens chargés de la sé-

curité du site en question ont procédé à des tirs d'intimidation contre le véhicule de la force Barkhane», qui «n'ont occasionné que des dégâts sur les pneus du véhicule», précise le communiqué officiel. Selon un officier tchadien interrogé par l'AFP sous couvert d'anonymat, les militaires français «filmaient la résidence privée du président Idriss Déby appelée Palais Burkina et la mosquée à côté de cette résidence». Le véhicule a «réussi à s'enfuir avant d'être intercepté».

10 soldats nigérians tués par des terroristes



Dix soldats nigérians ont été tués lundi par des terroristes lors de deux incidents séparés dans le nord-est du Nigeria, ont indiqué des sources sécuritaires. Des terroristes ont tué huit soldats lors de l'attaque d'un convoi militaire près du village de Kumulla, à 40 km de la capitale régionale de l'Etat du Borno, Maiduguri, ont indiqué ces sources sous couvert d'anonymat. Quelques heures après cette attaque, deux autres soldats ont été tués lors d'un accrochage entre une patrouille de l'armée et un groupe de terroristes dans le village de Kolore, à quelque 50 km de Maiduguri, selon ces sources. Il y a une semaine, 35 soldats nigérians avaient été tués dans cette même région, et 30 étaient portés disparus. Plus de 36.000 personnes ont été tuées depuis 2009 dans les violences dans la région et plus de deux millions de personnes ne peuvent toujours pas regagner leur foyer.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

L'ECOLE ET LA BRECHE

ront des paramètres difficiles à gérer et au bout du compte, il faudra bien se demander quelle serait la finalité d'un brame bas écolier que les autorités s'apprentent à initier.

Il est inutile de s'étendre sur le gâchis d'une année scolaire perdue et il serait ridicule de s'appesantir sur les effets très dérisoires du prétendu enseignement par vidéoconférence mollement lancé dans lequel très peu de parents se sont investis sans vraiment trop y croire. Verra-t-on alors des efforts de rattrapages pour revenir sur le temps perdu ou ira-t-on jusqu'à

considérer qu'il est superflu de regarder dans le rétroviseur pour tenter de sauver ce qui peut l'être ?

La vilaine consolation vient du fait qu'aucun pays n'a vu son école épargnée par les terribles effets de la pandémie. Seuls quelques-uns avaient pris les devants depuis longtemps, conscients avant l'arrivée de l'épidémie que le monde allait être soumis à revoir tous les nerfs présidant à reconfiguration des cultures et des existences.

Perdu pour perdu, sans doute avons-nous manqué de saisir l'opportunité du long temps égaré pour nous investir frontalement et sans réserve dans une large réforme de l'école. Le coronavirus a ouvert une colossale brèche dans laquelle l'éducation nationale avait la latitude de s'introduire.

Affaire du «blocus» aérien : Doha obtient gain de cause

La Cour internationale de justice (CIJ), plus haute juridiction de l'ONU, s'est prononcée mardi en faveur du Qatar dans une querelle opposant depuis 2017 le pays à trois autres Etats du Golfe et l'Egypte, qui ont institué un «blocus» aérien contre Doha. Les juges de la CIJ ont «rejeté à l'unanimité» une requête de l'Arabie saoudite, Bahreïn, l'Egypte et les Emirats arabes unis «contre une décision favorable au Qatar prise en 2018 par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). L'arrêt de la Cour basée à La Haye porte sur un élément clé d'un autre conflit qui s'est installé il y a trois ans entre le Qatar d'un côté et ses quatre voisins de l'autre. Les quatre pays ont interdit les avions qataris dans leurs aéroports et leur espace aérien, coupé les liens commerciaux et maritimes et fermé leurs frontières. L'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Bahreïn et l'Egypte demandaient à la CIJ d'annuller une décision prise en faveur de Doha par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), une agence de l'ONU.

Un Iranien reconnu coupable d'espionnage pour la CIA exécuté

Téhéran a exécuté un Iranien reconnu coupable d'espionnage pour les États-Unis en vendant des informations sur le programme de missiles du pays, a indiqué mardi un porte-parole de la Justice, Gholamhossein Esmaïli.

Reza Asgari, un Iranien ayant travaillé pour la division aérospatiale du ministère de la Défense jusqu'à sa retraite il y a environ quatre ans, a été exécuté la semaine dernière, a déclaré M. Esmaïli, cité par le site officiel Mizan Online.

Il avait «travaillé au ministère pendant des années» et avait pris sa retraite au début de l'année iranienne de 1395 (mars 2016-17), a ajouté le porte-parole. Asgari avait reçu d'importantes sommes d'argent de la part de Service de renseignement central des Etats-Unis (CIA) «après sa retraite en leur vendant les informations qu'il avait eues sur nos missiles». «Il a été identifié, jugé et condamné à mort», a indiqué M. Esmaïli. La peine de mort prononcée contre Mahmoud Moussavi Majd, un autre Iranien condamné en juin pour espionnage, devrait également être exécutée, a-t-il ajouté. M. Majd a été accusé d'avoir fourni des informations aux Etats-Unis et à Israël sur les déplacements du général Qassem Soleimani, qui avait été tué début janvier dans une frappe de drone américain à Bagdad.